



La coparentalité au sein d'une famille comportant un parent militaire

Mémoire doctoral

Geneviève Mercier

Doctorat en psychologie
Docteure en psychologie (D. Psy.)

Québec, Canada

La coparentalité au sein d'une famille comportant un parent militaire

Mémoire doctoral

Geneviève Mercier

Sous la direction de :

Tamarha Pierce, directrice de recherche
Francine de Montigny, codirectrice de recherche

Résumé

Des études ont cherché à comprendre le fonctionnement de la famille militaire à travers différents systèmes tels que la relation conjugale et la relation parent-enfant. Pourtant, un autre système familial important, la relation coparentale, a fait l'objet de peu d'études dans les familles militaires, encore moins canadiennes. Les quelques études qui ont examiné l'impact du déploiement sur les familles et la coparentalité se sont centrées sur la division du travail, qui n'est qu'une des composantes de la relation coparentale (Feinberg, 2003). La présente étude vise à fournir une compréhension plus large de la coparentalité dans les familles militaires canadiennes constituées d'un père militaire et d'une mère civile. Ses objectifs sont de : 1) décrire la représentation que se font les pères et les mères de familles militaires de la coparentalité ; 2) explorer la place occupée par la vie militaire dans le discours coparental des parents issus de familles militaires; 3) décrire les défis que posent les exigences particulières de la vie militaire pour les différentes composantes de la relation coparentale; et 4) explorer comment les stratégies utilisées pour surmonter ces défis peuvent améliorer ou nuire à la qualité de la relation coparentale. Trente participant.es issus de familles constituées de pères militaires et de mères civiles (15 pères et 15 mères) ont été recrutés via des publicités Facebook partagées par les Centres de ressources pour les familles militaires (CRFM) à travers le Canada et les listes de diffusion de l'Université Laval. Les participant.es ont rempli un questionnaire en ligne avant de participer à une entrevue semi-dirigée (90-120 minutes) au cours de laquelle il leur a été demandé de parler de la coparentalité dans leur famille. Les questions des entrevues ont exploré les quatre composantes du modèle de coparentalité de Feinberg (2003). Une analyse thématique du contenu des transcriptions d'entrevues a été utilisée pour atteindre les quatre objectifs de recherche. Les scores quantitatifs sur *Coparenting Relationship Scale* (CRS), remplis dans le questionnaire en ligne, ont également été pris en compte dans une analyse à méthodes mixtes. Les mères et les pères exposent une expérience complexe de la coparentalité, décrivant une variété de défis. Les exigences de la vie militaire sont évoquées, mais le discours des pères et des mères sur la coparentalité aborde majoritairement des enjeux auxquels toute famille pourrait être confrontée. Néanmoins, la vie militaire semble poser des défis particuliers pour deux composantes de la coparentalité : la division du travail et la gestion conjointe de la famille. Les défis convergent avec ceux relevés dans les recherches

antérieures sur les autres systèmes familiaux. Les stratégies adoptées pour relever ces défis concernent 1) l'implication du père, 2) la communication, 3) les dynamiques coparentales et 4) les pensées et perceptions des parents. Les stratégies cherchent généralement à améliorer la collaboration coparentale, bien que des stratégies à relais ou centrées sur la mère soient utilisées. En conclusion, les pères militaires et les mères civiles déclarent avoir rencontré plusieurs défis dans leur relation coparentale, certains liés aux exigences spécifiques de la vie militaire. Les stratégies adoptées semblent généralement favoriser la collaboration coparentale, bien qu'elles puissent parfois la suspendre ou la mettre de côté.

Abstract

Studies have sought to understand military family functioning through different systems such as the marital and the parent-child relationships. Yet another important family system, the coparenting relationship, has scarcely been studied in military families, much less Canadian ones. A few recent studies have examined the impact of deployment on families and coparenting, focusing on the division of labour, which is but one component of the broader coparenting relationship (Feinberg, 2003). The present study aims to provide a broader understanding of coparenting in Canadian military families headed by a military father and a civilian mother. Its objectives are to: 1) describe military family fathers' and mothers' representation of co-parenting 2) explore the presence of military life in military family mothers' and fathers' discourse on coparenting; 3) describe the challenges for different components of the coparenting relationship posed by specific demands of military life; 4) explore how the strategies used to face these challenges may enhance or hinder the quality of the coparenting relationship. Thirty participants (15 fathers and 15 mothers) from families composed of a military father, a civilian mother and their child(ren) were recruited through Facebook advertisements shared by Military Family Resource Centres (MFRC) across Canada and Laval University e-mail lists. Participants completed an online questionnaire before taking part in a semi-structured interview (90-120 minutes) during which they were asked to talk about coparenting in their family. Interview questions explored the four components of Feinberg's (2003) model of coparenting. A qualitative thematic coding of interview transcripts was used to attain the four research objectives. Quantitative scores on the *Coparenting Relationship Scale* (CRS), completed in the online questionnaire, were also considered in a mixed-method analysis. Mothers and fathers expose a complex coparenting experience, describing a variety of challenges. Demands of military life are evoked, but fathers' and mothers' predominantly report coparenting issues that any family might face. Nevertheless, military life does appear to pose particular challenges for two coparenting components: division of labour and joint management of the family. Challenges converge with those reported in prior research for other family systems. Strategies adopted to meet these challenges relate to 1) father involvement, 2) communication, 3) coparenting dynamics and 4) parents' own thoughts and perceptions. Strategies generally seek to enhance coparental collaboration, although tag-team or mother-centered strategies are used. Military

fathers and civilian mothers report experiencing several challenges to their coparenting relationship, some relate to specific demands of military life. Strategies adopted generally seem to enhance coparental collaboration, although they may sometimes suspend it or set it aside.

Table des matières

Résumé	ii
Abstract	iv
Table des matières	vi
Liste des tableaux	ix
Liste des abréviations, sigles, acronymes	x
Remerciements	xi
Introduction	1
Portrait des familles militaires.....	1
Déploiement.....	3
Enjeux du contexte militaire sur la famille.....	4
Séparation et réunification familiale.....	5
Communication.....	6
Coparentalité.....	8
Coparentalité en milieu militaire.....	10
Objectifs de la présente étude.....	20
Chapitre 2 - Méthode	21
Participants.....	21
Critères de participation.....	21
Échantillonnage.....	22
Caractéristiques sociodémographiques des participants.....	23
Matériel.....	26
Informations sociodémographiques et liées au vécu militaire de la famille.....	27
Santé et habitudes de consommation.....	28
Qualité de la relation coparentale.....	28
Guide de questions pour l’entrevue semi-dirigée.....	29
Procédure.....	30
Recrutement des participants.....	30
Déroulement du questionnaire en ligne.....	31
Déroulement des entrevues individuelles.....	32
Analyses des données.....	33
Analyses quantitatives.....	33

Analyses qualitatives	33
Analyses mixtes des données quantitatives et qualitatives.....	37
Chapitre 3 - Résultats.....	39
Portrait du bien-être physique, psychologique et relationnel de l'échantillon	39
Santé et habitudes de consommation.....	39
Qualité de la relation coparentale.....	41
Objectif 1 : Représentation des pères et des mères de la coparentalité	41
Objectif 2 : Place occupée par la vie militaire dans le discours coparental	45
Objectif 3 : Enjeux militaires	47
Enjeux directs.....	48
Absences du parent militaire.....	48
Carrière du parent militaire	51
Relocalisations	53
Culture et valeurs militaires	55
Enjeux indirects	56
Problème de santé du parent militaire	56
Emploi du parent civil	58
Enjeux financiers.....	60
Absence d'aspects négatifs	61
Objectif 4 : Stratégies posées face aux enjeux militaires	62
Valoriser et favoriser l'engagement paternel.....	63
Promouvoir l'accord et la prise de décision	65
Adapter la dynamique coparentale.....	67
Modifier sa façon de penser.....	71
Recevoir du soutien.....	73
Chapitre 4 - Discussion	74
Représentation de la coparentalité	74
La vie militaire dans le discours coparental	75
Enjeux coparentaux posés par la vie militaire.....	75
Stratégies employées pour faire face aux enjeux.....	78
Similarités et différences entre les mères civiles et les pères militaires	80
Forces de l'étude	82
Limites de l'étude.....	84

Contributions uniques de l'étude	87
Implications pour la pratique	88
Recherches futures	89
Conclusion	92
Bibliographie	93
Annexe A – Modèle des composantes de la coparentalité	100
Annexe B – Questionnaire en ligne en français : Section 1 - Informations sociodémographiques	101
Annexe C – Questionnaire en ligne en français : Section 2 – Absences de la maison et relocalisations	105
Annexe D – Questionnaire en ligne en français : Section 3 – Votre santé et vos habitudes de consommation	108
Annexe E – Questionnaire en ligne en français : Section 6 – Qualité de la relation coparentale	110
Annexe F – Première partie du guide de questions de l'entrevue individuelle	113
Annexe G – Annonce de recrutement aux familles militaires	119
Annexe H – Annonce de recrutement des pères militaires	121
Annexe I – Formulaire de consentement en français du questionnaire en ligne	122
Annexe J – Questionnaire d'information de contact en français	126
Annexe K – Liste des ressources en français	127
Annexe L – Formulaire de consentement de l'entrevue individuelle	129
Annexe M – Arborescence	133
Annexe N – Définition des thèmes	136

Liste des tableaux

Tableau 1 : Caractéristiques sociodémographiques individuelles et familiales de l'échantillon

Tableau 2 : Portrait de la santé physique et mentale, et des habitudes de consommation de l'échantillon

Tableau 3 : Résumé des thèmes et sous-thèmes de la première vague de codification des entrevues et matrice du nombre de références de la thématique coparentale encodées dans les nœuds militaire et non militaire

Tableau 4 : Enjeux pour la coparentalité propres à la vie militaire : thèmes et sous-thèmes

Tableau 5 : Résumé des thèmes et sous-thèmes des stratégies utilisées face aux enjeux liés à la vie militaire

Liste des abréviations, sigles, acronymes

CERSS : Conseil d'examen de la recherche en sciences sociales

CÉRUL : Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval

CRFM : Centre de ressources pour les familles des militaires

CRS : Coparenting Relationship Scale

ELDEQ-2 : Enquête longitudinale auprès des parents séparés et recomposés du Québec 2

FAC : Forces armées canadiennes

MDN: Ministère de la Défense nationale du Canada

RCN : Région de la Capitale nationale

TSPT : Trouble de stress post-traumatique

Remerciements

Je tiens premièrement à remercier tous mes proches pour le soutien de près ou de loin offert lors de ses quatre dernières années et même plus. Que ce soit ma famille, mes amis, mes collègues du doctorat, mes collègues de laboratoire, mon chum, vous avez tous fait une différence à un moment ou un autre dans ce long marathon qu'a été cette recherche. Une mention spéciale à mon chum qui doit avoir bien hâte que tout cela se termine ! Je te remercie d'avoir été à l'écoute dans mes montées de stress et indulgent quand je devais te tirer en dehors de ton bureau pour faire mes entrevues. Tu as été le spectateur quotidien de ce marathon.

Je tiens aussi à remercier le Fonds de recherche du Québec – Société et Culture, le Conseil de recherche en sciences humaines et le Ministère de la Défense nationale pour avoir cru dans ce projet et ainsi avoir permis une aide financière qui m'a certainement enlevé un poids sur les épaules. Je voudrais aussi remercier tous les Centres de ressources pour les familles de militaires qui nous ont si gentiment aidés lors du recrutement, votre aide a été très précieuse et inestimable. Finalement, je voudrais remercier tout particulièrement tous les pères et toutes les mères qui ont participé à ce projet. Merci de m'avoir permis de vous connaître et d'avoir accès à votre quotidien. Je me sens réellement privilégié d'avoir eu la chance d'échanger avec vous sur un sujet qui me tient à cœur et qui vous tenait à cœur. J'espère sincèrement que ce projet pourra à votre tour vous aider d'une quelque conque façon.

Enfin, je voudrais également remercier 3 personnes qui ont fait une différence notable dans ce parcours qui n'a pas toujours été facile. Un premier remerciement revient à Joanie Mercier ! Une chance que tu aies été là et je sais que ce sentiment est partagé ! Ton aide a été haut combien précieuse pour la complétion des entrevues qui m'a permis de peser sur l'accélérateur après tant de retard à cause de cette satanée pandémie. Je savais que mon projet était entre de bonnes mains avec toi à mes côtés ! Merci aussi à toi d'avoir été une amie tout au long de ce parcours doctoral, ton énergie et ton humour ont illuminé mes journées les plus

difficiles. Mon deuxième remerciement va à Coralie Bernard-Giroux ! Wow, on avait une tâche colossale à faire en si peu de temps et on a réussi ! Je ne pouvais pas demander de meilleure coéquipière ! Tu as été efficace et tellement aidante ! Tu as vraiment fait une différence dans mon désir de ne pas retarder davantage ce projet ! Et dans ses quatre mois très intenses, nos rencontres hebdomadaires m'ont réellement fait du bien ! Le télétravail à temps plein n'est clairement pas fait pour moi, mais au moins tu étais là pour me donner l'énergie de continuer. Finalement, un dernier remerciement, et non le moindre, à Tamarha Pierce ! Il y a maintenant plus de 6 ans, je me suis présentée à ton bureau avec une idée de projet seulement. Pourtant, tu m'as fait confiance et tu as décidé d'embarquer avec moi là-dedans. Avec maintenant un pas de recul, je me rends compte du cadeau que tu m'as donné en décidant de me suivre et je te remercie pour cette confiance que tu m'as donnée à ce moment-là. Depuis maintenant 6 ans, tu m'accompagnes dans ce projet (qui est aussi maintenant ton projet) et je n'aurais pas pu rêver d'une meilleure personne pour passer à travers toutes les étapes. Tu as toujours été là, dans les bons et les moins bons moments, tu m'as guidé à travers toutes ses étapes et tu m'as permis de grandir dans tout cela. Tu as été comme un mentor pour moi, et je peux maintenant dire que j'ai vécu tout ce que peut impliquer la recherche. Par contre, ce qui a rendu mon expérience positive malgré toutes les difficultés rencontrées, c'est que je savais que tu étais toujours présente et disponible pour moi, que ce soit pour une rencontre à la dernière minute, des corrections, un courriel envoyé bien tard le soir ou juste de parler d'autres choses que la recherche. Je ne suis peut-être pas la personne qui s'ouvre le plus, mais de savoir que tu serais là si j'avais besoin, ça enlevait un énorme poids. Je te remercie donc pour tout !

Introduction

La coparentalité, ou plus particulièrement la relation entre les parents au sujet de leur enfant, est un concept qui a émergé par l'étude des couples qui se séparaient ou qui divorçaient et ayant des enfants nés de leur union. En effet, malgré le fait qu'il n'y avait plus de relation amoureuse entre les deux parents, ils étaient tout de même appelés à demeurer en relation à titre de parents afin de répondre aux besoins physiques, émotionnels, de protection et de développement de l'enfant. Les chercheurs ont donc nommé cette relation, la relation coparentale ou la coparentalité. Depuis, on a appliqué ce concept aux couples intacts et cohabitants, le distinguant de leur relation conjugale. Par contre, il existe des situations particulières auxquelles font face des familles dites intactes, mais qui sont appelées à vivre d'autres types de séparations, physiques et temporaires, comme c'est le cas dans les familles militaires. Ces dernières voient, entre autres, un de leurs membres être déployé pour un certain temps. Cette étude porte ainsi plus particulièrement sur la coparentalité dans un contexte où le père est membre des Forces armées canadiennes (FAC) et où la conjointe est civile, et qu'ils sont parents d'au moins un enfant d'âge scolaire ou préscolaire. Elle vise à décrire les représentations de la coparentalité dans ces familles militaires canadiennes, les défis que posent les exigences particulières de la vie militaire pour la relation coparentale et les stratégies utilisées pour les surmonter.

Portrait des familles militaires

L'aspect familial représente une partie considérable de la vie de militaires des FAC. Plus de la moitié des militaires sont en âge de procréer ou sont déjà parents (Manser, 2018a; Park, 2008). Il est estimé que les deux tiers des enfants issus d'une famille militaire sont âgés de 12 ans et moins (67 %). Parmi l'ensemble des militaires, plus de la moitié (59 %) sont mariés ou conjoints de fait, dont une grande majorité (82 %) avec une personne civile (non-militaire) (Manser, 2018a). Puisque la très grande majorité des militaires au sein des FAC sont des hommes (85 %) (Manser, 2018a; Park, 2008), il en résulte qu'un couple composé d'un père militaire et d'une mère civile est typiquement à la tête des familles militaires biparentales comptant au moins un enfant de moins de 12 ans dans les FAC.

Pour bien comprendre la réalité de ces familles, certains aspects de la vie militaire sont à considérer, car leurs contextes de vie se différencient de celui des familles civiles. Premièrement, ces familles vivent fréquemment des périodes de séparation avec le parent militaire, que ce soit pour un déploiement, des formations, des entraînements intensifs ou des séjours d'observation (Blaisure et al., 2015; Daigle, 2013; Dursun, 2015; Régimbald & Deslauriers, 2010). Ces familles peuvent aussi être relocalisées à la suite d'une nouvelle affectation du militaire, c'est-à-dire un nouvel emploi qui améliore son statut et lui permet d'accéder de la formation, mais qui nécessite une réinstallation géographique (Manser, 2020). Ces relocalisations sont fréquentes. Chaque année dans les FAC, environ un militaire sur quatre doit déménager (Manser, 2020). En plus, les familles militaires doivent composer avec un sentiment d'imprévisibilité constant lié au fait que le militaire peut être déployé, relocalisé, changé d'horaire de travail ou envoyé à l'entraînement à n'importe quel moment (Blaisure et al., 2015; Daigle, 2013; Dursun, 2015). De même, lorsque le parent militaire reçoit une demande des FAC (p. ex. un déploiement), il doit toujours y répondre, et ce, le plus rapidement possible puisque le devoir prime avant tout. Cela signifie que les besoins du pays et, par extension, les exigences de son emploi, ainsi que la cohésion des troupes prédominent sur tous les autres besoins, même ceux de sa famille (Daigle, 2013; Régimbald & Deslauriers, 2010). Enfin, il ne faut pas oublier que la profession de militaire implique la possibilité d'un risque de blessures ou même de mort, en raison de l'exposition au combat lors de déploiement ou d'entraînement (Blaisure et al., 2015; Daigle, 2013; Dursun, 2015; Régimbald & Deslauriers, 2010). Bref, tous ces aspects propres aux FAC peuvent devenir des facteurs déstabilisants pour les familles militaires, pouvant influencer leur fonctionnement.

Malgré la présence de ces facteurs déstabilisants, les études auprès des familles militaires canadiennes montrent que la majorité d'entre elles réussissent à faire face aux défis de la vie militaire et qu'elles y arrivent en faisant appel à leurs propres moyens (Manser, 2018b; 2020). Effectivement, quatre familles sur cinq arrivent à surmonter ces difficultés et s'estiment soutenues par les FAC, et seulement 10 % des familles rapportent ne pas être en mesure de surmonter les défis du contexte militaire (Manser, 2020). Malgré la résilience, il

semble que les familles militaires aient tout de même besoin d'un soutien additionnel, et ce, surtout en période de grand stress tel qu'un déploiement ou une relocalisation (Ministère de la Défense nationale du Canada [MDN], 2013). Ainsi, pour offrir un soutien adéquat aux familles, il est nécessaire de s'appuyer sur des recherches documentant les défis que la vie militaire pose pour la famille.

Déploiement

Un aspect central de la vie militaire qui est abondamment documenté dans les études canadiennes, mais aussi à l'international est le déploiement. Ce dernier est défini par les FAC comme une affectation temporaire à l'extérieur de l'unité d'attache pour des opérations ou des exercices militaires pendant plus de 30 jours (Services aux familles militaires, 2015). Ainsi, un déploiement peut comprendre une opération dans un autre pays, que ce soit en mission de paix ou de guerre, de l'aide aux autorités civiles ou en cas de catastrophes au Canada, mais également des exercices et des formations, qui peuvent être réalisés au Canada, mais qui se déroulent à l'extérieur de la base d'affectation et qui ont une durée de plus d'un mois (Manser, 2018b; Services aux familles des militaires, 2015).

Le déploiement peut être considéré comme un cycle qui recommence à chaque nouvelle opération. Ce cycle est vécu par tous les membres de la famille d'un parent militaire dans lequel ils vivent différentes émotions et où la parentalité sera affectée (DeVoe & Ross, 2012; Pincus et al., 2001). Avant le déploiement, le militaire apprend qu'il sera déployé et doit donc préparer son départ (DeVoe & Ross, 2012; Pincus et al., 2001). Pendant cette période, il a plusieurs dossiers à régler comme, entre autres, remplir le *Plan de garde familiale* fournissant des directives en cas d'événements imprévus lors du déploiement (Défense nationale et les Forces armées canadiennes, 2017; Dursun & Sodom, 2009). En vue du déploiement, le militaire doit aussi suivre un entraînement intensif qui se tient habituellement dans un endroit éloigné ou isolé de sa famille (Daigle, 2013). La phase du déploiement suivante correspond à l'absence du militaire, qui comprend la durée requise pour

l'opération à laquelle il participe, ainsi que le temps de déplacement et de décompression avant le retour du militaire à sa base. Le cycle du déploiement se conclut par une phase de réintégration à la vie familiale et civile pouvant s'étendre de 3 à 6 mois après le retour du militaire (Daigle, 2013; DeVoe & Ross, 2012; Pincus et al., 2001).

L'ensemble du cycle de déploiement est très exigeant pour les membres de la famille du militaire, car il amène sa part de contraintes et de stress en perturbant la stabilité de la famille. Par ailleurs, les FAC décrivent même un stress spécifique à cette situation qu'elles nomment le stress de déploiement. Il est défini comme les contraintes émotives et physiques que peuvent vivre la famille et le militaire lors du déploiement de ce dernier (Services aux familles des militaires, 2015). Il est reconnu que les familles avec des enfants sont plus touchées par les déploiements que celles sans enfant (Daigle, 2013). Le niveau de stress est aussi plus élevé chez les familles militaires dont le parent militaire est déployé depuis moins de 7 mois comparativement aux familles dont le parent militaire n'a jamais été déployé (Dursun & Sudom, 2009). Néanmoins, de façon générale, la santé et le bien-être familial restent tout de même élevés et constants durant le cycle de déploiement montrant encore une fois la résilience des familles militaires (Dursun & Sudom, 2009). Toutefois, la phase de déploiement est celle qui amènerait le plus de stress dans la famille (Dursun & Sudom, 2009). Des études menées aux États-Unis relèvent des résultats similaires (McFarlane, 2009; Watkins, 2014), mais les résultats d'une étude spécifient que la phase du post-déploiement pourrait aussi générer plus de stress pour la famille que les autres phases du déploiement (Lester & Flake, 2013).

Enjeux du contexte militaire sur la famille

Le déploiement est donc un événement important de la vie militaire pouvant amener plusieurs inconvénients à la famille militaire. En effet, deux principaux enjeux liés au déploiement sont davantage abordés dans la littérature : la séparation et la réunification familiale, et la communication.

Séparation et réunification familiale

Tant le départ que le retour du militaire constituent des phases du déploiement qui s'avèrent difficiles pour les familles. D'une part, lors du départ du militaire, la famille doit établir une nouvelle routine et assumer de nouveaux rôles. Effectivement, le parent qui est resté à la maison doit prendre en charge les rôles détenus par le parent militaire pour que la famille continue de bien fonctionner en l'absence d'un parent. Ce changement peut demander beaucoup de temps et de bonnes capacités d'adaptation ainsi qu'une bonne tolérance au stress. Le parent à la maison devient celui dont l'opinion compte le plus lors de la prise de décisions, car il est souvent le seul à pouvoir répondre rapidement aux situations (Daigle, 2013; Lapp et al., 2010; Larsen et al., 2015 ; Martindale-Adams et al., 2016; Pincus et al., 2001).

D'autre part, plusieurs recherches menées auprès de militaires états-uniens et canadiens (Daigle, 2013; DeVoe & Ross, 2012; Faber et al., 2008; Knobloch et al., 2016; Lapp et al., 2010; MacDermid et al., 2005; Pincus et al., 2001; Walsh et al., 2014) rapportent que, lors du retour du militaire, ce dernier ainsi que sa famille doivent renégocier leurs places et leurs rôles pour une réintégration du militaire dans la famille. Le militaire doit renouer ses relations avec chaque membre de la famille en plus de se réinsérer dans les différentes routines familiales (Daigle, 2013; Knobloch et al., 2016; MacDermid et al., 2005; Pincus et al., 2001; Walsh et al., 2014). Les difficultés apparaissent lorsque vient le moment où le parent militaire doit se réapproprier ses rôles et ses responsabilités. Premièrement, le parent resté à la maison ne veut pas nécessairement céder les rôles au parent militaire, car ce dernier devra à nouveau s'en retirer lors d'un futur déploiement (Faber et al., 2008; Knobloch et al., 2016; Lapp et al., 2010; Walsh et al., 2014). Deuxièmement, la famille ne sait pas comment et quand ils peuvent réintégrer complètement le parent militaire (Faber et al., 2008; Pincus et al., 2001). La famille et le militaire ont vécu le déploiement différemment et ont potentiellement changé. Ils doivent donc réapprendre à se connaître (Daigle, 2013; Knobloch et al., 2016). De plus, ils doivent établir une méthode qui concorde avec l'adaptation progressive du militaire à la vie civile et familiale (Daigle, 2013; Faber et al., 2008;

MacDermid et al., 2005). Bref, la réintégration optimale du militaire passe par la coordination de tous les membres de la famille.

Finale­ment, une facette à considérer lors de la phase de réintégration est les changements possibles dans l'état physique et psychologique du parent militaire à son retour de déploiement, ce qui peut poser de nouveaux obstacles à la réintégration du militaire dans la famille (Walsh et al., 2014). Les blessures musculosquelettiques constituent les séquelles physiques les plus communes chez les militaires (Manser, 2018b). Les changements les plus courants de l'état psychologique d'un militaire à la suite d'un déploiement sont le trouble de stress post-traumatique (TSPT) (Janke-Stedronsky et al., 2016; Manser, 2018b; Wanklyn et al., 2016), les problèmes de consommation (Richer et al., 2016), la dépression (Manser, 2018b; Wanklyn et al., 2016 ; Warner et al., 2009) et l'anxiété (Manser, 2018b; Warner et al., 2009). Au Canada, environ 20% des militaires iront chercher de l'aide auprès d'un professionnel de la santé pour des changements de l'état psychologique dans les deux ans suivant un déploiement (Manser, 2018b). Même si seulement environ 1% des familles militaires canadiennes sont touchées par un changement de l'état psychologique suffisamment important pour mener à un départ des FAC, ces conditions peuvent limiter la capacité du militaire à assumer des responsabilités parentales en plus d'avoir des répercussions considérables sur la famille (Faber et al., 2008; Lester et al., 2016; Manser, 2018b; 2020).

Communication

La communication entre le militaire et le reste de la famille s'avère un autre enjeu préoccupant lors du déploiement et d'absences prolongées. Il existe de nombreux moyens disponibles pour entrer en communication avec la famille tels que le courriel, le téléphone, les plateformes de vidéoconférences, les réseaux sociaux et la poste. Cet éventail de moyens créé par l'avancement de la technologie a permis de multiplier les moyens de communication lors d'un déploiement ou tout simplement lors d'absences du parent militaire, car les

échanges ne doivent plus nécessairement être initiés par le parent militaire comme c'était le cas avec le téléphone (MacDermid et al., 2005). Ceci permet d'augmenter les contacts entre le militaire et sa famille pendant le déploiement ou son absence. Selon une enquête auprès des conjoints et conjointes de militaires canadiens, Dursun et Sudom (2009) ont constaté que trois conjoint(e)s civil(e)s sur quatre avaient des contacts quotidiens ou hebdomadaires par courriel ou par téléphone avec le militaire pendant un déploiement ou une période d'absence prolongée. Néanmoins, malgré ces nombreuses possibilités, les contacts réguliers et directs entre le militaire et sa famille peuvent être difficiles à établir, en raison de la nature des activités du militaire pendant son déploiement et du décalage horaire (Dursun & Sudom, 2009). De plus, l'avancement technologique a aussi ses inconvénients, puisque les médias et l'instantanéité des nouvelles peuvent facilement devenir une source de stress pour les familles qui, par le biais de reportages, peuvent avoir des informations sur les événements qui se passent dans la région où le militaire est déployé, sans avoir des nouvelles de ce dernier (Martindale-Adams et al., 2016; MacDermid et al., 2005; McCreary et al., 2003; Pincus et al., 2001). Par exemple, Cozza et ses collaborateurs (2005) rapportent que les médias, plus particulièrement la télévision, sont la source de stress la plus importante chez les enfants issus de familles militaires, surtout lorsque cela concerne la mort potentielle du parent militaire.

Au-delà des moyens de communication, il peut y avoir des contraintes ou des filtres à la communication pendant le déploiement, tant dans ce que le militaire communique à sa famille qu'inversement, dans ce que la famille rapporte au militaire (MacDermid et al., 2005; Martindale-Adams et al., 2016). Ils doivent trouver un juste équilibre entre ce qu'il faut dire et s'abstenir de révéler. Le but est d'informer suffisamment le militaire pour qu'il sente qu'il fait toujours partie la famille tout en évitant de le préoccuper plus qu'il en faut. Par exemple, avant le déploiement, lors des préparatifs, la famille peut faire part des préoccupations familiales non résolues ainsi que des conséquences possibles du déploiement et de ses attentes (MacDermid et al., 2005). Ces discussions permettent à la famille d'avoir l'esprit tranquille et, ainsi, de diminuer le risque de problème de santé mentale lié au déploiement. De son côté, le militaire doit renseigner sa famille pour éviter qu'elle s'inquiète sans révéler des informations confidentielles (MacDermid et al., 2005). Pendant le déploiement, la

communication est vulnérable puisqu'elle est susceptible d'être influencée par la distorsion et les mauvaises perceptions causées, par exemple, par les reportages. La famille doit donc se tenir informée entre elle pour éviter les rumeurs (Lapp et al., 2010; Martindale-Adams et al., 2016; Pincus et al., 2001). Par conséquent, la communication est une préoccupation pour tous les membres de la famille lors du déploiement.

En résumé, le contexte militaire, mais surtout les déploiements et les absences prolongées, a des effets sur la famille. Cela peut amener des enjeux de communication, de rôles et de responsabilités familiaux, et de santé physique ou mentale. Cependant, les familles militaires vivent plusieurs autres contextes de vie différents de celui des familles civiles que seulement le déploiement. Elles peuvent être relocalisées, vivent avec un sentiment d'imprévisibilité, la primauté des besoins de l'armée sur ceux de la famille et un risque possible de blessure pour le militaire (Blaisure et al., 2015; Daigle, 2013, Dursun, 2015; Manser, 2020; Régimbald & Deslauriers, 2010). Néanmoins, à notre connaissance, ces aspects ont fait peu l'objet de recherche auprès de familles militaires visant à mieux décrire leur impact dans ces familles. Également, la recherche indique que ces différents événements vécus par les familles militaires peuvent poser des enjeux pour les différents membres de la famille, mais s'est peu attardée à ceux spécifiquement pour le système coparental.

Coparentalité

De façon générale, la coparentalité (ou relation coparentale) est définie comme la manière dont les parents collaborent dans leur rôle parental pour répondre aux besoins physiques, émotionnels, de protection et de développement de l'enfant (Feinberg, 2002; 2003). Feinberg (2002; 2003) divise la coparentalité en quatre grandes composantes (Annexe A). Premièrement, il y a *l'accord et la satisfaction à l'égard de la division du travail* qui inclut le partage des tâches, la routine familiale, les soins apportés à l'enfant et la gestion de l'argent. Deuxièmement, la *gestion conjointe de la famille* implique une concertation des parents dans la prise de décisions, de la négociation parentale et la capacité à former une

équipe de direction de la famille en s'assurant que le tout soit géré entre les parents sans impliquer les enfants. Troisièmement, *l'entente sur l'éducation et sur les soins apportés à l'enfant* comporte des aspects liés à l'accord entre les conjoints quant aux valeurs et à la morale, à la discipline, aux priorités d'éducation de l'enfant et à la sécurité. Finalement, le *soutien du coparent dans son rôle de parent* inclut la présence ou l'absence de respect et de valorisation mutuels, le respect des décisions et de l'autorité du coparent ainsi que la contribution au sein de la famille et le rôle que le coparent y joue.

Le fonctionnement du sous-système familial de coparentalité s'avère également déterminant pour le bien-être de l'enfant et de toute la famille (McHale & Irace, 2011). Ainsi, si le fonctionnement de l'équipe coparentale est fondé sur l'entente et la collaboration dans toutes les composantes, il est probable que ceci contribue au bien-être de la famille (Feinberg, 2002; 2003). Concrètement, une bonne alliance coparentale pourrait, entre autres, diminuer les effets du stress sur la famille et influencer la perception positive du soutien parental et de la relation conjugale chez les parents (Feinberg, 2003; Stright & Bales, 2003). C'est pourquoi il semble important d'intervenir sur la coparentalité afin de faciliter l'adaptation de la famille à différentes sources de stress (Delvecchio et al., 2015). Par contre, si la relation coparentale est conflictuelle, cela peut affecter, par exemple, le développement émotionnel de l'enfant, en haussant le risque que celui-ci développe des problèmes comportementaux internalisés ou externalisés (Feinberg, 2002; 2003; Umemura et al., 2015).

Ce modèle a été retenu, car il mise sur la qualité relationnelle plutôt que sur la quantification des actions assumées par chaque coparent (Feinberg, 2002; 2003). De plus, ce modèle s'insère dans une perspective écologique de la famille dans laquelle la coparentalité peut être influencée par différents facteurs individuels, familiaux et extrafamiliaux. La qualité de la relation coparentale peut, à son tour, influencer le développement et le bien-être de l'enfant et des membres de la famille (Feinberg, 2003). Cette façon de conceptualiser la coparentalité renvoie au *modèle bioécologique du développement humain* (Bronfenbrenner, 1979; 2001; 2005). Ce dernier considère que les relations entre des acteurs clés, tels que les

parents dans la relation coparentale, peuvent influencer sur le développement de l'enfant. De même, ces relations entre les acteurs clés peuvent être influencées par l'environnement proximal, mais aussi plus distal des coparents, tel que la culture dans laquelle ils évoluent.

Coparentalité en milieu militaire

Seulement quelques études se sont penchées sur la relation coparentale dans un contexte où l'un des parents est militaire. Il y a quelques écrits où les auteurs parlent de la relation coparentale, sans l'avoir explicitement étudiée, et des études qui examinent la division des tâches, qui est un aspect de la relation coparentale. Deux revues narratives ont abordé la relation coparentale sans explicitement l'étudier. Dans une revue narrative visant à comprendre comment réagissent les enfants face à la vie militaire et au fait qu'un de leurs parents est militaire aux États-Unis pendant les guerres en Irak et en Afghanistan, Lester et Flake (2013) ont conclu des articles recensés que les séparations et les réunifications associées aux absences pour de la formation ou pour un déploiement peuvent bouleverser la routine et la discipline familiale. Ces mêmes auteurs suggèrent donc que le déploiement puisse aussi présenter plusieurs obstacles à une coparentalité efficace, car cela requiert de fréquents changements dans la responsabilité à maintenir une bonne routine et discipline familiale. Paley et ses collaborateurs (2013) ont aussi fait une revue narrative d'études composées de militaires et leurs familles ayant été déployés pendant les guerres en Iraq et en Afghanistan menées par les États-Unis afin de mieux comprendre comment le déploiement affecte les différents systèmes familiaux (relation parent-enfant, relation conjugale et relation coparentale) et quels sont les facteurs qui modulent l'expérience du déploiement. De leur synthèse critique de la recherche sur l'impact du déploiement sur les familles militaires sous l'angle de systèmes familiaux et d'une perspective écologique, ils affirment, entre autres, que la relation coparentale des familles militaires a été très peu étudiée. Enfin, ces deux articles proposent de comprendre l'expérience des familles militaires, particulièrement les conséquences d'un déploiement, par les perspectives théoriques des systèmes familiaux et du modèle écologique du développement soulignant ainsi la pertinence d'un cadre conceptuel

sur le sujet, mais aussi le manque de recherche sur la relation coparentale au sein des familles militaires.

Des études présentant un cadre conceptuel lié au déploiement ont également abordé la relation coparentale. Gewirtz et ses collaborateurs (2011) décrivent des interventions pour soutenir les pratiques parentales, basé sur des programmes qui se sont avérés efficaces pour améliorer les comportements coparentaux chez des couples en cours de séparation/divorce. Dans la description des interventions (aucune donnée quant à son efficacité), les auteurs proposent un programme qui aiderait les coparents à travailler ensemble pour appliquer des stratégies parentales efficaces visant à réduire le stress à la maison (pour le parent civil), à faciliter la transition au retour de déploiement, à promouvoir l'estime de soi et le sentiment de maîtrise parental ainsi que la résilience des enfants. Ils affirment que d'assurer une constance des pratiques parentales pendant le déploiement et lors de la réintégration peut poser un défi, mais ils suggèrent que de maintenir l'unité parentale devrait aussi aider les parents à se rappeler qu'ils ont des buts parentaux communs. Pour terminer, ils font des recommandations pour préparer les transitions pendant le cycle de déploiement (p.ex. discuter des buts, des valeurs, des attentes quant aux rôles et responsabilités de chaque parent) afin de faciliter les changements dans la coparentalité qui surviennent. De leur côté, DeVoe et Ross (2012) présentent un cadre conceptuel du cycle parental du déploiement où ils soulèvent quelques éléments référant plus spécifiquement à la relation coparentale. Par exemple, les auteurs vont discuter de la présence de conflits entre les parents concernant la division des rôles et responsabilités familiales. Ils abordent le développement de nouvelles routines, de nouvelles sources de soutien excluant le parent militaire puisqu'il est déployé, la transformation et la complexification des rôles parentaux du parent civil. Enfin, au retour du parent militaire, les auteurs nomment la présence de nouveaux défis coparentaux possibles face aux réactions des enfants au déploiement, la renégociation des rôles et responsabilités parentaux et le développement d'une nouvelle gestion familiale adaptée à la nouvelle réalité post-déploiement (DeVoe & Ross, 2012).

Des études empiriques ont également examiné certains aspects de la relation coparentale après un déploiement sans directement l'étudier. L'étude qualitative de Walsh et ses collaborateurs (2014), menée auprès de 14 hommes états-uniens déployés il y a moins de 2 ans, visait à mieux comprendre les expériences des pères auprès de leurs enfants de moins de 7 ans après un déploiement. Une entrevue semi-structurée était menée 6 semaines avant la participation des pères (majoritairement des réservistes) à un programme d'intervention de groupe pour les familles militaires d'une durée de 10 semaines. Une analyse thématique de contenu a permis d'identifier les thèmes caractérisant la relation des pères militaires avec leurs enfants. Les résultats détaillent un ensemble de thèmes portant sur les difficultés que les pères rapportent vivre dans leur parentalité au retour du déploiement. Une des difficultés soulevées est liée à la relation avec la mère au sujet de l'enfant, thème qui se rapproche de la définition de la coparentalité telle que décrite par Feinberg (2002; 2003). Les pères rapportent que la relation avec la mère est importante pour leur permettre de retrouver leur rôle et leur relation parentale après un déploiement. S'ils ont de la difficulté à rétablir une relation avec la mère de l'enfant (qu'ils forment ou non encore un couple avec elle), cela peut poser un défi dans la réintégration de leur rôle parental. À la lumière des résultats, les auteurs concluent ainsi qu'il y a un risque de conflit entre les parents lors du retour du militaire concernant la réappropriation de ses rôles et ses tâches ce qui fait que la relation coparentale pourrait être un facteur qui a un impact sur la parentalité du père.

Faber et ses collaborateurs (2008) ont effectué une étude qualitative auprès de 16 militaires réservistes et de 18 membres de la famille (conjoint(e), parent ou personne significative) de réservistes aux États-Unis dans laquelle ils rapportent l'ambiguïté par rapport aux rôles et la prise de décision au retour de déploiement du parent militaire. Même si les auteurs ne nomment pas explicitement le terme de la coparentalité, les résultats empiriques de cette étude touchent la répartition des rôles et des responsabilités parentales pouvant être perturbée pendant et après le déploiement. Par exemple, à son retour, le parent militaire doit renégocier ses responsabilités et ses rôles parentaux, car le parent civil a assuré certaines responsabilités, et ne souhaite pas nécessairement y renoncer puisqu'il envisage qu'il est possible que son coparent militaire ne puisse pas les assumer très longtemps avant

de devoir repartir. De plus, lorsqu'il faut réintégrer le parent militaire dans les activités quotidiennes de la famille, aucun membre de la famille ne sait quand ni comment la reprise des responsabilités parentales doit se faire. Donc, les changements occasionnés par le départ et le retour de déploiement d'un parent et la renégociation des responsabilités peuvent avoir une répercussion sur l'accord et la satisfaction des parents quant à la division des tâches.

Enfin, Bóia et ses collaborateurs (2018) ont effectué une étude qualitative avec 13 conjointes de militaires ayant fait au moins deux déploiements à l'international et vivant au Portugal. L'étude visait à documenter l'association entre la parentalité, la relation conjugale et le déploiement. Encore une fois, les résultats de l'étude ont soulevé certains éléments plus spécifiques à la relation coparentale. Pendant le déploiement, les conjointes rapportent la perte de soutien du conjoint militaire concernant les tâches et responsabilités parentales. Elles soulèvent aussi des façons de maintenir la participation des tâches et responsabilités parentales du père militaire pendant son absence (p.ex. aide aux devoirs, prise de décisions concernant les enfants). Lors de la réintégration du militaire, cette dernière se ferait plus facilement si le militaire avait maintenu certains rôles et responsabilités. Il demeurerait que certaines responsabilités prendraient plus de temps que d'autres à être partagées entre les deux parents. Les conjointes mentionnent aussi volontairement prendre une distance avec l'enfant pour faire une place au père.

En somme, les quelques études menées auprès de mères civiles et pères militaires provenant majoritairement des États-Unis ont commencé à évoquer la relation coparentale comme un aspect important à considérer pour comprendre l'adaptation des enfants, parents et familles militaires. Elles ont révélé que le déploiement peut avoir un effet sur la coparentalité, en détaillant surtout une composante de la coparentalité, soit la division des tâches, et que d'avoir une bonne relation coparentale est souhaitable pour le militaire afin qu'il reste, d'une certaine façon, présent dans la famille même s'il est absent physiquement. Toutefois, ces quelques études se sont centrées sur le déploiement, sans considérer les enjeux posés par d'autres aspects de la vie militaire. De plus, ces études ne portaient pas

explicitement sur la coparentalité, abordant les enjeux touchant la division des tâches, qui n'est que l'une des quatre dimensions de la coparentalité selon Feinberg (2002, 2003). Ainsi, ces études négligent les aspects plus psychologiques et relationnels de la coparentalité. La valorisation d'une gestion conjointe de la famille, l'équilibre entre les relations père-enfant et mère-enfant, le partage et l'accord entre les parents au sujet de comment élever les enfants et de ce que chacun fait pour soutenir l'autre dans sa parentalité et l'évitement à dénigrer ou miner son rôle auprès des enfants font autant partie de la relation coparentale. Ces études ne sont donc pas guidées par un modèle théorique précis pour étudier la coparentalité. En fait, la présente recension des écrits n'a mené qu'à l'identification de quatre études empiriques ayant fait de la coparentalité en milieu militaire leur objet principal, dont une étude qualitative et trois études quantitatives, incluant un mémoire de maîtrise et une thèse de doctorat n'ayant pas fait l'objet de publications dans des revues savantes.

Premièrement, dans son mémoire de maîtrise, réalisé aux États-Unis, en Virginie-Occidentale, Todd (2011) a effectué une étude quantitative auprès de 31 femmes ayant vécu un déploiement de leur conjoint et ayant au moins un enfant. Ce mémoire visait à comparer les niveaux de stress et d'alliance parentale de deux groupes de mères distingués par les comportements coparentaux qu'elles rapportaient avoir adoptés en l'absence de leur partenaire. Deux groupes ont été formés à partir de cet échantillon sur la base des réponses au questionnaire *The Co-parenting Scale* (McHale, 1997). Le premier groupe ($n = 16$) rapportait une qualité élevée de coparentalité (c.-à-d. participantes qui ont déclaré avoir des pratiques de partage des responsabilités parentales au-dessus du 50^e percentile) alors que le deuxième groupe ($n = 15$), une faible qualité de coparentalité (c.-à-d. inférieures au 50^e percentile). Ces deux groupes étaient par la suite comparés afin de déterminer s'ils avaient des niveaux différents sur des variables de stress et d'alliance parentaux. Les résultats de cette étude montrent qu'il n'y a pas de différence significative entre les groupes sur le stress et l'alliance parentaux après un déploiement. Même si la petite taille d'échantillon et la façon dont les groupes ont été séparés *a posteriori* sur un critère ayant peu d'assises empiriques auraient pu avoir un impact sur les résultats, plusieurs pistes de réflexion liées aux limites de l'étude s'avèrent intéressantes à considérer. En effet, l'auteure suggère d'explorer l'influence

du déploiement sur la coparentalité par une méthode qualitative pour mieux comprendre les changements dans la relation coparentale lors d'un déploiement et d'inclure les pères militaires étant donné qu'ils pourraient avoir une perception différente de l'influence du déploiement sur la coparentalité.

Ensuite, la thèse de doctorat de Elish (2018), réalisée aux États-Unis, au Kansas, s'inscrivant dans un projet plus large visant à vérifier l'effet d'un programme d'intervention sur la relation coparentale, a tenté d'identifier les associations entre la santé mentale, les comportements des coparents l'un envers l'autre et leurs comportements parentaux. Elish (2018) a effectué une étude quantitative auprès de 184 familles incluant un père militaire de la réserve nationale ayant un enfant entre 4 et 13 ans. L'objectif de l'étude était d'examiner si les comportements négatifs des coparents l'un envers l'autre expliquent le lien entre la détresse psychologique (incluant les symptômes de TSPT) de chaque parent et leurs comportements parentaux. Les participants prenaient part à un programme d'intervention, administré au retour du déploiement d'un parent militaire, visant un échantillon de militaires actifs et de leurs épouses. Ce programme adapté au contexte militaire et d'une durée de 14 semaines visait à augmenter la fréquence de pratiques parentales positives telles que l'encouragement des compétences, l'implication positive et la résolution de problèmes familiaux. Les symptômes psychologiques d'anxiété et de dépression, ainsi que les symptômes de TSPT étaient évalués avant l'assignation aléatoire à la condition d'intervention ou contrôle, ainsi que les comportements négatifs (verbaux, affectifs et physiques) de chaque parent envers l'autre parent au sujet de leur enfant. Ceux-ci ont été codés à partir d'un enregistrement vidéo d'une durée de 5 minutes d'une discussion entre les coparents, en l'absence de l'enfant, portant sur un enjeu de coparentalité choisi par le couple (p.ex., rétablissement de routines et de rôles au retour du déploiement, réintégration du militaire dans la routine familiale) afin de convenir d'une solution. Les participants étaient ensuite assignés aléatoirement à l'intervention ou au groupe témoin, recevant les ressources usuelles (documentation écrite et ressources web). Les comportements parentaux de chaque parent envers l'enfant (résolution de problèmes, engagement positif, encouragement, discipline sévère) ont été codés à partir de tâches d'interaction parent-enfant d'une durée de

40 minutes, filmées un an après le niveau de base (après que certains aient pris part à l'intervention). Les résultats montrent une forte corrélation positive entre les comportements négatifs de chaque coparent envers l'autre (.85) et entre la qualité des comportements parentaux de chaque parent (.74). Il y aurait ainsi une forte concordance entre les coparents dans la négativité qu'ils expriment l'un envers l'autre de même que dans la qualité des comportements parentaux de chacun envers leur enfant. Les résultats relèvent aussi qu'une moins bonne santé mentale de l'un des coparents est modestement associée à des interactions plus négatives envers leur coparent et de leur coparent envers eux (liens variant de .09 à .18). Enfin, des comportements plus négatifs du père militaire envers la mère civile au niveau de base sont modestement associés à des comportements coparentaux moins positifs de la mère un an plus tard (lien = -.19). Malgré que cette étude ait été réalisée avec des réservistes, l'influence de la détresse psychologique et du TSPT et la présence de comportements négatifs de part et d'autre des coparents s'avèrent des facteurs pertinents à prendre en compte pour comprendre la coparentalité pour l'ensemble des familles militaires.

Une étude menée par Feinberg et ses collaborateurs (2020) s'est intéressée à la transition à la parentalité chez les familles militaires. Ils ont adapté leur programme (*Family Foundation*) au contexte militaire et ont cherché à évaluer si la participation à ce programme favorisait le développement d'une meilleure relation coparentale 6 mois après la naissance d'un premier enfant. Le but de ce programme est de soutenir la transition à la parentalité en renforçant le soutien et la cohésion coparentaux. Les adaptations faites pour le contexte militaire au programme étaient visuelles par le changement des images de familles pour celles de familles militaires par exemple et contextuelles en modifiant les suggestions et conseils donnés pour tenir compte des événements typiquement liés aux familles militaires (p.ex. déploiement). Cette étude quantitative a été menée auprès de 46 couples hétérosexuels américains comprenant au moins un membre qui était militaire (20 % des couples étaient tous les deux militaires) et qui n'avait pas été déployé depuis au moins six mois. Les couples étaient affectés aléatoirement à l'intervention ou au groupe témoin (sans intervention) alors qu'ils attendaient la naissance d'un premier enfant de leur union. L'intervention comportait une série de modules en ligne à réaliser en couple pendant la grossesse. Six mois après la

naissance de l'enfant, 44 mères et 36 pères ont rempli un questionnaire en ligne dans lequel ils évaluent la qualité de leur relation coparentale. Les participant.es du programme rapportent un meilleur accord coparental que ceux du groupe témoin (aucune différence de genre). De plus, les mères du groupe d'intervention rapportent plus de proximité et plus de soutien dans leur relation avec leur coparent que celles du groupe témoin. Cependant, ces effets n'étaient pas observés chez les pères. De plus, les auto-rapports des participant.es des deux groupes suggèrent que le programme n'aide pas les couples à éviter le dénigrement du coparent, l'apparition de conflits dans le couple, ni à adopter de meilleures stratégies de résolution de conflit. L'intérêt que Feinberg montre dans cette étude à adapter au contexte militaire son intervention, qui s'est avérée avoir un effet pour favoriser le développement d'une saine relation coparentale chez de nouveaux parents non militaires (Feinberg et al., 2016; Feinberg et al., 2010), souligne l'importance de prendre en compte les spécificités et les enjeux particuliers que vivent les familles militaires si l'on souhaite soutenir leur relation coparentale. Néanmoins, les résultats limités observés avec cet échantillon relativement petit indiquent que, malgré que l'adaptation ait tenu compte des événements contextuels spécifiques aux militaires, plus de recherches sont nécessaires pour bien documenter les enjeux coparentaux des familles militaires afin d'en connaître davantage sur le sujet et concevoir ainsi un programme d'intervention bien adapté à leur réalité.

Une dernière étude, qualitative, s'est concentrée sur la coparentalité dans le cycle de déploiement (DeVoe et al., 2020). Le but des auteurs était de caractériser les expériences coparentales vécues et les facteurs de stress de la relation coparentale pendant le déploiement. Pour y arriver, 39 militaires réservistes et 31 partenaires civils états-uniens ayant un enfant de moins de 5 ans pendant un déploiement à la guerre ont été interviewés à l'aide d'une entrevue individuelle semi-structurée. L'analyse thématique a fait ressortir quatre thèmes principaux répartis dans les trois phases du déploiement. Premièrement, lors du pré-déploiement, l'avis de déploiement changeant et le processus d'adieux multiples (pour la formation, puis le départ en mission) amèneraient, entre autres, plus de difficultés dans la dyade coparentale. Par exemple, lorsque l'enfant est d'âge préscolaire, les changements fréquents avant la date du départ peuvent occasionner de la frustration chez le parent civil

envers le parent militaire puisqu'il doit gérer les difficultés émotionnelles répétées de l'enfant. Deuxièmement, lors du déploiement, la transition de la coparentalité (c.-à-d. le transfert de certaines responsabilités et rôles du parent militaire au parent resté à la maison) serait difficile pour les deux parents. Le parent à la maison se sent seul face aux différentes responsabilités familiales alors que le militaire ne peut plus participer quotidiennement aux tâches familiales. Le militaire doit alors faire confiance au parent à la maison. Alors que certains estiment ne pas être en mesure d'être coparents à distance, d'autres disent que leur objectif coparental est de soutenir leur partenaire comme ils le peuvent. Troisièmement, les participants ont identifié certaines stratégies employées pendant le déploiement touchant deux aspects spécifiques. D'une part, concernant la communication, il existe deux stratégies possibles, soit d'avoir des contacts réguliers pour garder une présence cohérente du parent absent ou de limiter les contacts pour se concentrer sur ses tâches respectives. Cette dernière stratégie semblait plus typique des couples ayant une relation tumultueuse. D'autre part, la coparentalité implique aussi des comportements de soutien manifestes lorsque les deux parents sont présents avec l'enfant, mais aussi des comportements implicites quand l'un des coparents est absent. Ainsi, lors d'un déploiement, pour permettre de garder une connexion émotionnelle entre le parent militaire et les enfants, le parent à la maison doit faire des efforts pour garder la présence positive du militaire dans l'esprit des enfants (p. ex. photos, carte géographique, décompte quotidien du retour). D'ailleurs, ces efforts peuvent être bénéfiques à plus long terme puisqu'ils semblent faciliter une réintégration positive du militaire dans la famille. Finalement, il y a la réunification et réintégration, liée au post-déploiement, qui se divise en deux sous-thèmes. Les participants mentionnent, comme dans les études décrites plus haut, la renégociation et le repartage des responsabilités parentales ainsi que le rythme auquel cela peut se faire. Effectivement, le parent à la maison peut être ambivalent à laisser certaines tâches au militaire qui est de retour. De leur côté, les militaires rapportent se sentir externes à la routine parentale, incertains de ce qu'ils devraient faire ou en désaccord avec comment l'autre parent a géré des situations pendant son déploiement. Les parents civils et militaires rapportent tous deux avoir de la difficulté à savoir à quel moment il est opportun que le militaire réintègre ses tâches parentales. À cela peut venir s'ajouter des préoccupations pour certains de problème de santé mentale possible du parent militaire (p.ex. TSPT) et des impacts que cela aurait sur leurs capacités parentales. En somme, l'étude de DeVoe et ses

collaborateurs (2020) relève les impacts spécifiques observés par les parents militaires et leurs conjoint(e)s civil(e)s lors des différentes phases du déploiement, mais fait aussi ressortir que certaines stratégies peuvent atténuer ces impacts et préserver la relation coparentale et le rôle parental du père militaire. Plus spécifiquement, les perturbations entraînées par le déploiement sur la relation coparentale touchent surtout la séparation et la réunification du parent militaire à la famille.

En somme, la vie militaire pose des défis importants pour la famille. Les recherches antérieures ont toutefois peu documenté la relation coparentale. Celle-ci s'avère jouer un rôle crucial, surtout dans un contexte de déploiement, car une bonne relation coparentale semble importante pour faciliter le passage de la famille à travers les différentes phases et défis du déploiement. Les quelques études sur la coparentalité dans les familles militaires indiquent qu'il est important de tenir compte de l'environnement militaire dans la coparentalité, mais également d'avoir le point de vue des parents militaires et civiles puisque chacun aurait une expérience ou une perspective potentiellement différente de leur relation coparentale. Outre l'étude de Feinberg et ses collaborateurs (2020) qui portait sur une intervention pour faciliter la transition à la parentalité, les études identifiées se concentrent sur le déploiement et les enjeux reliés, mais ciblent peu les stratégies pour faire face aux enjeux soulevés (sauf DeVoe et al., 2020), et n'abordent pas toutes les facettes de la coparentalité. De plus, sauf l'étude de Bóia et ses collaborateurs (2018) qui a été menée au Portugal, les études recensées abordant directement ou indirectement la coparentalité sont réalisées aux États-Unis, ne reflétant pas nécessairement la réalité canadienne. Même s'il est possible de noter de nombreuses similarités entre ces deux pays, il y a des différences notables pour la famille militaire quant aux aspects socioéconomiques, culturels, de revenus, de politiques et de réglementations provinciales, et des exigences militaires (Manser, 2018b; 2020). Finalement, les études incluent souvent une des deux perspectives de la famille, soit les pères ou les mères. Lorsque les pères sont inclus, la moitié des études recensées ont un échantillon de réservistes. Même s'il y a des similarités entre les militaires actifs et les réservistes, il y a aussi des différences importantes à considérer pour la dynamique coparentale (p.ex. le choix d'être déployé, avoir un emploi civil, etc.).

Objectifs de la présente étude

La présente étude vise à étendre la compréhension de la relation coparentale dans une famille hétéroparentale comportant au moins un enfant de moins de 12 ans et un père membre des FAC, celle-ci étant limitée par le peu de recherche empirique sur le sujet. L'étude a quatre objectifs. Premièrement, elle vise à décrire la représentation que se font les pères et les mères de familles militaires de la coparentalité. Deuxièmement, elle explore la place occupée par la vie militaire dans le discours coparental des parents issus de familles militaires, c'est-à-dire en quoi leur description de leur relation coparentale est liée à des éléments propres à l'emploi de militaire du père. Troisièmement, elle vise à décrire les enjeux que posent les exigences particulières de la vie militaire pour les différentes facettes de la relation coparentale décrites par Feinberg (2002; 2003). Quatrièmement, elle explore les stratégies employées par les parents au sein de ces familles pour répondre aux besoins des enfants, celles-ci pouvant soit rehausser ou nuire à la qualité de la relation coparentale. Elle vise à cerner ces objectifs par une triangulation de perspectives complémentaires, soit celles des pères militaires et des mères civiles, pour y faire ressortir les convergences et les divergences. Enfin, la qualité perçue de la relation coparentale et les enjeux de santé physique et mentale rapportés par les répondant.es sont pris en compte pour contextualiser leurs enjeux et leurs stratégies.

Chapitre 2 - Méthode

Ce projet de recherche adopte une approche mixte principalement qualitative, mais qui intègre certains outils quantitatifs. D'une part, l'approche qualitative est descriptive découlant d'une démarche inductive. Elle s'articule également autour du paradigme constructiviste. Cela signifie que l'expérience des participant.es leur permet d'avoir des perceptions différentes du même phénomène, ce qui permet d'avoir des points de vue différents ancrés dans une réalité propre. Donc, la chercheuse peut avoir accès à plusieurs réalités d'un même phénomène lui permettant de mieux le décrire, et ce, surtout dans un contexte où il y a peu de recherche sur le sujet (Guba & Lincoln, 1994). D'autre part, il s'agit aussi d'une approche mixte convergente étant donné que les données qualitatives et quantitatives sont recueillies à peu près en même temps et qu'il y a une intégration des deux sources de données dans l'interprétation des résultats (Creswell & Creswell, 2018).

Ce mémoire s'inscrit aussi dans une étude plus large qui vise à mieux comprendre la coparentalité dans les familles militaires. Cette grande étude compte plusieurs phases : 1) questionnaires en ligne en anglais et en français; 2) entrevues individuelles en français avec certains des pères militaires, des mères civiles et des mères militaires ayant participé à la Phase I; 3) groupes de discussion avec des intervenants auprès de familles militaires. Ainsi, pour ce projet de recherche, ce dernier s'inscrit dans la Phase II du projet, mais utilise aussi une partie du questionnaire en ligne de la Phase I.

Participants

Critères de participation

Les critères d'inclusion pour les pères militaires ou vétérans depuis moins de cinq ans et les mères civiles sont d'être parent d'au moins un enfant ayant 12 ans et moins et être un couple cohabitant ou marié composé d'un père militaire (ou vétéran depuis moins de cinq ans) et d'une mère civile. Les participant.es doivent également comprendre et parler le français pour bien comprendre les questions posées lors de l'entrevue afin d'être en mesure

d'y répondre aisément. Les entrevues ont été menées uniquement en français, la langue maîtrisée par les intervieweuses et doctorantes travaillant sur le projet, pour assurer une compréhension des réponses et assurer la facilité des échanges pendant l'entrevue.

Pour le projet qualitatif (Phase II) plus large auquel ces participant.es ont pris part, les entrevues individuelles menées en français sont ouvertes également aux mères militaires ou vétérans, aux pères civils dont la conjointe est militaire ou vétéran, de même qu'aux membres de couples composés de deux militaires (ou vétérans). Toutefois, dans le cadre de ce mémoire, les participant.es admissibles ont été circonscrits pour assurer une certaine homogénéisation dans le traitement des données qualitatives. De plus, étant donné le peu de recherche sur le sujet, il semble important de décrire l'expérience de la perspective des pères militaires et des mères civiles pour commencer, puisqu'il s'agit de la structure de famille biparentale la plus fréquente au sein des FAC (Manser, 2018a).

Échantillonnage

Les participant.es à cette étude incluent des pères, membres actifs (Force régulière ou Réserve) ou vétérans des FAC, et des mères civiles dont le conjoint est ou a été militaire. L'échantillon est composé de 15 pères militaires et de 15 mères civiles. Ces 30 participants proviennent de 28 familles différentes. En effet, il y a deux couples parmi les pères et les mères de l'échantillon. Lors de l'analyse thématique, leurs propos sont analysés séparément, chacun représentant la perspective de père militaire ou de mère civile, sans comparaison ni croisement de leurs propos avec ceux de l'autre membre du couple.

Il s'agit d'un échantillon par homogénéisation, c'est-à-dire qu'il est question d'étudier en profondeur un nombre de participants à l'intérieur d'un groupe donné (Pires, 1997), soit les familles militaires dans lesquelles le père est membre des FAC ou vétéran et la mère ne l'est pas. Le but est d'avoir un échantillon relativement homogène qui a la même correspondance sociale et structurelle, comme la culture militaire et la structure familiale.

L'homogénéité est atteinte par le fait que les participant.es proviennent du milieu militaire, ont des enfants d'âge préscolaire ou de niveau scolaire primaire (0 -12 ans) et ont la même structure familiale (c.-à-d. famille biparentale avec un père militaire et une mère civile). En revanche, une diversification intergroupe des caractéristiques entre les participant.es est faite. Ces derniers proviennent de bases militaires canadiennes différentes, de commandements différents et ils sont des parents de genres et de statuts (c.-à-d. militaire ou civil) différents (Pires, 1997). Finalement, il s'agit d'un échantillon statique, puisque le nombre de participant.es est déterminé avant le recrutement (Polkinghorne, 2005).

Caractéristiques sociodémographiques des participants

Le tableau 1 détaille les informations sur les caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon, incluant leur âge, leur niveau de scolarité, leur revenu, leur lieu de résidence et leur statut conjugal. Trois participant.es sur cinq ont un niveau de scolarité universitaire. Quant au revenu familial, le revenu médian de l'échantillon se situe entre 80 000\$ à 99 999\$ et plus du tiers de l'échantillon a un revenu supérieur à 120 000\$. Les deux tiers des participant.es habitent la province de Québec, et ce, surtout dans les régions métropolitaines des villes de Québec et de Montréal. Six participant.es sont des immigrants (deux pères militaires et quatre mères civiles ne sont pas né.es au Canada). Enfin, les deux tiers des participant.es sont marié.es à leur partenaire.

Concernant les caractéristiques des militaires (c.-à-d. des pères participants ainsi que des conjoints des mères civiles participantes), la très grande majorité fait partie de la Force régulière des FAC. Les pères militaires ont en moyenne 12 ans de service et sont rattachés à différents commandements, dont la majorité est de l'Armée canadienne et l'Aviation royale canadienne. Ils ont typiquement vécu d'une à trois absences prolongées et deux relocalisations ou moins depuis la naissance de leur premier enfant. Ensuite, l'occupation des mères civiles (c.-à-d. des mères participantes ainsi que des conjointes des pères militaires participants) se répartit principalement en deux catégories, soit les mères qui sont parents à

la maison et celles qui occupent un emploi à temps plein. Toutefois, quelques mères rapportent deux occupations différentes (p.ex. études et emploi).

Enfin, tous les enfants des participant.es sont des enfants biologiques ou adoptés du couple actuel (c.-à-d. que le ou la participant.e et son partenaire sont les deux parents légaux) à l'exception d'un enfant dont le père militaire participant qui, bien qu'il ne soit pas le parent légal de cet enfant, vit avec sa conjointe et l'enfant depuis la première année de vie de l'enfant et assume le rôle de père¹. Sept parents ont un ou plusieurs enfants ayant des besoins particuliers (p.ex., handicap, difficulté d'adaptation, difficulté d'apprentissage, maladie chronique ayant un impact sur le fonctionnement quotidien).

Tableau 1

Caractéristiques sociodémographiques individuelles et familiales de l'échantillon

Caractéristiques	Échantillon	
	Pères militaires (n = 15)	Mères civiles (n = 15)
Âge : M [min; max]	36 ans [26; 47]	37 ans [27; 45]
Niveau de scolarité (plus haut diplôme obtenu)		
Secondaire V ou D.E.P.	4	2
Collégial (CÉGEP)	3	3
Universitaire 1 ^{er} cycle	6	7
Universitaire cycles supérieurs	2	3
Revenu familial		
Moins de 39 999 \$	1	1
De 40 000 \$ à 59 999 \$	1	1
De 60 000\$ à 79 999\$	3	5
De 80 000\$ à 99 999\$	1	2
De 100 000\$ à 119 999\$	3	1
120 000\$ ou plus	6	5
Lieu de résidence		
Région de la Capitale Nationale (RCN) (c.-à-d-, Ottawa, Gatineau)	1	2

¹ Déterminé par l'absence de contact entre l'enfant et son père biologique et le fait que le père interviewé se décrit comme étant le père de l'enfant.

Colombie-Britannique	1	1
Alberta	0	1
Ontario (hors RCN)	2	0
Québec (hors RCN)	8	11
Nouvelle-Écosse	1	0
Autre (hors du Canada)	2	0
Statut conjugal		
Mariés	10	10
Union de fait	5	5
Statut du père militaire ^a		
Force régulière	12	14
Réserve	2	1
Vétéran	1	0
Commandement ^a		
Armée canadienne	4	8
Aviation royale du Canada	4	5
Marine royale canadienne	3	1
Autre commandement (p.ex., opérationnel, chef du personnel militaire)	4	1
Années dans les FAC ^a : <i>M</i> [min; max]	12,1 ans [3; 25]	12,4 ans [2; 23]
Absences prolongées depuis la naissance du premier enfant ^{a-b}		
Aucune	0	1
1 à 3	10	4
4 à 6	1	4
7 à 9	3	1
10 à 12	0	1
13 à 15	0	2
20 ou plus	0	2
Relocalisations depuis la naissance du premier enfant ^a		
Aucune	4	4
1	5	2
2	3	4
3	0	3
4	2	1
5	1	0
9 ou plus	0	1
Occupation de la mère civile ^c		
Parent à la maison	4	8
Emploi à temps partiel	0	0
Emploi à temps plein	7	5
Parent à la maison et emploi à temps partiel	1	1
Emploi à temps plein et étudiante à temps partiel	2	0
Emploi à temps partiel et étudiante à temps partiel	1	1
Enfants		

Nombre : <i>M</i> [Min; Max]	2,1 [1; 3]	2,3 [1; 4]
Âge : <i>M</i> [Min; Max]	6,0 [0; 14]	7,1 [1; 17]
Un ou plus avec des besoins particuliers [oui]	4	3

Note.

a Selon la personne interviewée, l'information réfère au participant lui-même ou à son partenaire, dans le cas des mères participantes.

b Un père participant a souhaité de ne pas répondre à la question.

c Selon la personne interviewée, l'information réfère à la participante elle-même ou à sa partenaire, dans le cas des pères participants.

Matériel

Le projet de recherche repose sur un devis mixte dont les données sont recueillies via un questionnaire en ligne (quantitatif) et des entrevues individuelles (qualitatives). Le questionnaire comprend six sections, dont seulement trois sont prises en compte dans le présent projet : les informations sociodémographiques et liées au vécu militaire, la santé et habitudes de consommation et enfin, la qualité de la relation coparentale. Les trois autres sections (Relation de couple, Rôle de parent et Perception des rôles de père et de mère) seront prises en compte dans le projet plus vaste puisqu'elles feront l'objet d'analyses quantitatives de l'ensemble des données recueillies à la Phase I. Les entrevues sont menées au moyen d'un guide de questions semi-structuré. L'entrevue comprend deux sections, mais seule la première partie est prise en compte pour le présent mémoire puisqu'elle porte sur des éléments clés de la conception de la coparentalité de Feinberg (2002; 2003) et vise à répondre aux objectifs du présent mémoire. La seconde partie porte sur des défis coparentaux vécus avant, pendant et après une absence prolongée, répondant à d'autres objectifs du projet plus large duquel est issu le présent mémoire. Ils font l'objet du mémoire d'une autre étudiante au doctorat en psychologie.

Cette approche mixte a été privilégiée, car, d'une part, étant donné le peu de recherche sur le sujet, il est important d'avoir des informations diversifiées sur les concepts d'intérêts, tels que l'évaluation quantitative de la qualité de la relation coparentale des participants et leur description qualitative du fonctionnement coparental dans la famille. Les variables quantitatives servent ainsi à dresser un portrait global du vécu de l'échantillon. De plus, les

outils quantitatifs ont pour but d'optimiser la compréhension des données qualitatives en tentant d'approfondir les explications par la convergence des deux types de données. Pour ce faire, les données sont analysées et rapportées séparément pour, par la suite, être interprétées par une comparaison côte à côte pour relever les similitudes et les contradictions entre les deux types de données (Creswell & Creswell, 2018).

Informations sociodémographiques et liées au vécu militaire de la famille.

Cette section du questionnaire en ligne (Annexe B) recueille des informations sur diverses caractéristiques des participant.es et de leur conjoint.e, telles que l'âge, le genre, le niveau de scolarité et la région dans laquelle ils habitent. Pour eux-mêmes et pour leur partenaire, les participant.es indiquent l'occupation actuelle de la mère civile, le commandement auquel est ou a été rattaché le père militaire et la durée de son service dans les FAC. Certaines questions portent sur le couple comme le revenu familial, le statut conjugal et le nombre d'années de vie commune. D'autres questions portent sur le(s) enfant(s) qui vivent avec le couple: le nombre d'enfants dans leur famille, leur sexe, leur âge, et si un ou plusieurs enfants de la famille ont des besoins particuliers (p.ex., handicap physique, difficulté comportementale). Enfin, une dernière série de questions (Annexe C) porte sur des expériences de la famille propre à la vie militaire, soit les expériences d'absences de la maison du parent militaire, ainsi que les relocalisations. Celles-ci demandent la durée totale des absences du parent militaire au cours de la dernière année, le nombre d'absences prolongées de plus de 30 jours et de relocalisations depuis l'arrivée de leur premier enfant et le temps écoulé depuis la dernière absence prolongée et la dernière relocalisation. Ce questionnaire créé pour la présente étude a été ajusté en fonction de recommandations des membres du Conseil d'examen de la recherche en sciences sociales (CERSS) du MDN afin d'assurer leur pertinence, leur cohérence avec la terminologie utilisée dans les FAC et également pour éviter de recueillir des informations dont le croisement pourrait mener à l'identification des participants.

Santé et habitudes de consommation

Cette section (Annexe D) comprend des questions adaptées de *l'Enquête sur la santé dans les Forces armées canadiennes / Canadian Armed Forces Health Survey* menée par Statistiques Canada de janvier à juin 2019 (Statistiques Canada, 2018a; 2018b). Les participant.es évaluent la qualité de leur santé physique et mentale, ainsi que celle de leur conjoint.e en détaillant si, depuis qu'ils sont parents, ils ont éprouvé des symptômes ou reçu un diagnostic de problème de santé mentale (liste fournie). Concernant les habitudes de consommation, les répondant.es indiquent, pour eux-mêmes et leur partenaire, la fréquence de consommation d'alcool, le nombre de consommations habituellement prises et s'ils ont consommé du cannabis dans la dernière année.

Qualité de la relation coparentale

Pour mesurer la relation coparentale, le questionnaire (Annexe E) comprend la version complète à 35 énoncés du *Coparenting Relationship Scale* (CRS; Feinberg et al., 2012), basé sur le modèle de la coparentalité de Feinberg (2002; 2003). Le questionnaire se divise en deux sous-sections. Les 30 premiers énoncés sont des affirmations sur différentes façons de travailler avec son ou sa partenaire en tant que parent. Ils sont évalués sur une échelle de Likert de 0 (« Pas vrai ») à 6 (« Tout à fait vrai »). Les cinq derniers énoncés réfèrent aux interactions conflictuelles lorsqu'il ou elle est en présence de son partenaire et de leur enfant. Ils sont évalués sur une échelle de 0 (« Jamais ») à 6 (« Très souvent plusieurs fois par jour »). Le score total reflète la perception que le parent a de la qualité de sa relation coparentale. Il se calcule par la moyenne des réponses aux 35 items, après avoir inversé l'échelle de réponse des dix-neuf items évaluant des comportements coparentaux négatifs.

La version complète du CRS n'a pas encore fait l'objet d'une validation en français. La version française utilisée dans le projet est issue de deux sources. Une version française du questionnaire abrégé (14 items : 1, 2, 4, 5, 6, 9, 16, 20, 22, 24, 25, 27, 33 et 34) a été développée pour *l'Enquête longitudinale auprès des parents séparés et recomposés du Québec 2 (ELDEQ-2)* dont fait partie la chercheuse principale du projet. Les onze items

restants ont été traduits en français pour le présent projet par le processus suivant : 1) traductions françaises indépendantes par trois membres de l'équipe, toutes francophones et familières avec le modèle de coparentalité de Feinberg (2002, 2003); 2) mise en commun pour comparer les traductions et retenir une formulation unique; 3) rétrotraduction vers l'anglais par un traducteur professionnel et 4) vérification des écarts entre les versions anglaises (originale et rétrotraduction) et, lorsque des écarts sont observés, révision de la traduction française en équipe afin d'améliorer la formulation.

Enfin, les données psychométriques obtenues par Feinberg et ses collaborateurs (2012) sur la version originale en anglais montrent une très bonne cohérence interne (alpha de Cronbach variant de .91 à .94 selon le genre et le temps de mesure). De plus, les scores sont généralement stables dans le temps (coefficient de régression variant de .71 à .74 sur une période de 6 mois à 3 ans). En ce qui concerne la validité discriminante, le CRS est faiblement associé avec la désirabilité sociale ($r_s = .04$ à $.26$). Dans la présente étude, l'alpha de Cronbach est de $\alpha = .93$ pour les 146 participant.es ayant répondu aux 35 items dans la Phase I du projet (Pierce et al., 2022).

Guide de questions pour l'entrevue semi-dirigée

L'entrevue (Annexe F) commence par des questions générales sur la famille, une amorce visant à établir une relation avec la personne interviewée et la mettre plus à l'aise. Considérant le contexte particulier du Covid-19 en 2021 (année de collecte de données), avant de commencer l'entrevue, l'intervieweuse mentionne que les questions suivantes portent sur la situation avant la pandémie, sur un fonctionnement familial en contexte habituel.

La première partie de l'entrevue, prise en compte dans le présent mémoire, se centre sur les différentes dimensions de la coparentalité selon Feinberg (2002; 2003). Tout d'abord, l'intervieweuse demande à la personne d'expliquer ce qu'est la coparentalité, selon lui ou

elle. La personne est amenée à discuter de la façon dont elle comprend le concept et à donner des exemples dans son quotidien. Puis, l'intervieweuse lui présente la définition de la coparentalité de Feinberg (2002; 2003) et poursuit avec six grandes questions portant sur des concepts clés de la coparentalité selon cette définition. Pour chaque question, l'intervieweuse pose des sous-questions pour aller approfondir les informations, mais aussi pour avoir ce qui est plus facile (positif) et plus difficile (négatif) pour chacun de ces concepts. Pour terminer cette partie, l'intervieweuse demande si le fait d'être une famille militaire modifie ou influence l'expérience coparentale.

La deuxième partie de l'entrevue n'est pas détaillée davantage ici, puisqu'elle ne répond pas aux objectifs du présent mémoire. L'entrevue se conclut par un résumé de l'entrevue par l'intervieweuse, qui invite le parent à identifier ce qui constitue les plus grands défis des coparents en milieu militaire et leurs principales forces. Finalement, l'intervieweuse demande au parent s'il souhaite ajouter des éléments non discutés en posant une question plus ouverte.

Procédure

Le projet (incluant le matériel, la procédure et les stratégies de recrutement) a été préalablement approuvé par le CERSS du MDN (No d'approbation CERSS : 1836/20F) et par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (CÉRUL; Nos d'approbation 2019-137 Phase I et Phase II A-4/25-01-2021).

Recrutement des participants

Le recrutement des participant.es s'est fait par plusieurs lieux de recrutement en ligne. Des annonces ont été affichées sur la page Facebook du *Laboratoire de psychologie sociale et de la famille de l'École de psychologie de l'Université Laval* de la chercheuse principale du projet de recherche. Une fois publiées, les annonces ont été partagées par des individus

ou des pages d'organismes. Pour optimiser l'impact des annonces, un courriel a été envoyé aux Centres de ressources pour les familles des militaires (CRFM) dans l'ensemble du Canada, leur demandant de partager les annonces sur la page Facebook de leurs organismes. Les annonces ont aussi été transmises par courriel à l'ensemble de la communauté universitaire de l'Université Laval par des listes de distribution.

Deux types d'annonces ont été diffusées. La première annonce (Annexe G) vise un recrutement général, soit des pères et mères, militaires, vétérans et civils. Elle a été diffusée à partir de la mi-janvier 2021. Pour pallier au petit nombre de pères ayant répondu à la première annonce, une deuxième annonce (Annexe H) ciblant spécifiquement les pères a été diffusée dans les différents lieux de recrutement détaillés ci-haut. Cette dernière a été diffusée à partir de la fin mars 2021. Chaque annonce est disponible en anglais et en français. Elle renseigne sur le questionnaire en ligne et l'entrevue individuelle. Un hyperlien dans l'annonce a permis d'accéder au formulaire de consentement (Annexe I) pour le questionnaire en ligne. Les personnes intéressées ayant une maîtrise suffisante du français ont été invitées à laisser leurs coordonnées pour être contactées pour une entrevue.

Pour s'assurer d'avoir le plus de participant.es possibles aux entrevues, la stratégie de recrutement par boule de neige a aussi été utilisée (Pires, 1997) par la suggestion à la fin de l'entrevue de l'intervieweuse au participant.e de parler du projet de recherche à des proches si elle avait aimé son expérience. Le recrutement des 15 mères civiles et 15 pères militaires pour le présent mémoire s'est terminé à la fin avril 2021.

Déroulement du questionnaire en ligne

L'hyperlien de l'annonce a conduit à une page d'accueil sur la plateforme *LimeSurvey* demandant de choisir la langue (anglais ou français) désirée pour le questionnaire en ligne. Une fois le formulaire de consentement lu et accepté, quatre questions ont servi à créer un code unique (formé par les mois de naissance du parent participant et de son ou sa partenaire,

et des deux premières lettres du prénom de la mère du parent participant et de celle de son ou sa partenaire) qui a permis de récupérer les réponses des personnes acceptant de faire l'entrevue, d'identifier des personnes issues de couples tout en assurant l'anonymat aux personnes ne participant qu'à la Phase I. De 20 à 25 minutes ont été requises pour remplir le questionnaire. À la fin, la personne a été dirigée vers une fiche de contact distincte du questionnaire (Annexe J) lui demandant de fournir son adresse courriel si elle veut participer au tirage d'une carte-cadeau de 50\$ (une carte tirée par 20 participant.es dans l'ensemble des participant.es ayant complété le questionnaire) et qui l'invite à transmettre ses coordonnées si elle souhaite être contactée pour participer à la Phase II du projet, soit l'entrevue individuelle. Ensuite, une page de remerciement incluant une liste des ressources des FAC (Annexe K) que le ou la participant.e peut contacter s'il ou elle en ressent le besoin s'est affiché.

Déroulement des entrevues individuelles

Le formulaire de consentement à l'entrevue individuelle (Annexe L) est transmis par courriel aux personnes intéressées ayant laissé leurs coordonnées lors de la passation du questionnaire en ligne avec une invitation à poser des questions avant de poursuivre leur participation. Une fois l'intérêt confirmé par le parent, un rendez-vous est fixé par l'une des deux intervieweuses, étudiantes au doctorat en psychologie clinique travaillant sur le projet plus large, par l'entremise d'un courriel confirmant le moment exact de la rencontre et en joignant l'hyperlien permettant d'assister à l'entrevue. Avant la tenue de l'entrevue, le formulaire de consentement signé est retourné par courriel à l'intervieweuse.

L'entrevue individuelle se déroule par visioconférence via la plateforme *Webex*². Elle dure entre 90 et 120 minutes, mais peut se faire en une ou deux rencontres et inclure des pauses pour les participant.es qui en ressentent le besoin. L'entrevue est enregistrée par un enregistrement local d'un fichier mp4 du logiciel pour la transcription subséquente.

² Le protocole a été développé et les entrevues menées dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur. La tenue d'entrevues par *Webex* a facilité la participation de personnes de différentes régions du Canada.

L'enregistrement comporte seulement la bande audio de l'entrevue puisqu'aucune image n'a été enregistrée (écran noir dans l'enregistrement). L'intervieweuse s'assure d'être seule dans une pièce calme pour assurer la confidentialité et l'absence de distraction pendant l'entrevue. Le ou la participant.e est invité.e à faire de même. L'entrevue commence par un résumé rapide du contenu de l'entrevue en présentant le projet et les buts de la discussion, et en faisant un survol du formulaire de consentement de l'entrevue (Annexe L). Finalement, après l'entrevue, une compensation est remise à tou.te.s les participant.es sous forme de carte-cadeau électronique de 40\$ pour les remercier de leur temps.

Analyses des données

Analyses quantitatives

Premièrement, des analyses descriptives des données recueillies dans les *sections Informations sociodémographiques et liées au vécu militaire de la famille, Santé et habitudes de consommation* et *Qualité de la relation coparentale* du questionnaire en ligne sont réalisées. Elles visent à dresser le portrait global de l'échantillon pour décrire les caractéristiques sociodémographiques, la santé physique et la qualité de la relation coparentale globale des participants.es.

Analyses qualitatives

L'analyse thématique cerne les grandes thématiques, les enjeux et les solutions de l'expérience subjective des participant.es. Elle procède par une codification mixte, c'est-à-dire que l'analyse est appuyée, en partie, sur le modèle théorique de Feinberg (2002; 2003). Donc, il n'y a pas de sous-thèmes prédéterminés et prédéfinis, mais la catégorisation générale des thèmes est effectuée en fonction des composantes de la coparentalité (L'Écuyer, 1990). L'analyse se fait de manière inductive, puisque les sous-thèmes dégagés sont ceux amenés par les participant.es, en fonction des questions ciblant des composantes précises et que la catégorisation générale est révisée pour prendre en compte les thèmes présents dans le discours des participant.es. La méthode utilisée intègre les recommandations de différents

auteurs sur le sujet (Braun & Clarke, 2006; L'Écuyer, 1990; Paillé & Mucchielli, 2016; Thomas, 2006).

Les 30 entretiens sont transcrits par quatre auxiliaires de recherche du premier cycle en psychologie selon un canevas préétabli par l'équipe de recherche. Pour assurer la confidentialité des participant.es et de leur famille, des pseudonymes sont employés pour les identifier et les noms des membres de la famille sont remplacés par leur relation à la personne interviewée (PARTENAIRE, ENFANT-1) et les lieux remplacés par [confidentiel]. L'importance de préserver la confidentialité du contenu des entretiens, c'est-à-dire de ne pas divulguer le contenu à des personnes qui ne sont pas membres de l'équipe de recherche, est expliquée aux auxiliaires de recherche qui s'y sont engagés en signant un formulaire d'engagement à la confidentialité. Pendant la transcription, la chercheuse se familiarise avec le contenu des entretiens à partir de l'écoute des fichiers audio des entretiens, de la lecture des notes prises après les entretiens et d'une lecture libre des entretiens déjà transcrits. Lors de cette familiarisation, la chercheuse fait un survol des entretiens en notant les premiers thèmes coparentaux qui émergent permettant de créer une première ébauche d'arborescence basée sur le guide de question (Annexe M) et la création des premières définitions. L'arborescence est ensuite révisée et simplifiée en fusionnant les thèmes coparentaux qui se répètent pour obtenir une arborescence qui s'appliquait à l'ensemble des entretiens.

Par la suite, le reste de la codification des textes s'effectue avec l'aide du logiciel N'Vivo 12.0, pour faciliter la sortie des codes des textes et la codification par deux personnes, selon trois grandes vagues de codification. La première vague se concentre seulement sur les propos rapportés par les participant.es qui concernent la coparentalité. La deuxième vise à faire ressortir, dans l'expérience coparentale rapportée par les participant.es, ce qui est particulièrement rattaché à des aspects de la vie militaire. Ainsi, les propos déjà encodés sont encodés de nouveau, mais dans deux nouveaux thèmes, soit un thème « Militaire » et un « Non-militaire ». Finalement, la troisième vague de codification des entretiens distingue les

enjeux des stratégies utilisées. Pour ce faire, les propos classés dans le thème « Militaire » sont recodés, en fonction de s'ils réfèrent à des enjeux ou à des stratégies.

Chaque vague suit le même processus. Pour commencer (étape 1), il y a une codification indépendante de deux entrevues (une de chaque genre) par chacune des deux codificatrices. La deuxième codificatrice, bachelière en psychologie, est familière avec le contexte et l'objet du projet de recherche puisqu'elle a fait une recension de la littérature à ce sujet lors de son parcours au baccalauréat. Après chacune des entrevues, les codifications sont comparées afin de regarder les différences entre les deux encodages, de passer en revue les annotations de chacune des personnes et de raffiner les définitions des thèmes et l'arborescence. Ensuite (étape 2), une codification indépendante de six entrevues est effectuée (trois de chaque genre) par chaque codificatrice. Une requête de comparaison d'encodage est réalisée sur ces six entrevues pour vérifier l'accord inter-juge. Cette requête effectuée avec le logiciel N'Vivo permet d'obtenir une idée de l'accord inter-juge par la valeur Kappa (un accord total est égal à 1 tandis qu'un désaccord total est égal ou inférieur à 0) pour chacun des thèmes ainsi que les taux d'accord (pourcentage d'éléments codés par les deux codificatrices au thème sélectionné et pourcentage d'éléments encodés par aucune des codificatrices); et de désaccord (pourcentage d'éléments encodés par une codificatrice seulement). Pour la première vague (Coparentalité), les résultats de la requête montrent que les deux personnes codent les mêmes parties d'entrevue, mais ne les associent pas toujours aux mêmes thèmes. Néanmoins, le degré d'accord pour tous les thèmes est en haut de 80%. Pour l'ensemble des thèmes liés à la coparentalité, le Kappa moyen est de .58, variant de -.03 à 1. Puisque moins de 10% de l'ensemble du texte transcrit (qui incluait les questions de l'intervieweuse) est encodé par thème par entrevue, le coefficient de Kappa varie énormément dès qu'un extrait n'est pas encodé dans le même thème. Selon Landis et Knoch (1977), ce Kappa moyen reflète un accord inter-juge modéré. Pour la deuxième vague (Militaire et Non-militaire), les résultats de la requête illustrent un très bon accord inter-juge (coefficient de Kappa en haut de .80). Pour la troisième vague (Enjeux et Stratégies), les résultats de la requête sont sensiblement les mêmes que celles de la première vague. Par exemple, le degré d'accord pour tous les thèmes est en haut de 80 %. Les coefficients de

Kappa sont sensiblement les mêmes pour les deux thèmes, soit un Kappa moyen de .65 pour les enjeux (variant de - .06 à 1) et de 0.67 pour les stratégies (variant de -.03 à 1). À la lumière de la requête, les codificatrices se rencontrent pour discuter des thèmes dont le Kappa est inférieur à .50, ainsi que pour raffiner et clarifier les thèmes. Enfin (étape 3), les codificatrices poursuivent de manière indépendante la codification des 22 entrevues restantes (11 chacune). Des annotations sont créées lors d'hésitations sur un passage. Les codificatrices se rencontrent une dernière fois pour discuter des annotations et déterminer par consensus la codification à retenir.

Il est important de souligner que les entrevues des pères et des mères sont codifiées en alternance. Les 11 entrevues codées indépendamment sont échangées entre les codificatrices une première fois pour la deuxième vague de codification et une deuxième fois pour la troisième vague. Chaque codificatrice encode donc les mêmes 11 entrevues pour la première et la troisième vague.

Afin de déterminer les thèmes à coder pour les Enjeux et Stratégies (en vue de la troisième vague de codification), lorsqu'elles ont déterminé si les thèmes encodés portent sur la vie militaire (deuxième vague de codification), chaque codificatrice identifie ce qui lui apparaît comme des thèmes pertinents en lien avec les enjeux que posent les exigences particulières de la vie militaire pour les différentes facettes de la relation coparentale et les stratégies pouvant soit rehausser ou nuire à la qualité de la relation coparentale. Avant de commencer la troisième vague de codification, elles se rencontrent pour mettre en commun les thèmes que chacune a identifié, les définir et ainsi créer l'arborescence à utiliser pour la troisième vague de codification.

Après la dernière vague de codification, une recherche de thèmes est réalisée par les codificatrices en combinant ou en subdivisant des codes et en analysant les relations entre certains thèmes (c.-à-d. la hiérarchisation et les regroupements). Le but est de faire des liens

entre les différents thèmes possibles en faisant des parallèles et en les documentant pour y construire un arbre thématique complet (Annexe M). Par exemple, certains thèmes et sous-thèmes (p.ex. « Autres » de la première et troisième vague) sont révisés en vérifiant par une relecture des références encodées et par une vérification de la pertinence de chacune des données au thème affilié. Des sous-thèmes sont créés, définis, nommés et associés avec quelques exemples tirés des verbatims (Annexe N).

Une fois toutes les étapes présentées terminées, l'arbre thématique complet ainsi que les définitions des thèmes et sous-thèmes sont également soumis à la révision d'une tierce personne n'ayant pas participé aux étapes de codification, aux entrevues, ni à la rédaction des verbatims. Cette personne, soit la chercheuse principale du projet plus large, aide à peaufiner les analyses effectuées en questionnant et invitant à préciser certaines définitions ou façons de nommer les thèmes.

Enfin, bien que le point de saturation ne soit pas calculé, des indices suggèrent que la saturation empirique est atteinte pour la majorité des thèmes après l'étape 2 de codification, puisqu'aucun nouveau thème n'émerge des nouvelles entrevues codées après cette étape. Toutefois, la saturation empirique n'a pu être atteinte pour certains thèmes tels que les « Autres », puisqu'ils sont révisés après la dernière de codification. De plus, certains sous-thèmes dans les enjeux (« Argent ») et stratégies (« Contribution des enfants ») peuvent ne pas avoir atteint la saturation empirique, car il semble peu probable que les participant.es aient identifiés tous les éléments couvrant l'ensemble de ses sous-thèmes étant donné que ceux-ci sont rapportés seulement par un ou deux participant.es.

Analyses mixtes des données quantitatives et qualitatives

Dans un premier temps, une comparaison des perspectives des deux groupes, soit les pères militaires et les mères civiles, est réalisée dans le but d'identifier les similarités et les différences entre les thèmes évoqués par chaque groupe. Cette triangulation favorise ainsi

une compréhension plus riche de l'expérience de la coparentalité en milieu militaire en prenant en compte les points de vue complémentaires de chaque groupe (Mucchielli, 2009). Cette comparaison est faite pour les trois vagues de codification avec l'aide du logiciel N'Vivo en utilisant la requête d'encodage matriciel (nombre de références par thèmes) et les valeurs d'attribut « Genre » ainsi qu'en comparant le contenu et la nature des propos des pères militaires et des mères civiles pour les différents thèmes.

Des requêtes d'encodage matriciel et de tableaux croisés (nombres de fichiers par thème) sont réalisées avec différentes caractéristiques de la vie militaire (commandement, nombre d'absences prolongées, nombre de relocalisations) ou d'autres caractéristiques pouvant être touchées par la vie militaire (occupation de la mère civile, problème de santé mentale; besoins particuliers des enfants). Cette approche quantitative permet de déterminer si la fréquence à laquelle les thèmes sont évoqués diffère selon ces caractéristiques permettant ainsi d'enrichir le contenu et les propos rapportés par les parents à ce sujet. Le but est de vérifier si le fait d'avoir une de ses caractéristiques peut venir moduler les thèmes identifiés dans le discours des participant.es pour chacune des trois vagues d'analyse.

Chapitre 3 - Résultats

Portrait du bien-être physique, psychologique et relationnel de l'échantillon

Santé et habitudes de consommation

Tel que détaillé au tableau 2 (voir ci-dessous), la santé physique et mentale de la majorité des pères et des mères est rapportée comme étant bonne à excellente, selon eux ou leur partenaire. Toutefois, on remarque qu'une plus grande proportion de mères sont jugées (par elles-mêmes ou par leurs partenaire) avoir une santé physique mauvaise ou passable, alors qu'un peu plus de pères ont une santé mentale jugée (par eux-mêmes ou par leurs partenaires) mauvaise ou passable. Du côté des maladies physiques graves, seulement cinq participant.es rapportent que leur partenaire ou eux-mêmes souffrent de maladies physiques graves³. Les maladies graves rapportées sont des céphalées, du diabète, des douleurs physiques multiples et des problèmes articulaires. Cependant, une majorité des pères et de mères rapporte un ou plusieurs symptômes ou diagnostics de santé mentale depuis qu'ils sont parents. Seulement le tiers n'en rapporte aucun. Les trois problèmes de santé mentale les plus fréquemment rapportés sont la dépression suivie par l'anxiété et les problèmes associés au travail. Lorsqu'au moins un problème de santé mentale est rapporté, la majorité rapporte en avoir trois ou moins. La fréquence de consommation médiane d'alcool se situe à une fois par semaine chez les pères militaires et à une fois par mois pour les mères civiles. Lorsqu'ils boivent de l'alcool, les pères militaires prennent en moyenne un peu plus de consommation que les mères civiles. Aucune mère et seulement deux pères militaires ont consommé du cannabis dans les 12 derniers mois.

³ En raison d'une erreur de programmation du questionnaire, il est malheureusement impossible de distinguer la personne (participant.e ou partenaire) qui est atteinte de la maladie physique grave dans la famille.

Tableau 2

Portrait de la santé physique et mentale, et des habitudes de consommation de l'échantillon

Caractéristiques	Échantillon	
	Pères militaires (n = 30)	Mères civiles (n = 30)
Évaluation de la santé physique		
Mauvaise	1	1
Passable	1	4
Bonne	7	7
Très bonne	13	13
Excellente	8	5
Évaluation de la santé mentale		
Mauvaise	2	0
Passable	4	2
Bonne	7	13
Très bonne	11	9
Excellente	6	6
Symptômes ou diagnostic de santé mentale ^a		
Dépression	8	10
Anxiété	10	7
Gestion de la colère	5	0
Gestion du stress	6	4
Deuil	6	4
TSPT	2	1
Stress/problèmes associés au travail	11	5
Problèmes conjugaux	5	5
Problèmes familiaux autres que conjugaux	0	1
Problème d'alcool ou de drogue	1	0
Aucun problème	10	10
Fréquence de consommation d'alcool		
Aucune	3	8
Moins d'une fois par mois	4	6
Une fois par mois	3	2
2 à 3 fois par mois	4	5
Une fois par semaine	8	5
2 à 3 fois par semaine	4	3
4 à 6 fois par semaine	3	0
Tous les jours	1	1
Nombre moyen de consommations lorsque boit de l'alcool	1,73	1,13
Consommation de cannabis [oui]	2	0

Note. $N = 30$, mais les participant.es répondaient pour eux-mêmes et pour leur partenaire ce qui explique un $n = 30$ pour chaque sexe.

^a Les répondant.es pouvaient indiquer plus d'un choix, ce qui explique un total supérieur à 30. Ainsi, ils pouvaient rapporter qu'une même personne peut n'avoir aucun problème de santé mentale jusqu'à six.

Qualité de la relation coparentale

Le score total moyen au CRS pour l'échantillon des 30 participant.es est de 4,68 avec un écart-type de 0,92. Celui-ci ne diffère pas significativement selon le genre du parent ($M_{\text{pères}} = 4,58$, $ÉT = 0,76$; $M_{\text{mères}} = 4,78$, $ÉT = 1,07$; $t(28) = 0,60$, $p = 0,55$; $d = 0,22$). Puisque les scores sur cette mesure peuvent varier de 0 à 6, les participant.es rapportent avoir généralement une relation coparentale de très bonne qualité. En effet, 28 participant.es sur 30 évaluent leur qualité de la relation coparentale au-dessus du point milieu de l'échelle. Seulement un père militaire et une mère civile évaluent leur relation coparentale comme étant de faible qualité, avec un score inférieur au point milieu de l'échelle.

L'échantillon présente dans son ensemble un très bon bien-être physique et coparental. Le bien-être psychologique, quant à lui, semble également bon. Malgré la présence de symptômes ou de diagnostic de santé mentale, la majorité de l'échantillon évalue sa santé mentale comme satisfaisante.

Objectif 1 : Représentation des pères et des mères de la coparentalité

La première vague de codification visait à identifier la compréhension qu'ont les pères et les mères des familles militaires du concept de coparentalité. Premièrement, lorsque les participant.es étaient invités à définir la coparentalité selon leurs connaissances, la majorité d'entre eux ($N = 20$) ont souligné l'aspect triadique de la coparentalité, soit qu'il y a trois acteurs impliqués (deux parents et l'enfant). Donc, la compréhension générale des participant.es de ce concept concorde avec celle utilisée par la recherche. Les descriptions offertes font également appel à l'une ou l'autre des quatre composantes de la coparentalité

définies par Feinberg (*accord et la satisfaction à l'égard de la division du travail, gestion conjointe de la famille, entente sur l'éducation et sur les soins apportés à l'enfant et soutien du coparent dans son rôle de parent*). Toutes les composantes sont nommées, mais certaines composantes sont plus présentes que d'autres. Les participant.es nomment surtout la division du travail ($N = 21$), comme le décrit Marc⁴ « [ce sont] les tâches qu'on se sépare dépendamment des forces de l'un [puis] de l'autre ». Par la suite, les composantes de l'éducation et des soins apportés à l'enfant comme « les valeurs qu'on a, communes, à transmettre aux enfants » (Sébastien), et la gestion conjointe de la famille « comment, qui prend quelle place, [puis] comment on organise notre vie, notre travail d'équipe de parent » (Nathalie) sont les deux rapportées par le tiers des participant.es. Enfin, seulement une mère évoque la composante de soutien en mentionnant que c'est « aussi pour aider le conjoint, la conjointe et toute [la] famille » (Layla).

Lorsqu'invités à parler de la façon dont les parents vivent cette relation au quotidien, trois thèmes émergent de la description qu'ils font de cette relation avec leur coparent (voir Tableau 3). Le premier est lié à la prise de décision, à tout ce qui touche les sujets qui demandent une prise de décision conjointe, à la place de chaque parent dans la prise de décision, mais aussi aux conséquences qu'implique la décision prise. Marc illustre bien cette anticipation des impacts de décisions impliquant la famille : « les études, le travail, on s'en parle tout le temps. [...] parce que peu importe ce qu'on prend comme décision [...], ça [l'a un] impact énorm[e sur] la routine à la maison pour tous les enfants ». Le deuxième thème se concentre sur le soutien, mais plus précisément aux différents types de soutien qu'un parent peut recevoir de son partenaire ou donner à son partenaire, qu'il soit positif ou nuisible. Bien que les parents n'aient pas explicitement parlé du soutien entre les parents dans la première définition qu'ils donnent de la coparentalité, ce soutien semble très présent lorsqu'ils parlent de leur coparentalité au quotidien. Par exemple, le soutien peut être émotionnel en étant à l'écoute et en encourageant, informatif en donnant de l'information dans le but d'aider à résoudre un problème ou encore matériel, via des comportements d'aide concret dans la routine familiale entre autres. Léonie décrit une absence de soutien informatif

⁴ Les prénoms utilisés dans l'ensemble du mémoire sont des pseudonymes.

de la part de son conjoint face à un problème: « Il ne va pas me donner de suggestions ». Le dernier thème cerne le fonctionnement de la coparentalité, sur comment ça se déroule dans la famille. Cela peut toucher, par exemple, la façon que les parents se diviseront les tâches et responsabilités parentales, le temps passé par chaque parent avec les enfants ou encore comment se déroule la gestion des conflits coparentaux. Par exemple, Victor nous explique la répartition des relations parents-enfant dans sa famille : « La plus vieille [fille] fait beaucoup de gymnastique. [C'est sa mère qui s'en occupe]. Donc, du coup, moi je m'occupe plus de la plus jeune [...] ». »

Tableau 3

Résumé des thèmes et sous-thèmes de la première vague de codification des entrevues et matrice du nombre de références de la thématique coparentale encodées dans les nœuds militaire et non militaire

Thèmes coparentaux	Militaire		Non-militaire	
	n	%	n	%
1. Prise de décision				
1.1 Impacts de la décision	15	79	4	21
1.2 Rôles de chaque parent	15	33	31	67
1.3 Sujets de décision	14	23	46	77
1.4 Prise de décision non spécifiée	0	0	3	100
2. Soutien				
2.1 Émotionnel	9	26	25	74
2.2 Décisionnel	10	23	34	77
2.3 Informatif	10	37	17	63
2.4 Normatif	7	22	25	78
2.5 Matériel	48	58	35	42
2.6 Soutien donné	7	50	7	50
2.7 Soutien indirect	14	70	6	30
3. Fonctionnement				
3.1 Division du travail	101	58	74	42
3.2 Éducation et soins apportés à l'enfant	28	25	86	75
3.3 Gestion de conflits	32	16	172	84
3.4 Prise de décision	11	11	85	89

3.5 Relation parent-enfants	55	49	57	51
3.6 Autre type de fonctionnement	9	90	1	10
3.6.1 Fonctionnement non spécifié	1	100	0	0
3.6.2 Personnalité	2	67	1	33
3.6.3 Équipe	8	89	1	11
3.6.4 Organisation	4	80	1	20
4. Autres	5	100	0	0
4.1 Adaptations	14	100	0	0
4.2 Acteurs externes	3	60	2	40

Note. Voir Annexe N pour des définitions de chacun des thèmes et sous-thèmes.

Enfin, les participant.es mentionnent que le contexte militaire se répercute sur leur coparentalité (selon à la définition de la coparentalité par Feinberg). D’une part, cela peut les mener à faire des adaptations dans leur coparentalité, c’est-à-dire que leur fonctionnement coparental se modifie pour s’adapter à leur contexte de vie, comme l’exprime bien Michel « dans le principe qu’on part d’une famille [...] nucléaire, à monoparentale, à nucléaire, à monoparentale, à nucléaire, à monoparentale ». D’autre part, les participant.es nomment des acteurs externes au noyau familial qui peuvent à certains moments devenir temporairement des coparents de substitution, c’est-à-dire être inclus dans l’équipe coparentale de la famille militaire, tels que les grands-parents ou les amis. Les aspects militaires du discours coparentaux sont peu élaborés dans cette section puisqu’ils feront l’objet d’un approfondissement plus important dans l’objectif 3 et 4.

Lorsque les parents décrivent leur relation coparentale avec leur partenaire en réponse aux questions touchant les quatre composantes de la coparentalité, les thèmes évoqués rejoignent le modèle théorique de Feinberg. Par exemple, on retrouve la majorité des composantes de Feinberg dans les propos des pères et mères liés au fonctionnement. Par contre, une composante du modèle de Feinberg est davantage détaillée, soit la composante du soutien. En effet, les parents nomment différents types de soutien qu’ils offrent ou qu’ils reçoivent de leur partenaire. Pour terminer, il semble qu’il y ait du contenu coparental plus spécifique aux familles militaires. Par exemple, dans le thème « Fonctionnement », le sous-thème « Autre type de fonctionnement » inclut des catégories liées à l’organisation et à la planification, et à l’aspect d’équipe coparental. Ces catégories font référence, entre autres, au

fait que la famille militaire peut perdre un parent pendant une période restreinte et qu'elle doit se réorganiser en conséquence. Une participante a indiqué que « c'est vraiment plutôt juste que [mon conjoint] [n']est pas à la maison, il [ne] peut pas participer dans notre vie quotidienne » (Léonie). Ainsi, comme l'indique Samuel, « comme on essaie de vivre avec mon métier [de militaire], c'est de prévoir à l'avance. C'est de toujours avoir [...] un plan b ».

Objectif 2 : Place occupée par la vie militaire dans le discours coparental

Après avoir identifié les éléments décrivant la conception et le fonctionnement de la relation coparentale dans les discours des participant.es, ceux-ci ont été distingués selon qu'ils réfèrent ou non à des aspects propres à la vie militaire. Ceci visait à vérifier à quel point la description des participants de leur relation coparentale est liée à des éléments propres à l'emploi de militaire du père. Les résultats aux requêtes d'encodage matriciel montrent que, sur le total des 1082 extraits codés comme référant à une thématique coparentale, environ 36,5% (396) réfèrent à un aspect propre à la vie militaire. Ainsi, les deux tiers du discours des participant.es sur la coparentalité ne sont pas explicitement liés au contexte militaire. En créant une matrice (voir Tableau 3 dans Objectif 1) entre les thèmes coparentaux et deux regroupements (« Militaire » et « Non-militaire »), cette dernière permet de dégager les sous-thèmes coparentaux dont le contenu fait davantage référence à des aspects de la vie militaire. Ainsi, pour le thème lié à la prise de décision, seulement l'impact de la décision ressort comme étant un aspect qui serait plus lié au contexte militaire. Par exemple, les décisions seraient prises en tenant compte de la disponibilité du père militaire et de l'impact que son indisponibilité peut avoir sur la mère. Sandra nous explique : « on a toujours organisé les activités en fonction de [...] s'il part ou qu'il est trop occupé, [pour que] je sois capable de gérer ». Pour le thème référant au soutien, ce sont le soutien matériel et le soutien donné qui ressortent comme étant liés au contexte militaire. Les parents mettent de l'avant dans leur discours le besoin de soutenir ou d'être soutenu concrètement dans les différentes tâches et responsabilités familiales, surtout quand le militaire est absent. John nous montre ce désir: « je retourne chez nous [puis] [...] j'essayais de faire les tâches pour

essayer de les aider parce que veut, veut pas, c'était des grosses semaines pour eux ». Pour le thème « Fonctionnement », ce sont les sous-thèmes de la « Division du travail », de la « Relation parents-enfant » et « Autre type de fonctionnement » qui seraient reliés au contexte militaire. La façon de se diviser les tâches et le temps passé avec les enfants sont des sphères importantes relevées dans le discours des parents. Il se peut même que ses deux dimensions s'entrecoupent comme l'illustrent Hélène : [mon conjoint a] la tâche de prendre un peu de temps avec chacun [des enfants] quotidiennement, quand il est là, [de] leur donner ce temps-là d'attention individualisée ». Les participant.es nomment aussi que leur fonctionnement puisse être basé sur la notion d'équipe, en détaillant la présence ou l'absence d'un des trois acteurs de la relation coparentale. Enfin, le thème « Autres » serait aussi lié davantage au contexte militaire. Ce thème inclut des adaptations exclusivement militaires au modèle de Feinberg, développé auprès de familles civiles. Par exemple, les parents constatent certaines différences de leur relation coparentale comme la présence d'acteurs externes au noyau familial pouvant avoir un impact sur la relation coparentale. Encore une fois, il s'agit d'un survol général du discours coparental référant aux aspects de la vie militaire puisqu'il sera davantage approfondi dans les objectifs 3 et 4.

Également, il y a une différence entre les genres. En effet, selon les résultats aux requêtes de tableaux croisés, les deux tiers des mères (10 sur 15) ont fait mention d'aspects de la vie militaire dans la majorité de leur discours coparental alors que c'est le cas de seulement 13 % des pères (2 sur 15), la majorité d'entre eux ayant décrit leur relation coparentale en faisant peu mention de liens avec la vie militaire. Il semblerait donc que l'impact d'aspects sur la coparentalité de la vie militaire soit davantage saillant pour les mères civiles pour des pères militaires. La question a toutefois été posée explicitement à tous les parents interviewés et leur perception des enjeux de la vie militaire pour la coparentalité est abordée plus en détail dans les prochaines sections.

En résumé, il semble que le discours des parents de familles militaires n'est pas empreint majoritairement de propos liés à la vie militaire, mais potentiellement d'aspects

propres à la vie familiale, tel que toute famille pourrait le vivre. En effet, le discours coparental touchant plusieurs sous-thèmes, dont la gestion des conflits, de l'éducation et les soins apportés à l'enfant, et de la prise de décision, en plus de certains types de soutien (émotionnel, décisionnel, informatif et normatif), réfère dans l'ensemble peu fréquemment à des aspects de la vie militaire. Ainsi, les familles militaires semblent vivre beaucoup d'aspects coparentaux qui ne sont pas strictement liés à la vie militaire et qui sont le propre de leur vie familiale, comme n'importe quel type de famille. C'est même la majorité des pères militaires interviewés qui ont peu parlé d'aspects touchant la vie militaire dans leur description de leur relation coparentale. Néanmoins, ces familles semblent aussi vivre des expériences spécifiques à la vie militaire et davantage rapportées par les mères civiles. Les deux prochains objectifs ont permis de faire ressortir ces expériences.

Objectif 3 : Enjeux militaires

Les parents ont rapporté des aspects propres à la vie militaire qui peuvent nuire, rendre plus complexe ou plus difficile la relation coparentale, de même que des thèmes ou sujets qui peuvent causer des désaccords, des tensions entre les parents. Alors que certains parents (8 pères militaires et 2 mères civiles) ne notent pas d'enjeux particuliers liés à la vie militaire, même en réponse à une question explicite sur de tels enjeux, la majorité des participant.es (7 pères et 13 mères) constate que le fait d'être une famille militaire peut amener divers enjeux particuliers, soit dans la description de leur relation coparentale ou en réponse à une question à ce sujet. Les enjeux évoqués peuvent être distingués en deux types : les enjeux directs et indirects. Des enjeux directs pour la relation coparentale sont ceux qui sont intimement liés à la vie militaire et au fait qu'un des parents soit un militaire. Des enjeux indirects pour la relation coparentale ne sont pas des enjeux propres au fait qu'un parent est militaire, mais plutôt des aspects que la vie militaire amplifie ou complique. Une synthèse des différents thèmes et sous-thèmes de ses regroupements se retrouve dans le Tableau 4 (voir ci-dessous).

Tableau 4

Enjeux pour la coparentalité propres à la vie militaire : thèmes et sous-thèmes

Thèmes	Sous-thèmes
Enjeux directs	
Absences du parent militaire	<ul style="list-style-type: none"> - Types d'absences - Conséquences de l'absence du père - Réintégration
Carrière du militaire	<ul style="list-style-type: none"> - Exigences de la carrière - Horaire de travail
Relocalisations	<ul style="list-style-type: none"> - Déracinement - Langue - Logistique
Culture et valeurs militaires	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion - Non-adhésion - Compétences particulières
Enjeux indirects	
Problème de santé du parent militaire	<ul style="list-style-type: none"> - Santé mentale - Santé physique
Emploi du parent civil	<ul style="list-style-type: none"> - Mère au foyer - Emploi rémunéré
Enjeux financiers	
Absence d'aspects négatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Aucun enjeu - Avantages

Enjeux directs

Absences du parent militaire

L'absence du père militaire constitue un enjeu direct pour la coparentalité rapporté par une majorité des parents interviewés. Cela réfère concrètement aux moments où le père n'est pas présent physiquement à la maison pour plus de 24 heures pour diverses raisons liées à sa fonction de militaire. Les parents évoquent différents types d'absences du père : pour un déploiement pour une période s'étirant souvent sur plus de 30 jours, de la formation ou encore

en restriction imposée, c'est-à-dire que le père travaille à l'extérieur de la ville et il « descend aux deux fins de semaine » (Valérie). Les mères et les pères qui en ont parlé ont exprimé les mêmes préoccupations face aux conséquences de ces absences, en raison desquelles le père militaire peut manquer des moments de la vie familiale. François mentionne que : « J'ai manqué des affaires c'est sûr et certain. J'ai manqué des Halloweens, j'ai manqué probablement des fêtes d'école ou peu importe. Ça, j'ai manqué des mois de vie, si on veut ». Mais les parents mentionnent aussi spécifiquement des conséquences pour la coparentalité des absences qui peuvent engendrer un déséquilibre dans l'implication du père dans la famille, amenant une difficulté pour eux de gérer conjointement la famille. N'étant pas là physiquement, cela imposerait que le père puisse moins participer aux tâches familiales ou prendre part aux décisions familiales, ces responsabilités étant alors entièrement assumées par les mères. Par exemple, Layla l'explique ainsi : « Parce qu'on [a] toujours dans ma tête, c'était que les deux, les deux sont présents à la maison pour travailler la coparentalité que c'est le travail ensemble, oui, des parents pour répondre aux besoins qu'a la famille. Mais [...] pour les absences prolongées, ça veut dire que toute la routine qu'on fait en famille, que c'est moi qui dois la gérer seule. »

L'absence implique aussi qu'il y a un retour du père militaire à la maison. Ce retour pourrait aussi amener ses difficultés à réintégrer le père dans la vie familiale qui a continué à avancer pendant son absence. Les parents évoquent que la gestion conjointe peut être perturbée, car cela demande un réajustement dans différentes sphères de fonctionnement coparental. Cette perturbation peut également faire surgir des conflits ou une perception d'absence de soutien de la part de l'autre coparent. Laurie illustre bien cet aspect, cette complexité possible :

C'est, mettons le père il revient à la maison [puis] y'a aucun droit de regard sur absolument rien pendant, mettons une ou deux semaines. [Puis il] revient, [il] observe comment les choses se passent à la maison. [Alors], mettons le gars, son enfant dit : « Ah je peux-tu faire ça? » c'est « Va demander à ta mère. Moi j[en] n'ai aucun droit de regard pour l'instant sur rien [puis c'est] je vais voir comment ça se passe la routine à la maison je vais prendre le *beat* [puis] après ça je vais avoir mon mot à dire. » Parce que c'est sûr qu'il va avoir manqué des choses c'est sûr qu'il va dire : « Ah ok, il [n'] a pas le droit de sortir [puis] de revenir

après 10 heures le soir » et ainsi de suite. [...] c'est de reprendre le contrôle [puis] de se réhabituer à la vie à la maison, progressivement. Parce que c'est sûr qu'il doit y avoir des *clashes* quand tu reviens [et puis] là, t'es habitué d'être dans une espèce de canne de métal avec 250 autres personnes. C[e n]'est pas pareil que de revenir avec ta famille.

Même si les pères et les mères rapportent des difficultés similaires dans la réintégration du militaire après un déploiement, les descriptions qu'ils en font semblent néanmoins légèrement différentes. Les mères semblent surtout se concentrer sur les conflits générés. Karine nous exprime cet aspect : « [mon conjoint] voit pas nécessairement tout ce que je fais, donc parce que quand qu'il revient, il trouve ça plus difficile parce que lui aussi y'a eu sa manière de faire [...] donc des fois ça peut faire des petites flammèches ». De leur côté, les pères semblent voir la réintégration en termes d'ajustement. Par exemple, Gabriel nous explique : « il peut arriver des fois qu'on a eu des petits accros à savoir qui en fait plus que d'autres [...] mais dans l'ensemble, c'est quand même assez facile. On sépare vraiment [...] c'est un travail d'équipe là. »

Les absences ont des répercussions sur plusieurs facettes de la coparentalité. Premièrement, le fait d'être absent physiquement peut amener une difficulté à être une équipe coparentale, à contribuer activement à la division des tâches et responsabilités familiales. Michel nous explique que : « quand qu'on part en mission hors pays, tu maintiens un certain lien de communication envers les enfants, mais [ce n]'est pas la place à distance que t'essaies de prendre des décisions [et d'imposer ta manière de faire] ». Deuxièmement, cela peut avoir un impact sur la relation parents-enfant. Puisque le père manque des moments importants dans la vie de ses enfants, mais aussi parce qu'il ne partage pas toujours la routine quotidienne des enfants, cela amène un déséquilibre plus important entre les relations mère-enfant et père-enfant. Le père peut avoir l'impression d'être moins proche de ses enfants que la mère par exemple. Éric nous témoigne de cet aspect : « Définitivement, maman a une place plus importante dans la vie des enfants, parce que maman reste à la maison. [...] Fait que, oui c'est sûr que maman est plus souvent là, donc ils ont un lien plus fort avec maman ». Finalement, la prise de décision peut être modulée par cet enjeu. Lorsqu'ils doivent composer

avec une absence prolongée du père militaire, les parents doivent davantage réfléchir aux impacts des décisions prises, car comme l'exprime Léonie, « en fin de [compte] c'est [moi] qui va faire » l'application de la décision ou qui va vivre avec ses impacts au quotidien. La mère peut se retrouver, en l'absence du père, à être seule à réfléchir aux décisions et à leurs impacts. C'est aussi souvent son opinion qui prévaudrait, forçant un déséquilibre décisionnel entre les parents.

Carrière du parent militaire

Les participant.es ont aussi parlé que le métier du père militaire peut avoir un impact sur la relation coparentale. Cet aspect est rapporté plus souvent par les pères militaires que les mères civiles. L'impact peut être d'ordre plus général comme le mentionne Sabrina : « Y'ont souvent un emploi [qui] va être à risque ou un emploi [qui] va comme l'obliger à avoir des absences ou à vivre des mutations à déménager [...] militaire, ça implique les trois [...] [alors] oui, c'est sûr que ça influence notre coparentalité ».

Les aspects de la carrière peuvent aussi être plus spécifiques. Le métier de militaire a aussi ses exigences propres, mais qui varie selon le commandement et le poste occupé. Il y a des fonctions qui peuvent demander plus de responsabilités et de temps de la part du père militaire. Par exemple, une des participantes mentionne que « dès que tu commences à tomber dans les officiers ou dans les hauts gradés dans les membres du rang, tu ne peux pas t'attendre à avoir une coparentalité à 50/50 » (Sandra). Le discours des mères sur cet aspect met davantage l'accent sur la pression de la chaîne de commandement « sur les militaires parfois pour certains déménagements » (Sarah), pour que le père se forme ou s'entraîne davantage pour avancer dans ses fonctions. Cela peut même mener le militaire à « [se sentir] souvent pris entre les deux [c.-à-d., la chaîne de commandement et la famille] à ce niveau-là » (Sarah). Les pères, quant à eux, expriment l'impact concret de cette pression sur leur relation coparentale. Par exemple, un père peut avoir un engagement familial comme un rendez-vous médical d'un enfant, mais comme Samuel nous explique « ça arrive des fois que

je le sais, je me fais appeler le soir pour que je parte le lendemain matin. [...] C'est tout le temps ».

Le métier du militaire amène aussi des horaires de travail atypiques et changeants d'une semaine à l'autre. Des pères militaires autant que des mères civiles décrivent l'horaire de travail ainsi que l'imprévisibilité qui l'accompagne. Félix nous explique qu'« il y a des journées que je ne peux pas rentrer à la maison, parce qu'il faut que je travaille, et il y a des fois où est-ce qu'il faut que je travaille de nuit sur le bateau [...]. De son côté, Sarah nous parle que, même si « [son conjoint n'] était pas parti, y'a toujours fait des grosses semaines, des longues heures des longues journées de travail. »

Parmi les facettes de la coparentalité touchées par cet enjeu, on retrouve le fonctionnement coparental (ensemble des sous-thèmes), l'impact de la décision et certains types de soutien. Les exigences du métier de militaire par ses demandes d'adaptation et de réorganisation constante de la famille, ont des impacts sur ces différents aspects de la relation coparentale. La division des tâches entre les parents doit se réorganiser lorsque, par exemple, le père militaire ne peut plus aller alors à un rendez-vous, car il doit subitement partir. Samuel mentionne que : « c'est tout le temps... [on doit] changer des rendez-vous médicaux, il y a beaucoup d'impacts quand je dois partir à la dernière minute ». Quant aux horaires de travail, même si le père militaire n'est pas absent plus d'une journée, les effets semblent similaires à ceux rapportés dans l'enjeu des absences. Par exemple, concernant l'enjeu de l'horaire de travail pour la prise de décision et ses impacts, Karine rapporte que : « Côté activité, souvent c'est moi qui vais prendre la décision parce que c'est moi qui vais gérer l'horaire [puis] qui va devoir vivre avec l'horaire après ». La division des tâches, la relation parents-enfant et le soutien matériel sont aussi influencés par les exigences de la carrière du militaire, car même si le père revient à la maison tous les soirs, sa carrière s'accompagne d'imprévisibilité amenant à ne pas pouvoir compter sur lui dans la routine quotidienne, entre autres. Sandra nous illustre comment ça se répercute dans son quotidien : « [c'est] moi, la plupart du temps,

je vous dirais que mon mari travaille beaucoup, donc c'est sûr que moi j'ai plus la charge parentale, le rôle au quotidien c'est plus moi qui le porte. »

Relocalisations

Les mutations du militaire dans une autre base ou pour d'autres fonctions peuvent entraîner des déménagements pour la famille. Ces déménagements peuvent être fréquents et imprévisibles. Les parents nomment que cela amène un déracinement avec les proches et aussi parfois avec le milieu militaire en les éloignant des bases, des personnes qui partagent le même vécu et des ressources fournies par l'armée. Cela leur fait perdre une source de soutien externe pouvant être importante.

Les relocalisations et même le risque de relocalisation suscitent des discussions particulières entre parents de familles militaires sur des aspects liés à l'éducation des enfants. En effet, la langue d'éducation des enfants est quelque chose qui revient souvent dans le discours des participant.es. Les parents francophones doivent se demander s'ils envoient « par exemple [leurs] enfants à l'école anglophone au cas où [la famille] se retrouverait dans un milieu anglophone » (Sarah). Finalement, il y a aussi une question de logistique. Un déménagement demande une réorganisation de la famille, de trouver des nouvelles ressources pour les enfants (p.ex. médecin), mais aussi de trouver un nouvel emploi pour la mère si elle souhaite en avoir un. Cela rajoute aussi de nouvelles tâches et responsabilités familiales comme trouver une nouvelle maison, garderie et école. Une des participantes (Laurence) énumère bien ces nouvelles tâches qui peuvent se rajouter : « C'est beaucoup de paperasse, c'est beaucoup de recherche. On [n']est jamais sûr, on arrive toujours dans un endroit nouveau qu'on [ne] connaît pas. Euh qui faut en un mois, j'aie trouvé une école par exemple on est au [confidentiel] on n'a pas de médecin alors qu'en [confidentiel] on avait un médecin pédiatre. Alors on a quitté tout ça donc c'est, c'est un choix comme okay, où est-ce qu'on va s'installer? »

Il y a donc des fardeaux additionnels qui peuvent être difficiles à gérer conjointement par les parents étant donné l'imprévisibilité du déménagement, diminuant le temps de préparation. De plus, il peut aussi avoir une pression pour que l'un des parents assume seul ces nouvelles tâches et la plupart du temps, que « c'est beaucoup de travail pour la maman » (Laurence) puisque le père est rapidement parachuté dans les exigences de son nouvel emploi. Toutefois, cette nuance est seulement présente dans le discours de mères civiles. Les pères militaires rapportent plutôt essayer de participer aux nouvelles tâches, comme l'illustre Sébastien : « Au niveau de l'école, [...] comme je gère un peu mon plus vieux, bien, c'est comme moi qui va toujours [...] prendre l'initiative un peu mettons [...]. Parce que là on a déménagé, à quelle école on l'inscrit ? Est-ce qu'on change ? Avec mon plus vieux, c'est moi qui a géré ça. Ma conjointe a géré mon plus jeune. »

La relocalisation touche ainsi certains aspects coparentaux. Tout d'abord, le déracinement ferait ressortir l'importance des acteurs externes à la coparentalité, car il y a une perte de ses acteurs (soutien social). Pour assurer un bon fonctionnement, et ce, surtout dans la division des tâches et responsabilités familiales, il arrive que la coparentalité soit partagée avec d'autres acteurs (p.ex. famille, amis) qui assument certaines tâches. La relocalisation désorganiserait néanmoins ce fonctionnement coparental, les membres du couple parental ne pouvant compter que sur eux-mêmes. Après une relocalisation, les parents doivent trouver une nouvelle façon de fonctionner pour pallier les enjeux soulevés par les autres aspects de la vie militaire, c.-à-d., les absences et les exigences de la carrière du militaire. Ensuite, la logistique peut avoir une influence sur la division du travail et la prise de décision. En effet, la relocalisation crée de nouvelles tâches à se répartir, mais demande aussi de prendre plusieurs décisions sur de nouveaux sujets (p.ex. langue) ou qui ont un impact important dans la vie familiale. La relocalisation demanderait donc une gestion conjointe des parents plus importante. L'exemple de Laurence montre concrètement les différentes dimensions de la coparentalité impliquées dans le processus de choix d'école des enfants après un déménagement. « Pour un choix d'école, ça prend beaucoup de recherche. Puis après, [mon conjoint et moi] on est allés visiter les écoles, puis comme je suis dans le monde de l'éducation, j'ai pris la décision ».

De plus, les participant.es ayant des enfants avec des besoins particuliers rapportent davantage l'aspect de logistique puisque cela les toucherait directement étant donné qu'ils doivent également penser à trouver des ressources adaptées pour leurs enfants. François expose que « ça a été long avant qu'on réussisse à se faire suivre par [clinique pour personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme], avec tous les déménagements ».

Culture et valeurs militaires

Certains parents ont amené le fait que la culture militaire peut aussi avoir un impact sur leur coparentalité. Pier-Luc exprime bien ce point : « Je peux voir comment le militaire dans plusieurs sphères m'a changé moi, mais aussi changer la manière dont j'aborde ou j'approche la vie avec des enfants ». Concrètement, le père militaire peut adhérer à certaines valeurs militaires et les transposer dans sa famille. Les parents rapportent que le père a « peut-être tendance à être un peu plus sévère, comme, si on veut utiliser un préjugé, dans l'armée » (William), soit autoritaire, rigide et rationnel. À l'inverse, certains pères vont plutôt souhaiter se détacher de la culture militaire dans leur famille, dans leur vie de tous les jours. Mélissa rapporte que : « [Mon conjoint] est quelqu'un qui [n'] est jamais en retard, quelqu'un qui est toujours exact dans tout ce qui fait. Donc pour lui, y'a cet aspect-là dans sa vie [dans son travail], mais je trouve que dans d'autres aspects [en dehors du travail], euh c'est un peu laisser-faire ». Finalement, certain.es participant.es mentionnent aussi que le fait d'être militaire a permis au père de développer des habitudes ou compétences particulières qui peuvent parfois causer des problèmes avec la mère. Marc exprime bien cette difficulté : « Le matin, faut que les choses roulent. Moi, [je suis] quelqu'un de normalement ponctuel, par exemple y'a un dicton dans l'armée qui dit « Si t[u n]'es pas 5 minutes à l'avance, t'as 5 minutes de retard ». Je prends ça très très au sérieux fait que, quand il faut préparer les enfants pour partir des choses comme ça, bien moi je [n]'aime pas ça que quelqu'un passe vraiment, à la dernière minute. Ça c'est, ça peut être une source de désaccord. » Les pères et mères rapportent une perception similaire de la culture et des valeurs militaires comme une source potentielle de frustration et de conflits dans leur relation coparentale lorsqu'il y a divergence entre les deux parents sur cet aspect.

La culture militaire peut influencer le fonctionnement coparental, surtout dans ce qui touche l'éducation et les soins apportés à l'enfant ou la relation parents-enfant. D'une part, cela peut créer une différence entre ce que le père et la mère veulent inculquer comme valeurs aux enfants et donc créer un désaccord et même des conflits au sujet de l'éducation de l'enfant. Pier-Luc nous explique que : « je l'ai vu et je le sais aussi que l'expérience que j'ai acquise au fil des années, dans le milieu militaire, a fait que j'ai une différente approche sur la discipline, sur le leadership surtout et comment gérer les choses ». Par contre, la mère peut considérer que le fait de « vouloir mettre un peu la discipline qu'[il] a vécu comme militaire » (Katherine) ne cadre pas avec sa vision à elle de la discipline.

Cet enjeu peut teinter la façon que le père a d'entrer en contact avec les enfants, ce qui peut inciter la mère à s'immiscer dans l'interaction père-enfant pour recadrer ou rattraper ce que le père a fait. Ceci peut susciter de la frustration de part et d'autre, comme l'exprime Michel :

Je suis très analytique donc au niveau de ma personnalité, de la façon que je travaille puis je peux être très cartésien ou analytique vis-à-vis mes enfants puis pas nécessairement mettre en contexte dans l'univers d'un enfant l'information qu'ils apportent. Donc, des fois, ils peuvent exposer un problème émotionnel, une réalité d'enfant avec des faits, mais moi je vais, je peux être très cartésien et très pragmatique par rapport à qu'est-ce qu'ils énoncent puis pas nécessairement avoir tout le niveau d'empathie que la situation pourrait demander. (...) Ma conjointe peut avoir tendance à être plus frustrée vis-à-vis moi puis vouloir intervenir pour venir modérer le jeu un peu puis s'assurer un peu que l'enfant a bien ressenti l'empathie à travers ça, [...]de corriger le tir vis-à-vis mon manque d'empathie initial ou le fait que j'ai été un peu trop pragmatique vis-à-vis ce qui a été exposé.

Enjeux indirects

Problème de santé du parent militaire

Le premier enjeu indirect est lié au fait que les fonctions de militaire peuvent aussi amener des problèmes de santé, qu'ils soient physiques ou mentaux. En termes de santé physique, certain.es participant.es vont rapporter que le père militaire peut avoir des blessures

qui se développent à cause de son emploi, pouvant nuire au partage des tâches familiales. Par exemple, Sabrina rapporte que : « Mon conjoint a des petits problèmes de dos aussi. Il a eu une hernie discale [alors il] a certaines tâches qu[il] a plus de difficultés à faire comme donner le bain. On est penché et tout ça. Donc [ça] lui donne plus mal au dos depuis qu'ENFANT-1 est, depuis qui prend son bain dans euh, dans la baignoire et non pas dans le petit truc en plastique sur le comptoir là. C'est moi qui lui donne son bain tous les soirs. »

Pour la santé mentale, des participant.es rapportent que les exigences de la carrière du militaire peuvent venir altérer l'état mental, rendant le parent moins disponible et moins patient par exemple. William décrit bien cet aspect : « Je ramène un peu de travail à la maison dans ma tête [...], mais juste être tracassé, d'être moins présent pour les enfants pour mon rôle de père ». Le parent est donc moins disponible pour jouer avec les enfants, mais aussi pour assumer ses tâches et responsabilités, et lui témoigner du soutien dans son rôle parental (p.ex. approuver ou maintenir ce que fait l'autre parent). Quelques mères rapportent un problème de santé mentale plus spécifique chez leur partenaire, soit le TSPT, pour lequel une carrière militaire présente un risque particulier. D'ailleurs, ces mères lient explicitement cette condition chez leurs conjoints à des expériences vécues lors de déploiements. Rosemarie illustre bien comment le TSPT de son partenaire a une influence sur sa relation coparentale : « En rapport avec le militaire bien, y'a (...) la maladie reliée à [lieu de déploiement] qui est revenue nous frapper 3 ans après, 4 ans après. (...). Ça impacte encore nos vies tous les jours. Donc, oui, c'est encore un aspect du militaire qui a une grosse influence sur notre coparentalité parce que les journées où il n'est pas présent mentalement bien, je suis monoparentale avec un inconnu dans ma maison là. »

Les pères lient moins les enjeux de santé aux conséquences de la vie militaire que les mères dans leur propos. Cette différence pourrait toutefois être expliquée par le fait que deux mères civiles rapportent que leur conjoint aurait un TSPT lié à un déploiement ultérieur alors qu'il n'y a aucun père militaire qui semble avoir été affecté par un TSPT ni même qui l'évoque.

Concernant les facettes de la coparentalité, les problèmes de santé se répercutent dans le besoin d'adaptation dans le discours des participant.es. Ces derniers nomment qu'ils doivent adapter leur coparentalité aux problèmes de santé, surtout en ce qui concerne la division des tâches et des responsabilités et la gestion conjointe de la famille. Puisque le père militaire ne peut pas vaquer à toutes les occupations, car il est limité physiquement ou qu'il a des difficultés psychologiques, la mère civile doit donc faire certaines tâches ou prendre certaines décisions sans son coparent. Rosemarie nous donne un exemple de comment ça se passe dans son quotidien : « Je continue à faire exactement autant à la maison, [...] les semaines où il est vraiment très mal en point, il n'est pas fonctionnel du tout. Donc, tant qu'à revenir puis l'épicerie [ne] sera pas faite, bien, j'aime aussi bien me l'avoir mis à mon horaire que ça va être fait pis on passe à autre chose. »

Emploi du parent civil

Ensuite, la relocalisation, les absences et la carrière du militaire complexifient l'accès à un emploi pour la mère ou compliquent la gestion de l'horaire familial par la conjugaison des horaires de travail de chaque parent. Certain.es participant.es indiquent que la mère civile ne travaille pas à l'extérieur du foyer. Dans ces familles, le père est peu engagé dans la relation coparentale, car c'est la mère qui prend en charge la gestion de la famille, l'éducation des enfants et les tâches familiales. Bien que certain.es soulignent que cette décision est en cohérence avec leur vision plus traditionnelle du couple (père pourvoyeur, mère à la maison), « très 1950 » (Camille), la majorité spécifie plutôt qu'avec les congés de maternité et les besoins importants de la famille quand le père n'est pas présent, il leur semble préférable que la mère reste à la maison. Elles le font donc « pour [l]es enfants, pour [leur] chum » (Sarah). Néanmoins, le père est souvent conscient de cette répartition inégale comme l'illustre Félix : « Je [ne] fais pas grand-chose, [...] mais j'essaie de faire ce que je peux. En général, elle en fait plus que moi je dirais. »

Cependant, lorsque les mères civiles occupent un emploi, les pères et les mères soulignent que les enjeux de la carrière du militaire et de la relocalisation forcent les mères civiles à mettre de côté leur emploi ou de « perdre un peu de momentum » (Pier-Luc), et complexifient la relation coparentale. Les mères civiles parlent principalement de ce qu'elles vivent comme des sacrifices qu'elles seraient obligées de faire sur leur emploi pour assumer une plus grande charge parentale. Comme Karine l'explique, « quand les enfants sont malades ou quoi que ce soit tout de suite ça va être [le] travail [de la mère] qui va payer, puis ça, c'est un gros problème de conflits ». Toutefois, les pères militaires vont plutôt illustrer dans leur propos l'impact sur les deux parents, que ça l'exige une adaptation, une flexibilité des deux parents et des changements constants dans le partage des tâches et de la gestion conjointe de la famille, mais qu'ils reconnaissent que les sacrifices sont plus importants pour la mère. Par exemple, comme l'exprime Gabriel, « on n'est pas une famille conventionnelle qui ont tous du 8 à 4 puis que chacun revient à la maison puis ont leur tâche assignée... il a fallu s'adapter là. On ne peut pas se faire un horaire précis ».

En dehors de la division du travail, d'autres aspects de la coparentalité seraient mis de l'avant par cet enjeu. Premièrement, lorsque la mère est au foyer, les participant.es énoncent que ça peut être un enjeu pour la relation parents-enfants. Les mères sont plus proches des enfants étant donné qu'elles sont constamment à la maison. Ce constat semble partagé par les mères et les pères. Éric et Hélène tiennent des propos similaires à ce sujet :

Éric - Maman a une place plus importante dans la vie des enfants, parce que maman reste à la maison, [...] les enfants [n']ont jamais été à la garderie. Ça fait beaucoup de maman à la maison avec les enfants, versus papa qui travaille, des fois il n'est pas là. Fait que, c'est sûr que maman est plus souvent là, donc ils ont un lien plus fort avec maman.

Hélène - Ça tient aussi simplement au fait que je suis là en permanence [...] et pas lui. Donc, ça créer une relation qui est différente, et donc je suis dans le quotidien.

Ensuite, être mère à la maison en raison de la situation de famille militaire se répercute sur la prise de décision et ses impacts puisque, dans ces familles, la mère est la principale responsable des tâches et de la gestion de la famille. Sandra mentionne que : « [...] avec

l'horaire, on [ne] s'en cachera pas non plus [...] on s'est toujours organisé un petit peu pour essayer de satisfaire tout le monde, en tenant compte que c'est moi qui au bout de la ligne, il faut que ça rentre dans mon horaire ». Finalement, il y aurait aussi un type de soutien, soit le soutien donné par le parent à son partenaire qui est lié au non-emploi des mères. Cet aspect ressort, car chez les mères civiles qui nomment que le père militaire essaie de les soutenir le plus possible ou à l'inverse, qu'elles n'ont pas l'impression d'être suffisamment soutenues sur ce plan. Sarah aimerait cela « avoir une tape sur l'épaule un petit peu plus souvent » de la part de son conjoint pour tout ce qu'elle fait à la maison.

Enjeux financiers

Le dernier enjeu indirect de la vie militaire sur la relation coparentale se rattache au budget familial et aux difficultés financières. Les mères et les pères rapportent deux préoccupations. La première est le fait que la famille ne peut compter que sur un seul salaire parce que la mère n'occupe pas d'emploi en raison de la carrière du père militaire. La famille doit faire des choix, ce qui peut susciter des conflits si les parents ne s'entendent pas sur ce qu'ils doivent prioriser. L'argent est rapporté comme étant un sujet de désaccord et de tensions entre les parents. « C'est vraiment toujours par rapport à l'argent, les plus gros problèmes » (Félix). Les contraintes financières rendraient donc encore plus important l'accord entre les parents sur les priorités pour les enfants et la famille, sur les décisions à prendre. La deuxième préoccupation découle de la relocalisation, alors que le coût des services varie d'une province canadienne à l'autre. Félix nous parle, entre autres, des garderies qui ne sont pas subventionnées dans son nouveau lieu d'affectation.

Je trouve que ça coûte cher la garderie, [alors] moi je fais : « On devrait garder nos sous pour quand je pars en parental, ça va coûter cher. On vient de faire un déménagement, ça coûte cher aussi. » Mais elle est enceinte [et a dit]: « Comme moi je [ne] suis plus capable de m'en occuper ». (...) [Alors] on l'envoie 2 jours par semaine à la garderie. Le reste du temps, c'est nous autres qui s'en occupe. Ça monte ici au [province]. Il n'y a pas d'aide aux garderies, [alors] ça coûte cher pas mal.

Ainsi, le fait de vivre sur un seul salaire peut être une source de conflits entre les parents, pouvant amener des discussions importantes, mais aussi à rechercher des compromis. Cela

peut également complexifier la gestion de la famille, car les parents doivent faire des choix pour que la famille fonctionne bien tout en prenant en compte les difficultés financières, comme c'est le cas de Félix (citation ci-dessus) qui devait répondre aux besoins de sa femme qui ne pouvait pas toujours s'occuper de leur enfant puisqu'elle est enceinte. Bien que l'enjeu d'argent touche la prise de décision et les conflits entre les parents, cet enjeu est rapporté par peu de participant.es.

Absence d'aspects négatifs

Huit pères militaires et deux mères civiles affirment que le fait d'être une famille militaire ne pose pas d'enjeu particulier pour leur relation coparentale, n'amène pas de problème particulier. Mathieu et Valérie tiennent des propos similaires sur ce sujet :

Mathieu - [...] étant médecin militaire, [confidentiel], on n'est pas, on ne pratique pas sur les bases. [...] je suis à [confidentiel], ma base, moi je suis rattaché à [confidentiel] alors, c'est très loin. Au quotidien, il n'y a pas de différence entre moi militaire et moi civil. Je travaille à l'hôpital de [confidentiel] et je soigne des civils. Mon contact militaire hors des déploiements est relativement faible. Ça [n']affecte absolument pas le quotidien avec la famille.

Valérie : mais sinon dans la vie de tous les jours, ce n'est pas pire que quelqu'un qui va au bureau, même je trouve ça plus simple, plus simple parce que, outre le fait qu'il commence tôt régulièrement, habituellement ils finissent tôt aussi, donc son retour à la maison, il peut prendre du temps avec les enfants, il a du temps de qualité avec eux autres, il peut avancer des choses dans la maison aussi [...] Il est là tous les soirs, si ce n'est pas des absences, il est présent, il s'implique. [Alors] non, la vie militaire en soi sans absence n'a pas d'impact plus qu'un autre métier.

Lorsqu'il leur a été explicitement demandé si le fait d'être une famille militaire pouvait influencer leur relation coparentale, certain.es participant.es soulignent que la vie militaire a des avantages pour la famille, qu'elle a une influence positive sur la coparentalité ou leur offre des possibilités qu'ils n'auraient pas s'ils étaient civils. Sébastien témoigne bien des avantages qu'il perçoit en expliquant qu'il peut être plus présent et disponible pour sa

famille, pour les enfants, dans des moments importants, mais aussi que ses avantages peuvent compenser certains inconvénients de la vie militaire:

Par contre, quand on n'est pas appelé à se déployer ou qu'on n'a pas de mutation en cours, bien, la vie militaire peut quand même amener de bons côtés, parce que là, on a quand même de bons congés, on a toujours la période des fêtes au complet, la semaine de relâche. Donc, ça permet de passer ces périodes-là avec tes enfants, chose que, les congés au civil, la semaine de relâche, c'est loin d'être partout qu'ils ont ça. Donc, on a quand même beaucoup de congés. Ils vont donner des journées extrafamiliales. Des fois, exemple, il y a une fin de semaine de journée pédagogique. Bien, des fois, l'unité vont donner une journée d'extra, ferment l'unité puis go va-t'en passer la journée avec tes enfants. Ils essaient de se reprendre un peu de ce côté-là.

Même si les avantages de la vie militaire pour la coparentalité sont invoqués principalement par des pères militaires, certaines mères civiles le soulignent aussi. De plus, les propos rapportés par les pères et les mères sur le sujet sont sensiblement les mêmes. Dans l'ensemble, les avantages favorisent la relation père-enfant, mais aussi l'égalité de la relation parents-enfant, c'est-à-dire que les parents auraient une relation sensiblement égale avec les enfants. Étant donné que le père pourrait lui aussi passer des moments seul avec ses enfants, il peut, par exemple, compenser pour les moments où il serait absent et que les enfants seraient seuls avec la mère.

Objectif 4 : Stratégies posées face aux enjeux militaires

Pour faire face aux enjeux que pose la vie militaire, les parents révèlent des techniques, des comportements, des interventions, des attitudes qu'ils posent en réaction à un enjeu militaire. Ces stratégies auraient donc pour but de résoudre le problème coparental posé par l'enjeu militaire. Elles peuvent être regroupées en cinq thèmes principaux (voir Tableau 5). Certaines caractéristiques semblent venir moduler les propos des participants sur certains thèmes, soit le genre, la présence ou non d'un problème de santé mentale et le nombre d'absences prolongées.

Tableau 5

Résumé des thèmes et sous-thèmes des stratégies utilisées face aux enjeux liés à la vie militaire

Thèmes	Sous-thèmes
Valoriser et favoriser l'engagement paternel	<ul style="list-style-type: none"> - Connexion avec l'enfant - Apport de la mère - Communication
Promouvoir l'accord et la prise de décision	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir la coparentalité - Techniques
Adapter la dynamique coparentale	<ul style="list-style-type: none"> - Monoparentalité - Coparentalité hiérarchisée - Coparentalité collective - Coparentalité à relais - Contribution des enfants
Modifier sa façon de penser	<ul style="list-style-type: none"> - Voir le positif - Donner du sens - Maintien des attentes - Résignation
Obtenir du soutien	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien externe

Valoriser et favoriser l'engagement paternel

Une stratégie pour assurer le maintien de la relation coparentale, de la présence des trois acteurs dans la relation, consiste à valoriser et favoriser l'implication du père dans la famille et auprès de ses enfants. Cette stratégie découle surtout de l'enjeu des absences du père militaire, particulièrement en lien avec un déploiement, mais aussi des conséquences de cette absence sur la relation coparentale, c'est-à-dire d'un débalancement dans la structure familiale. Par le fait que le père est souvent absent, la valorisation du rôle du père et de sa connexion avec les enfants devient un aspect important rapporté par les participant.es, autant par les pères que les mères, et ayant une importance dans le fonctionnement coparental, plus spécifiquement dans les relations parents-enfants. Pour ce faire, les parents indiquent l'apport de la mère comme un aspect déterminant dans le maintien de l'engagement paternel pendant

l'absence du père. Concrètement, Sabrina nous explique que : « Moi je continue beaucoup à parler à ENFANT-1 de son papa. Puis de lui montrer des photos puis des déploiements que mon conjoint a faits. On avait enregistré des vidéos au préalable, un vidéo qu'il lui souhaitait bonne nuit et qu'il lui donnait des bisous. [Alors] on essaye vraiment d'entretenir la relation même quand qu'il [n']est pas là. »

Une autre façon de faire qui donne un rôle plus direct au père est le maintien de la communication, des moyens que le père adopte pour prendre des nouvelles de ses enfants. Cela peut se faire directement avec les enfants, c'est-à-dire que le père utilise différents moyens de communication (p.ex. téléphone, vidéoconférence) pour interagir avec eux. Cela peut aussi se faire indirectement via la mère, en lui demandant ce qui se passe au quotidien dans la vie des enfants ou encore que la mère décide par elle-même de prendre les devants et de le tenir au courant. Un père illustre bien ce dernier aspect (Samuel) : « Elle va toujours me donner des nouvelles de [ENFANT] au courant de la journée. Même si je suis à l'extérieur, si la gardienne dit quelque chose, elle [la mère] va me laisser savoir. Elle me garde tout le temps dans le lot des informations, des trucs qui se passent, s'il est arrivé quelque chose ou quelque chose d'important que je dois savoir, elle va toujours me le laisser savoir. »

Toutefois, et même si la mère peut essayer de soutenir le père dans son rôle de parent, les participant.es rapportent qu'il peut arriver que les absences amènent le père à se désengager ou à avoir une mauvaise connexion avec les enfants. Les parents nuancent toutefois que ce n'est pas toujours la faute du père. Il est vrai que le père peut choisir de ne pas s'impliquer, « de juste être dans leur vie en périphérie » (Léonie), mais cela peut aussi résulter d'une résistance des enfants à l'implication du père, conséquemment à son absence. Face à des situations où les enfants refusent que le père assume une tâche parentale « parce qu'il faut absolument que ce soit maman » (Éric), l'apport de la mère à la coparentalité s'avère encore plus important. Elle est appelée à agir contre la volonté de ses enfants, en ne cédant pas à leurs demandes afin de favoriser la prise en charge de la tâche par le père. Par exemple, Nathalie va tout de même laisser son conjoint aller coucher les enfants, même si

ceux-ci lui disent: « pourquoi c[e n]'est pas maman ce soir, pourquoi c'est toi, ça [ne] me tente pas. » En somme, les différentes actions de la mère permettent de favoriser la place parentale du père et, de ce fait, sa participation dans la gestion conjointe de la famille et la participation aux tâches. Elle le soutient également dans sa parentalité ce qui contribue aussi à la qualité de la relation coparentale. Cette stratégie peut agir sur la gestion conjointe de la famille, plus spécifiquement sur la relation parents-enfant, surtout lorsque le père serait absent. En effet, la mère deviendrait un troisième acteur dans la relation père-enfant pour favoriser la connexion entre les deux autres acteurs.

Promouvoir l'accord et la prise de décision

Un deuxième ensemble de stratégies rapportées par les participant.es se rattache davantage à la gestion de la famille et à la façon dont les parents établissent une relation entre eux pour échanger des informations par exemple. Certains enjeux militaires (argent et exigences de la carrière du militaire) obligent les parents à prévoir, être plus attentifs et investis au maintien de la coparentalité, c'est-à-dire à trouver des façons de conserver la relation coparentale face à une situation qui la met à l'épreuve. Pour ce faire, les parents mentionnent anticiper les problèmes familiaux possibles en prévoyant à l'avance les solutions ou des moments pour en discuter et par quel moyen ils communiqueront. Luc dit être « toujours en train d'essayer de trouver le meilleur moyen » pour s'assurer de pouvoir échanger et continuer de collaborer avec la mère en fonction du contexte familial imposé par la vie militaire à un moment donné. Les parents rapportent aussi planifier l'horaire, les tâches et les rôles de chaque parent en fonction du contexte (p.ex. absence) pour pallier les imprévus et l'incertitude. Ils aiment ainsi « planifier à l'avance, puis d'arriver [à avoir] toujours un plan B » (Samuel). Cette stratégie de prévision toucherait le fonctionnement coparental de façon générale et, si on utilise le modèle de Feinberg (2002; 2003), viserait à assurer un maintien de la gestion conjointe de la famille.

Les parents décrivent quatre techniques spécifiques employées pour arriver à un accord entre eux. Premièrement, les parents disent faire des choix en fonction de ce qui est le mieux pour les enfants et la famille, de mettre les priorités sur « les points qui [leur] paraît le mieux pour l'enfant » (Katherine). Les propos des pères incluent souvent la conjointe dans leurs réflexions à ce sujet. Pier-Luc nous dit que « ça allégeait les tâches de ma femme [...] puis qui rendait les choses faciles pour tout le monde ». Cette stratégie serait fréquemment rapportée pour répondre à des enjeux liés aux besoins particuliers des enfants, à l'emploi de la mère et à la relocalisation. Deuxièmement, les participant.es rapportent qu'ils discutent entre eux pour se partager leurs opinions avant de prendre une décision. Concrètement, ils peuvent faire des « listes de pour et contre » (Félix), évaluent chaque position et en arrivent à une décision. Les participant.es rapportent cette stratégie lorsque ceux-ci font face à des difficultés liées à l'emploi de la mère et à la relocalisation. La discussion est également rapportée par des parents qui estiment que la vie militaire ne pose pas d'enjeux particuliers. Troisièmement, ils peuvent consulter les enfants, lorsqu'ils sont plus âgés, quand une décision les touche. Katherine donne un exemple de ce processus : « on revenait [ensemble] et moi, je demandais : « Est-ce que tu veux vraiment aller à l'école? » Après avoir parlé avec papa, elle [leur fille] réfléchissait, elle disait : « Ok, je vais y aller, mais en après-midi seulement ». » Ainsi, les deux parents s'entendaient pour prendre la décision avec leur enfant. Toutefois, certaines participantes rapportent que leurs enfants peuvent aussi s'impliquer dans la discussion, sans avoir été invités par les parents. Cela peut être positif, mais aussi négatif étant donné que les enfants prennent souvent un parti. Il y aurait un risque de triangulation si l'avis de l'enfant met les parents en opposition, ce qui pourrait accentuer leurs désaccords. Des parents ont toutefois exprimé en avoir conscience, comme c'est le cas de Léonie : « Des fois, les enfants vont plutôt, c'est moi à qui ils vont tourner parce qu'ils veulent me supporter [...]. Si mon mari n'est pas d'accord et [qu'ils veulent] avoir l'activité d'abord, ils vont se joindre à moi ». Finalement, lorsqu'il y a un désaccord plus important, les parents disent essayer de concéder chacun de leur côté pour en arriver à un consensus. Ils essaient « de trouver un juste milieu » (Sarah). Les pères militaires et les mères civiles rapportent faire usage de ces quatre stratégies pour arriver à un accord, mais les mères sont plus nombreuses à parler de concessions mutuelles. Ces façons de faire touchent les composantes de l'éducation et des soins apportés aux enfants et la division des tâches, pour lesquelles ils

prennent une décision. Cela touche aussi une autre sphère de la gestion conjointe de la famille puisque les parents y décrivent la façon dont ils règlent leurs conflits ou désaccords.

Enfin, les stratégies visant à favoriser l'accord, la prise de décision et l'écoute entre les parents assurent le soutien coparental, soit le soutien décisionnel et informatif. Le soutien décisionnel se rapporte aux comportements posés du coparent face aux décisions prises par l'autre parent et le soutien informatif, à la façon que le coparent donne de l'information et de l'aide dans le but de résoudre un problème. Ainsi, lorsque des stratégies visant à favoriser l'accord lors de la prise de décision sont appliquées, les participant.es rapportent ressentir un meilleur soutien décisionnel et informatif de leur partenaire.

Adapter la dynamique coparentale

Un troisième ensemble de stratégies agissent sur la structure interne de la famille, les interactions entre les membres de la famille, pour arriver à fonctionner. Il peut être distingué en quatre sous-catégories. Tout d'abord, certain.es participant.es indiquent qu'un déploiement, des absences répétées, un TSPT chez le père ou des relocalisations peuvent les amener à adopter une dynamique de monoparentalité. Comme le dit bien Sarah, « quand le militaire s'en va constamment, même si c[e n]'est pas des absences prolongées, ça a un impact permanent sur ce que je peux lui déléguer ». Ainsi, puisque le père n'est pas nécessairement en mesure de contribuer avec constance, de manière continue aux tâches familiales ou de participer dans les prises de décision du quotidien, ce dernier peut jouer un rôle plus passif dans la famille. De plus, même au retour d'une absence, le père militaire peut conserver un rôle passif, de manière à ce que la famille ne « rechanger[a] pas toute [sa] routine pour un mois pour la rechanger après ça quand il va partir » (Sarah).

Deuxièmement, des participant.es disent adopter une dynamique de coparentalité hiérarchisée, où la mère assume le rôle d'experte ou de gestionnaire principale de la famille,

et le père agit en soutien à la mère, adoptant un rôle actif, mais subordonné à celui de la mère. Cette dynamique est davantage rapportée lorsque les familles font face aux enjeux liés au déploiement, à des exigences de la carrière du militaire, au TSPT du père et à la relocalisation. Les participant.es illustrent que la mère reste experte, car c'est elle qui aurait la charge mentale de la famille, de la vue d'ensemble, alors que le père s'investirait, lorsqu'il est présent, dans les activités et les tâches à faire à ce moment. Pier-Luc rapporte concrètement comment cela se passe dans sa famille :

La planification, il y a beaucoup de choses qui sont planifiées puis ma femme est vraiment bonne dans cette sphère-là. Donc, moi ça m'aide beaucoup parce que j'[e n]'ai pas besoin de me concentrer sur la planification d'évènement ou des choses comme ça. Donc, ça me permet de mieux être à l'attention de mes enfants au lieu d'essayer de planifier des choses, de préparer certaines choses. [...] À cause de ça, on est capable de plus facilement faire les activités parce que moi, en gros, je peux embarquer sur l'activité puis partir [et] tout va bien.

Lorsqu'ils emploient un tel mode de fonctionnement, les participant.es nomment certaines choses que le père prend en charge pour soutenir la mère. Il peut assumer certaines tâches récurrentes, mais qui ne font pas partie de la routine quotidienne de la famille, comme la gestion des finances familiales, les travaux extérieurs, ou de faire des activités avec les enfants. Ces participant.es rapportent que le père assume davantage un rôle de consultant dans la prise de décisions, qui valide les décisions prises par la mère, les maintient et encourage la mère par sa confiance envers les décisions prises. En appuyant ainsi la mère, le père apporterait du soutien décisionnel, émotionnel et matériel à la mère dans son rôle de parent.

La troisième dynamique coparentale décrite par des participant.es est celle d'une coparentalité collective, où chaque coparent contribue de manière équitable aux tâches familiales et à la prise de décision. Cette dynamique est davantage nommée par les participant.es ayant dit que la vie militaire ne posait pas d'enjeu particulier pour leur relation coparentale. Sébastien nous explique comment ça se présente dans son quotidien :

Les tâches [...] Je pense que la répartition honnêtement est équitable, est correcte. Au besoin, si jamais il y a une surcharge de travail de mon côté ou quelque chose,

je peux dire à ma conjointe : « Bien là peux-tu t'en occuper parce que... je suis trop « loadé » dans mes études ou peu importe ». C'est juste de ... je pense c'est juste une bonne communication là. Je ne me suis jamais fait une liste pour voir si c'était 50/50 partagée, on a chacun nos tâches puis je pense qu'on est correct avec ça. C'est juste une question de communication, si l'autre se sent dépassé bien, de demander à l'autre : « Peux-tu t'en occuper parce qu'aujourd'hui j'ai ça, ça, ça, à faire. J'aurais besoin d'aide. »

Enfin, la dernière dynamique coparentale rapportée décrit une coparentalité à relais, où il y a alternance entre le père et la mère quant au parent qui assume principalement la charge mentale de la gestion de la famille. Un tel fonctionnement a été rapporté dans deux contextes particuliers. Premièrement, lorsque le père revient dans la famille après une absence, il « essaie de se rattraper » (Samuel) en prenant plus de tâches ou de responsabilités, pour compenser la monoparentalité vécue par la mère pendant son absence. Par exemple, Luc rapporte que : « j'ai comme l'impression que vu que ça faisait au-dessus de 3 ans « anyway » qu'elle faisait toute [parce que j'étais souvent absent], [...] je prends plus de tâches pour comme «to make up for » ce temps-là ». Le deuxième contexte dans laquelle ce fonctionnement est rapporté est celui où le père est devenu récemment militaire, après avoir eu des enfants et un emploi civil, ou est réserviste⁵ au sein des FAC. Dans ce contexte, les parents expliquent que la mère a pris le relais pour compenser les nouvelles absences du père. Louis nous explique : « qu'après [avoir] join[t] l'armée, il y a beaucoup de tâches que c'est ma femme qui doit les faire, mais avant, c'était moi qui faisais beaucoup de choses différentes ».

Enfin, des éléments complémentaires sont rapportés par les participant.es, enrichissant ces quatre grandes dynamiques coparentales. Par exemple, les participant.es indiquent qu'il y a aussi une contribution des enfants, qui assument aussi des responsabilités dans la routine familiale et la prise de décision. Par exemple, Camille rapporte que lors d'une

⁵ Ce sont des employés à temps partiel pouvant se porter volontaire pour des périodes de service à temps plein ou des déploiements. Ils travaillent habituellement un soir par semaine et les fins de semaines. Ce sont des militaires qui occupent un emploi civil ou qui sont aux études (Bureau de l'ombudsman de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes, 2022).

décision, ses enfants « ont quand même eu leur avis. Et on [les parents] a pris quand même compte [de leur avis] ». Par contre, la contribution des enfants est plus typiquement rapportée lorsque les enfants sont plus âgés (fin du primaire) et lors des absences du père militaire.

Il est important de noter que certain.es participant.es ont rapporté plus d'un type de dynamique au cours de l'entretien. En effet, les propos des participant.es illustrent que les familles militaires peuvent adopter une dynamique coparentale différente en fonction de l'enjeu militaire. Par exemple, lors d'absences du père militaire, une famille peut adopter une dynamique de monoparentalité. Toutefois, face à l'enjeu de carrière du père militaire, elle pourrait adopter une dynamique de coparentalité hiérarchisée. De plus, les propos des pères et des mères divergent sur ce thème. Les mères civiles ont davantage rapporté un changement de dynamique entre de la monoparentalité et la coparentalité hiérarchisée, alors que les pères militaires interviewés, plus typiquement entre la coparentalité hiérarchisée et collective ou de coparentalité à relais. D'ailleurs, ce sont principalement des pères militaires qui ont parlé de coparentalité à relais. Enfin, une dernière caractéristique se démarque aussi. Les participant.es, autant les pères que les mères, qui ont vécu plus de quatre absences prolongées décrivent surtout une dynamique monoparentale dans leur propos, alors que les autres dynamiques reflètent le vécu des familles ayant vécu peu ou aucune absence prolongée.

En résumé, afin de s'adapter aux différents enjeux que posent la vie militaire, les participant.es rapportent adopter différentes dynamiques coparentales, allant de la monoparentalité maternelle à la participation active et équitable de chaque coparent. La dynamique adoptée ne semble toutefois pas figée, plusieurs rapportant une fluctuation de l'organisation et du fonctionnement familiaux au fil du temps et selon le contexte. Par exemple, à certains moments dans la vie d'une famille militaire, des absences répétées ou des exigences importantes de la carrière du père militaire semblent avoir forcé les parents à adopter une dynamique monoparentale. Mais de manière générale, les familles semblent tenter le plus possible d'adopter l'une des trois autres dynamiques coparentales en maintenant ou réinstaurant les responsabilités parentales du père quand c'est possible pour lui en

choisissant l'alternance entre la monoparentalité, la coparentalité hiérarchisée et la coparentalité collective. Toutefois, ce changement de dynamique coparentale semblerait difficile à maintenir à long terme pour la famille, car les participant.es de familles ayant vécu plusieurs absences prolongées rapportent typiquement en venir à conserver une dynamique monoparentale, le père s'étant peu à peu, au fil du temps et des absences, désinvesti des responsabilités et des décisions parentales.

Modifier sa façon de penser

Les participant.es peuvent aussi adopter des stratégies individuelles cognitives face aux enjeux posés par la vie militaire. Certain.es participant.es disent essayer de voir le positif, c'est-à-dire les avantages ou les aspects positifs d'une situation en se concentrant sur cela. Louis utilise cette stratégie pour donner du sens à ses absences : « si je ne suis pas là, ce n'est pas parce que je ne voulais pas être avec la famille, c'est le contraire, que je suis en train de faire un effort pour moi et pour toute la famille ». Les propos des pères et les mères divergent quant à la façon d'utiliser cette stratégie. Les pères tendent à percevoir « beaucoup d'avantages au fait d'être militaire » [Félix] alors que les mères font plutôt ressortir le positif d'une situation plus difficile. Camille illustre bien cette situation : « Puis qu'on se chicane, mais c'est tellement rare. Ça [n'] arrive pas. Mais quoique ces temps-ci, c'est un peu dur que ça arrive quand qu'il vient, il vient deux jours pis on [n'] a pas le temps de se chicaner là. On a autre chose à faire que de se chicaner ou être en désaccord. »

Des participant.es rapportent aussi tenter de donner du sens face aux défis qu'ils vivent. Certains rapportent mettre de l'avant ce qui est important pour eux. Samuel nous explique que : « je veux vraiment jouer un rôle... je veux être présent, je suis quand même absent souvent, mais je veux être présent quand même, même si je suis absent. C'est un peu ma philosophie ». D'autres disent même aller plus loin en tentant de diriger leurs actions avec leurs valeurs, comme l'illustre Sarah :

J'essaie de me valoriser et c'est ce que j'ai fait. Je suis allée chercher, j'ai beaucoup réfléchi à mes priorités et mes valeurs dans la vie. Je me suis rendu compte que ma famille, à ce moment-là, était mon numéro un, alors logiquement, si ma famille est mon numéro un, j'ai fait le choix d'être beaucoup plus disponible à la maison pour mes enfants, mais aussi pour mon conjoint parce que nécessairement, lui ça lui en fait beaucoup moins à gérer là.

Enfin, les participant.es mentionnent aussi essayer d'ajuster leurs attentes en fonction du contexte, de changer leur état mental en allant, par exemple, voir au-delà de la situation ou en acceptant ce qui se passe. Victor explique ce processus : « C'est au niveau de la gestion de mes attentes là. Donc il faudrait que je mette du rationnel là-dessus en se disant, on [ne] peut pas faire 150% tout le temps là. À moment donné, il faut comme se donner des résultats atteignables ou des objectifs atteignables parce que sinon oui il y aura forcément toujours [...] une insatisfaction là-dedans. Donc, je pense que c'est plus à mon niveau-là, d'accepter mes limites. »

La troisième stratégie cognitive rapportée est le maintien des attentes. Ils peuvent conserver leurs attentes. Les parents tentent alors de conserver ou de continuer d'aspirer à un idéal coparental, malgré les obstacles ou la situation qui va à l'encontre de cet idéal. Par exemple, Katherine souhaite que son conjoint « prenne plus de de place pour aider les enfants, qui puisse plus de place dans leur vie un peu, autre que le sport ».

La dernière stratégie cognitive rapportée est la résignation. Les participant.es rapportent se résigner face à une situation puisqu'ils estiment ne pouvoir rien y changer. Les participant.es rapportent une acceptation entraînant une certaine passivité et vivent la situation comme une déception qui semble leur laisser un goût amer. Par exemple, Mélissa mentionne que « ça nécessite que moi et mon travail des fois prend un petit peu le côté » parce que son mari a des exigences « potentiellement légales » de son emploi qui l'empêche de partir plus tôt du travail.

Ces stratégies cognitives seraient davantage utilisées face aux exigences de la carrière des parents, que ce soit l'emploi du père militaire ou de la mère civile. De plus, ce sont davantage les mères civiles que les pères militaires qui rapportent utiliser les stratégies cognitives. Certaines semblent avoir un impact plus positif que d'autres pour contribuer au sentiment de collaboration, de connexion entre les parents et d'investissement du père militaire dans la vie familiale. Voir le positif et donner du sens semblent être des stratégies favorisant la relation coparentale et avoir des répercussions positives dans l'expérience qu'en font les parents, alors que le maintien des attentes et la résignation semblent nuire aux efforts de collaboration coparentale ou associées à une expérience plus de la situation. Par exemple, le maintien des attentes peut avoir un coût, car cela peut engendrer de la frustration. Le parent n'est « pas satisfait » (Luc) lorsqu'elles ne sont pas atteintes. En somme, les participant.es pourraient utiliser des stratégies individuelles pour donner du sens aux situations qu'ils ou elles vivent. Ils peuvent être conscients, par exemple, de l'iniquité dans les responsabilités parentales que chacun assume et dans la relation de chaque parent avec ses enfants, tout en travaillant à y donner un sens qui préserve leur bien-être et celui de leur famille.

Recevoir du soutien

Finalement, des participant.es ont indiqué que, pour faire face aux enjeux posés par la vie militaire pour la coparentalité, ils font appel au soutien de personnes externes à la dyade coparentale. Ceci peut impliquer d'avoir recours à de l'aide externe provenant de la famille élargie (p.ex., grands-parents) et les amis, mais aussi à des ressources précises telles que les CRFM. Par exemple, Pier-Luc a été chercher « de l'aide de l'extérieur » via « une femme de ménage qui venait aux deux semaines ». Il indique ainsi que cela a permis d'alléger « les tâches de [s]a femme, la [s]ienne aussi. Puis qui rendait les choses faciles pour tout le monde ». En somme, les parents pourraient utiliser des stratégies de soutien pour diminuer la charge des tâches familiales sur les parents. Les enjeux qui feraient plus appel à ce type de stratégies, de soutien, sont les absences du militaire, la carrière du militaire et les relocalisations. Le soutien externe semble intervenir sur la gestion conjointe de la famille (p.ex. diminution possible de sources de conflits, prise de décision liée au fonctionnement) ainsi que sur la division des tâches et des responsabilités familiales.

Chapitre 4 - Discussion

Cette étude qualitative a exploré la représentation que se font les pères et les mères de familles militaires de la coparentalité. Elle a également exploré la place occupée par la vie militaire dans le discours coparental des parents. Enfin, les entrevues menées auprès de pères militaires et de mères civiles conjointes de militaires ont permis de décrire les différents enjeux que pose la vie militaire pour leur relation coparentale, de même que les stratégies employées par ces parents pour répondre aux besoins de leurs enfants et les conséquences qu'elles ont pour la relation coparentale.

Représentation de la coparentalité

La représentation qu'ont les mères et les pères interviewés pour cette étude de la relation coparentale semble globalement congruente avec le modèle théorique de Feinberg (2002, 2003). En réponse à la demande de définir ce qu'est la coparentalité, chacune des composantes (*éducation et soins apportés à l'enfant, division des tâches et des responsabilités familiales, gestion conjointe de la famille, et soutien du coparent dans son rôle de parent*) a été nommée à quelques reprises sur l'ensemble des 30 entrevues réalisées, avec une prédominance pour la composante de la division du travail. Néanmoins, lorsque ces parents parlent de la coparentalité dans leur quotidien, ce sont davantage les composantes de soutien et de gestion conjointe de la famille qui étaient à l'avant-plan. Les quelques travaux antérieurs sur la coparentalité militaire (Bóia et al., 2018; DeVoe & Ross, 2012; DeVoe et al., 2020; Faber et al., 2008; Gewirtz et al., 2011; Lester & Flake, 2013; Walsh et al., 2014) ont décrit principalement la division des tâches, relevant l'impact sur la façon de se diviser les rôles et responsabilités parentales dans un contexte de déploiement par exemple. Les parents de cette étude vont plus loin. Lorsqu'on se concentre sur des aspects spécifiques à la vie militaire dans le discours coparental, ils évoquent aussi l'importance de la gestion conjointe de la famille. Par exemple, dans un contexte de déploiement, ils se concertent pour prendre certaines décisions dans l'éventualité où le militaire sera absent, ou encore comment ils essaient de former une équipe malgré la distance en usant de différentes stratégies.

La vie militaire dans le discours coparental

Les résultats ont fait ressortir deux aspects majeurs concernant la place occupée par la vie militaire dans le discours coparental des parents. De façon générale, les parents de familles militaires vivent plusieurs des mêmes enjeux que les familles civiles, puisqu'une majorité de leur discours décrit des aspects non liés à la vie militaire. Il reste toutefois qu'une proportion non négligeable du discours coparental se rapporte à la vie militaire. Ainsi, les familles militaires semblent vivre des expériences coparentales similaires aux familles civiles, mais aussi des expériences différentes.

En l'absence de recherche spécifique avec les militaires, certains auteurs (Feinberg et al., 2020; Todd, 2011) ont fait appel à la recherche auprès de civils pour souligner l'importance de considérer la relation coparentale chez les familles militaires. À la lumière de cette étude, on peut en déduire qu'une partie de la recherche faite auprès des civils pourrait rejoindre cette population puisque les parents de cette étude nous rapportent vivre des aspects coparentaux non liés à la vie militaire. Néanmoins, selon les parents, il demeurerait nécessaire de faire également des travaux spécifiquement avec les familles militaires pour bien comprendre la totalité de leur réalité coparentale.

Enjeux coparentaux posés par la vie militaire

Plusieurs enjeux posés par les exigences particulières de la vie militaire pour les différentes facettes de la relation coparentale ont été exposés par les participant.es. Premièrement, la composante *d'éducation et de soins apportés à l'enfant* semble davantage touchée par des enjeux liés à la culture et aux valeurs militaires, et à la relocalisation selon les parents de familles militaires. Quant à la *division du travail*, les absences, la carrière du militaire, la relocalisation, les problèmes de santé et l'emploi de la mère semblent être les enjeux qui affectent le plus la coparentalité selon les participant.es. Les enjeux de la vie militaire pour la *gestion conjointe de la famille* ne sont pas les mêmes selon que les parents abordent l'équilibre entre les relations père-enfant et mère-enfant, la prise de décision ou les conflits. Les enjeux touchant la relation parents-enfants sont principalement liés aux

absences, à la culture et aux valeurs militaires, et l'emploi de la mère. La prise de décision qui demande aux parents de se concerter dans le but de gérer conjointement la famille semble être davantage affectée par les enjeux d'absences, de carrière du militaire, de relocalisation, d'emploi de la mère et d'argent. Des conflits entre les parents de familles militaires pouvant compliquer la gestion conjointe de la famille sont, selon eux, principalement au sujet de l'argent et liés à la culture et les valeurs militaires, et l'argent. Finalement, la carrière du militaire, l'emploi de la mère et la relocalisation suscitent des défis pour *le soutien entre les parents*, selon les participant.es.

Les enjeux relevés par les participant.es font écho aux enjeux de la vie militaire pour les familles militaires rapportés dans la littérature (Blaisure et al., 2015; Daigle, 2013; Dursun, 2015; Manser, 2020; Régimbald & Deslauriers, 2010). Premièrement, les études antérieures ont abondamment décrit les difficultés familiales liées aux absences du militaire, comme la séparation et de la réunification familiale, manquer des moments importants de la vie familiale, les bouleversements dans la routine familiale et des difficultés dans la prise de décision comme devoir prendre rapidement des décisions ou que le parent civil doive prendre des décisions seul (Daigle, 2013; DeVoe et Ross, 2012; Faber et al., 2008; Knobloch et al., 2016; Lapp et al., 2010; Larsen et al., 2015; Lester & Flake, 2013; Macdermid et al., 2005; Martindale-Adams et al., 2016; Paley et al., 2013; Pincus et al., 2001; Walsh et al., 2014). Toutefois, un aspect novateur de cette étude est que les parents n'y rapportent pas seulement les difficultés liées strictement à un déploiement, de la préparation du départ à la renégociation des rôles au retour du militaire, mais ont plus largement décrit différentes conséquences des absences, particulièrement lorsqu'elles surviennent à répétition, pour le fonctionnement global de la famille au long cours. Ainsi, cela permet de voir l'impact des absences du père militaire sur la division du travail entre les parents, de même que plus largement sur la gestion conjointe de la famille. De plus, alors que les études recensées se sont essentiellement intéressées aux déploiements, un type particulier d'absence qui implique une absence de plus de 30 jours pour des opérations militaires dans un autre pays (Services aux familles des militaires, 2015), les participant.es ont abordé les enjeux liés à des absences de plusieurs jours pour diverses activités liées à l'emploi du père militaire (p.ex. formation,

restrictions imposées), mais aussi des absences de courte durée (moins de 24 heures) et même des « absences » davantage psychologiques, liées à l'investissement et aux préoccupations du père militaire dans son emploi. Ce sont non seulement les absences du parent militaire qui posent un enjeu pour la relation coparentale, mais aussi toutes les exigences de la carrière du militaire. Cela peut impliquer autant l'imprévisibilité de l'horaire que les différentes responsabilités liées au grade du militaire, amenant le militaire à être plus ou moins présent d'une journée à l'autre. Le concept d'absences semble donc prendre plusieurs formes (p.ex. courte ou longue durée, physique ou psychologique), mais il aurait comme potentiel de nuire à la coparentalité et de limiter la participation du père dans la famille au long cours. Ceci a permis de faire ressortir les enjeux que posent ces divers types d'absences pour la gestion conjointe de la famille par les deux parents.

L'aspect de culture et de valeurs militaires a aussi été décrit par plusieurs études comme ayant un impact sur la famille militaire (Hsu, 2010; Mangelsdorf et al., 2011; Schoppe-Sullivan et al., 2008; Tudge et al., 2000; Walsh et al., 2014). Les résultats de la présente étude concordent avec ceux de certaines études rapportant que si le père militaire adhère davantage aux valeurs militaires, cela peut poser plus d'enjeux à la relation coparentale (Hsu, 2010; Tudge et al., 2000; Walsh et al., 2014). Toutefois, cette étude montre aussi que si, dans sa vie familiale, le père n'adhère pas aux valeurs militaires, cela peut aussi être un enjeu pouvant créer des conflits entre les parents par exemple, ce qui n'avait pas été soulevé dans les études recensées. De plus, même si les parents perçoivent que certains pères militaires adhèrent aux valeurs militaires, ces derniers rapportent une absence de conflits coparentaux sur ce sujet et une bonne qualité de la relation coparentale ce qui est discordant avec certaines études qui affirment l'effet inverse de l'adhérence à des valeurs plus traditionnelles (Mangelsdorf et al., 2011; Schoppe-Sullivan et al., 2008).

Enfin, certains travaux antérieurs avaient fait ressortir des avantages de la vie militaire, plus spécifiquement lors du déploiement, pour les familles tels qu'une prise de conscience de l'importance de la famille (Blaisure et al., 2015; Knobloch et al., 2016;

Watkins, 2014). Cette étude est allée un peu plus loin puisqu'elle décrit d'autres bénéfices perçus par les parents que ceux liés à l'absence du parent militaire (p.ex. accès à des ressources). Elle permet également de mieux comprendre que les avantages de la vie militaire ou l'absence d'enjeu perçus par les parents sont bénéfiques pour la gestion conjointe de la famille. Au-delà d'apprécier davantage les moments passés en famille (Knobloch et al., 2016), les pères militaires de cette étude nomment la possibilité de pouvoir avoir plus de moments avec leurs enfants.

Stratégies employées pour faire face aux enjeux

Les mères et les pères rencontrés expliquent faire appel à différentes stratégies pour faire face aux différents enjeux que pose la vie militaire pour leur fonctionnement familial afin de s'assurer de bien répondre aux besoins des enfants. De façon générale, les parents de familles militaires décrivent une variété de stratégies en réponse aux différents enjeux, pouvant même les combiner. Les stratégies de valorisation de l'engagement paternel visent principalement à faire face aux absences du père, s'appuyant sur la coparentalité pour favoriser le lien père-enfant et la place du père dans la famille. Concrètement, ce type de stratégie, reposant surtout sur l'apport de la mère, met donc en relief la présence des trois acteurs (père, mère et enfant) dans la relation coparentale. Ensuite, les stratégies promouvant l'accord et la prise de décision, utilisées en réponse à la majorité des enjeux, peuvent faciliter la gestion conjointe de la famille puisqu'elles ont comme visée de communiquer, de prendre des décisions et de planifier par différentes techniques. Les stratégies d'adaptation de la dynamique coparentale font référence à la structure interne de la famille et aux interactions entre les membres de la famille pour arriver à fonctionner. Ces dynamiques se distinguent selon qui assume la charge mentale des rôles et responsabilités, et du rôle actif ou non du père dans la famille. La dynamique de monoparentalité se présente sous la forme d'une charge parentale presque exclusivement endossée par la mère. La coparentalité hiérarchisée est décrite comme la charge parentale est majoritairement assumée par la mère, mais s'accompagnant d'un rôle plus actif par le père qui agit en adjoint ou subordonné à la mère. La coparentalité collective reflète une répartition équitable de la charge entre les deux parents. Finalement, la coparentalité à relais suggère que la majorité de la charge parentale

est transférée d'un parent à l'autre pendant une période délimitée. Ces différentes dynamiques sont d'ailleurs une contribution théorique nouvelle de l'étude puisqu'elle ne se base sur aucun modèle existant, mais plutôt sur l'analyse inductive du contenu des entrevues. Les parents rapportent que leur dynamique coparentale varie en fonction des enjeux, mais aussi de la présence ou non du père. Le nombre d'absences de ce dernier semble avoir une influence sur la dynamique coparentale préconisée par la famille, puisque les parents des familles qui ont vécu le plus d'absences du père sont ceux qui disent qu'en réponse aux enjeux rencontrés, leur famille a progressivement adopté une dynamique où le père est un acteur plus passif dans la famille et où la charge mentale est assumée par la mère. Les parents rapportent également utiliser des stratégies individuelles cognitives en réponse à différents enjeux rencontrés. Selon l'explication qu'ils en font, celles-ci favorisent généralement un sentiment de collaboration, de connexion et d'investissement en donnant un sens dans le but de garder un bien-être familial, mais certaines stratégies cognitives peuvent toutefois avoir de conséquences plus négatives. Les pères et les mères disent faire appel à du soutien externe, que ce soit de la famille élargie ou de ressources professionnelles, afin de les aider dans les tâches et responsabilités familiales pour le maintien d'une bonne relation coparentale. Cependant, les stratégies employées ne semblent pas nécessairement assurer une bonne ou une meilleure qualité de la relation coparentale, pouvant parfois nuire à la collaboration entre les parents et à la participation parentale de chacun. Par exemple, l'adoption d'une dynamique familiale monoparentale ne semble pas être concordante à la coparentalité ni favoriser l'engagement paternel, et donc la présence et l'implication de chaque parent dans la vie familiale.

Les stratégies adoptées par les parents pour faire face aux différents enjeux que pose la vie militaire sont un aspect particulièrement novateur de la présente étude, qui a peu été abordé dans les recherches antérieures. Certains auteurs ont soulevé que la communication était une sphère importante pour la famille militaire, et ce, surtout pendant l'absence du militaire (Cozza et al., 2005; Martindale-Adams et al., 2016; MacDermid et al., 2005; McCreary et al., 2003). Les participant.es de la présente étude rapportent toutefois que cette stratégie est toutefois utilisée dans d'autres contextes et en réponse à d'autres enjeux. DeVoe

et ses collaborateurs (2020) ainsi que Paley et ses collaborateurs (2013) avaient également soulevé l'importance du rôle du parent civil dans la relation coparentale, et ce, surtout lors de l'absence physique du parent militaire, ce que les résultats de la présente étude confirment.

Une autre stratégie employée par les parents de la présente étude est l'adaptation de leur dynamique coparentale au fil du temps et des contextes. Plusieurs auteurs ont fait appel à la culture militaire et l'adhésion aux rôles traditionnels parentaux pour expliquer les dynamiques dans les familles militaires (Daigle, 2013; Macdermid et al., 2005; Pratt, 2016; Régimbald & Deslauriers, 2010). Étant donné la présence d'enjeux, le père militaire pourrait surtout endosser un rôle de pourvoyeur ou s'engager dans les activités familiales, mais pas dans la routine familiale quotidienne. Il se pourrait donc que cette stratégie soit utilisée en réaction à la situation, mais aussi par une adhésion à des valeurs plus traditionnelles. Toutefois, les participant.es de la présente étude révèlent que le développement de dynamiques coparentales où le père a un rôle plus passif ne semble pas seulement dépendre seulement de la présence d'enjeux, mais aussi de la décision de l'adoption par la mère d'un rôle plus traditionnel.

Enfin, les études canadiennes les plus récentes sur les familles militaires rapportent qu'une majorité d'entre elles (80%) réussissent à faire face aux défis de la vie militaire (Manser, 2018b; 2020). La présente étude a permis d'étayer comment elles y arrivent, quelles formes prennent cette résilience. Les participant.es ont d'ailleurs nommé à plusieurs reprises se sentir résilients face aux défis de la vie militaire. Leurs propos illustrent les stratégies déployées pour favoriser leur résilience. Cette étude a donc permis d'élaborer une explication pour ce résultat ayant une portée intéressante pour une meilleure compréhension clinique des familles militaires.

Similarités et différences entre les mères civiles et les pères militaires

Faisant appel à la participation de pères militaires et de mères civiles, cette étude visait à examiner leurs différentes perspectives pour y faire ressortir les convergences et les

divergences. De façon générale, les descriptions que font les pères et les mères des enjeux rencontrés et des stratégies adoptées sont très similaires. Il y a toutefois certaines divergences. Une majorité de mères civiles évoquent le contexte militaire lorsqu'elles décrivent leur relation coparentale, alors que c'est le cas d'une minorité de pères militaires. Chez les parents qui en parlent, les mères rapportent moins d'avantages ou plus d'enjeux de la vie militaire pour leur famille et leur relation coparentale que les pères. Puisque les questions à ce sujet n'étaient pas d'emblée dirigées vers l'aspect militaire, ceci suggère que cet aspect soit plus saillant chez les mères civiles que les pères. Cette saillance peut être expliquée par le fait que, par leur emploi, ces pères baignent constamment dans la vie militaire comparativement aux mères civiles pour qui elle se présente principalement par leur relation avec leur coparent. Ensuite, les mères soulignent davantage d'enjeux liés à des problèmes de santé chez le père et elles décrivent davantage de stratégies cognitives que les pères militaires. Même si les enjeux et les stratégies rapportés sont essentiellement les mêmes pour ces deux groupes de parents, il arrive que les termes employés diffèrent légèrement. Des mères les abordent en parlant des conflits générés ou de difficulté à trouver un compromis en présence de conflits, alors les pères militaires parlent plutôt d'ajustements, d'être conscients des difficultés et d'essayer d'aider. Dans leur discours, les mères semblent mettre aussi plus l'accent sur les enfants, alors que les pères parlent de mettre de l'avant davantage leur famille (c.-à-d. conjointe et enfants).

Les études empiriques antérieures portant sur la coparentalité dans les familles militaires rapportent pour une majorité d'entre elles des échantillons comprenant des pères militaires et des mères civiles (De Voe et al., 2020; Elish, 2008; Faber et al., 2008; Feinberg et al., 2020). Seulement trois études empiriques recensées avaient la perspective d'un des deux parents, soit les pères militaires (Walsh et al., 2014) ou les mères civiles (Bóia et al., 2018; Todd, 2011). La présente étude a permis de confirmer certains propos présentés dans les études comprenant une seule perspective des deux parents, tels que l'importance d'une bonne relation coparentale avec la mère pour favoriser la réintégration du père militaire après un déploiement (Walsh et al., 2014) ou l'importance du rôle de la mère pour favoriser l'engagement paternel après une absence du militaire (Bóia et al., 2018). La présente étude

amène également un aspect novateur puisqu'elle est la première (à notre connaissance) à faire une triangulation des perspectives complémentaires des pères militaires et des mères civiles. Même si certaines études empiriques incluaient les deux perspectives (De Voe et al., 2020; Elish, 2008; Faber et al., 2008; Feinberg et al., 2020), il demeure que le nombre participant pour chaque perspective n'était pas la même, favorisant une meilleure représentation des mères civiles dans ses études. Par exemple, dans l'étude de DeVoe et ses collaborateurs (2020), il y avait 44 mères et 36 pères. Cette étude a donc permis d'élaborer une explication plus nuancée selon le genre des résultats antérieurs similaires nommés par les participants ainsi que ceux de l'étude actuelle puisqu'il y avait aussi une inclusion égale de chacune des perspectives.

Forces de l'étude

Ce mémoire comprend plusieurs forces. Premièrement, il permet de répondre à plusieurs limites des recherches antérieures sur la coparentalité dans les familles militaires (DeVoe et al., 2020; Elish, 2018; Feinberg et al., 2020; Paley et al., 2013; Todd, 2011; Walsh et al., 2014). En effet, l'échantillon est composé de familles militaires canadiennes seulement, ce qui en fait la première recherche (à notre connaissance) à explorer la coparentalité dans les familles comptant un père membre des FAC. Ensuite, cette recherche inclut la perspective des pères militaires et des mères civiles. Les autres recherches incluaient surtout les mères civiles (Lapp et al., 2010; Martindale-Adams et al., 2016; Todd, 2011), mais une avec seulement des pères militaires (Walsh et al., 2014), peu incluant les deux (DeVoe et al., 2020; Elish, 2018). L'échantillon est composé d'autant de pères militaires que de mères civiles ce qui a permis ainsi une triangulation des deux perspectives. Concernant l'objet d'étude, cette recherche a exploré qualitativement toutes les composantes de la coparentalité, ne se limitant pas à la division du travail comme on a pu le faire antérieurement (Paley et al., 2013; Walsh et al., 2014). Cela a d'ailleurs permis de faire ressortir une autre composante de la coparentalité qui semble centrale pour les familles militaires, la gestion conjointe de la famille. Elle a aussi cherché à explorer le fonctionnement coparental des familles militaires canadiennes au quotidien, permettant ainsi de faire ressortir plusieurs autres enjeux à la vie

militaire que le déploiement, enjeu sur lequel se sont centrées les recherches antérieures sur la coparentalité dans les familles militaires (DeVoe et al., 2020; Elish, 2018; Todd, 2011).

Ensuite, il y a une diversification de l'échantillon concernant les caractéristiques militaires. En effet, les pères militaires (participant ou conjoint d'une mère civile participante) proviennent des quatre différents types de commandement, soit l'armée canadienne, l'aviation royale du Canada, la marine royale canadienne et d'autres commandements (p.ex., opérationnel, chef du personnel militaire, pouvant faire partie des trois commandements précédemment nommés). Les pourcentages de participant.es pour chaque commandement sont également représentatifs de celui des FAC : pour l'armée canadienne, ce sont 40 % de l'échantillon comparativement à 57% pour les FAC; pour l'aviation royale du Canada, 30% comparativement à 27%; et pour la marine royale canadienne, 13 % comparativement à 16% (Statistique Canada, 2019a)⁶. Il y a aussi une diversification de l'échantillon des mères civiles. Effectivement, les mères représentaient plusieurs statuts d'emploi, soit mère au foyer, d'autres avaient un emploi à temps partiel ou à temps plein, et certaines étaient aux études à temps partiel.

Enfin, le devis mixte est également une des forces de cette étude. D'un côté, la partie qualitative comprenant des questions ouvertes a permis de relever l'impact de l'aspect militaire dans le discours coparental des pères et des mères sans orienter le contenu coparental directement sur cet aspect. D'un autre côté, la partie quantitative a permis de faire des liens entre les enjeux nommés, la qualité de la relation coparentale perçue et les stratégies nommées. Cela a permis de comparer l'expérience des participant.es, de raffiner l'analyse des données et d'explorer ainsi la résilience des familles militaires canadiennes en soulevant que malgré la présence d'enjeux importants, les familles utilisent des stratégies qui leur semblent efficaces pour maintenir la qualité de leur relation coparentale.

⁶ Les FAC divisent leurs membres en trois groupes seulement, soit l'armée canadienne, l'aviation et la marine. Toutefois, cette division ne donne pas 100% des membres actifs des Forces.

Limites de l'étude

Cette étude comporte néanmoins certaines limites qu'il convient de souligner. Tout d'abord, certains éléments de la méthode ont eu un impact sur la diversification et l'hétérogénéité de l'échantillon. Certains choix méthodologiques tels que les critères d'inclusion et les lieux de recrutement restreignent les caractéristiques des participant.es. En plus de l'exigence que les participant.es soient francophones, hétérosexuels et dans une famille biparentale incluant un père militaire et une mère civile, les lieux de recrutement tels que les CRFM et l'Université Laval ont pu entraîner un certain biais de sélection. Les participant.es potentiels devaient utiliser les ressources disponibles pour les familles militaires, consulter la page Facebook d'un CRFM ou encore être étudiant.e ou employé.e à l'université. Ainsi, l'expérience propre aux parents issus de familles militaires hors Québec ou anglophones n'est pas bien représentée dans la présente étude. L'échantillon ne reflète pas l'ensemble des familles biparentales militaires canadiennes. En effet, l'échantillon est surtout composé de personnes ayant un diplôme universitaire (67% des mères et 53% des pères) alors qu'au Canada en 2016, ce sont plutôt 31 % des femmes et 26 % des hommes âgés de 25 à 64 ans qui détenaient un diplôme universitaire (Statistique Canada, 2017b). Malgré que le revenu familial médian semble légèrement plus élevé que celui des couples militaires - plus de la moitié des participant.es rapportent un revenu par année au-dessus de 80 000\$ alors que la médiane se situe à 77 500\$ (Wang et al., 2018) –, l'expérience de familles militaires ayant un revenu plus modeste (moins de 60 000\$ par an) repose sur des entrevues avec seulement deux pères et deux mères. Ensuite, les participant.es rapportent une très bonne qualité de la relation coparentale. De plus, la qualité de la relation coparentale est associée à la satisfaction conjugale (Schoppe-Sullivan et al., 2007; Talbot & McHale, 2004). Donc, il est possible d'en déduire que ces couples fonctionnent généralement bien. L'expérience des familles qui doivent composer avec des problèmes familiaux importants est peu représentée dans cette étude alors que, selon les données rapportées par Manser (2018b, 2020), il y a quand même une certaine proportion des familles militaires qui en vivent.

En ce qui concerne le TSPT, aucun père participant ne rapporte avoir le diagnostic (et seulement deux mères en parlent pour leur conjoint), empêchant d'avoir leur perspective sur la façon dont cette condition peut venir jouer sur leur relation coparentale. De plus, la présente étude n'a pu comprendre en profondeur les implications, les enjeux et les stratégies propres à cette réalité même si l'enjeu des problèmes de santé mentale du militaire a pu être abordé auprès de deux mères civiles. En effet, l'enjeu que posent les problèmes de santé du militaire pour la famille, surtout des problèmes de santé mentale comme le TSPT, est bien documenté dans la littérature (Allen et al., 2010; Cozza et al., 2005; Janke-Stedronsky et al., 2016; Manser, 2018b; Wanklyn et al., 2016). De plus, c'est environ 11 % des militaires actifs qui auront des symptômes de TSPT au cours de leur vie (Statistique Canada, 2015b) et 6% qui auront un diagnostic (Zamorski et al., 2016). Il s'agit donc d'une problématique à laquelle sont confrontées certaines familles militaires. D'autant plus que les militaires qui sont parents sont plus à risque d'avoir un diagnostic de TSPT (Janke-Stedronsky et al., 2016). La présente étude a relevé que le père militaire serait moins engagé auprès de son enfant et dans ses rôles et responsabilités familiales en raison des défis particuliers que pose le TSPT. Les mères ne percevraient toutefois pas le père totalement désengagé de son rôle coparental, puisqu'elles rapportent se sentir soutenues par leur conjoint dans leur rôle de mère. Ainsi, ces travaux ainsi que cette étude soulignent que le TSPT est une préoccupation importante pour la famille et pour la relation coparentale.

L'échantillon compte seulement une famille séparée/divorcée puis recomposée, alors qu'il s'agit d'une réalité relativement commune aujourd'hui. En effet, en 2016 au Canada, 69,7% des familles biparentales sont intactes (Statistique Canada, 2017a). L'étude parle donc peu des enjeux qui peuvent survenir lors de la séparation ou de la recomposition familiale. Enfin, la majorité des participant.es vivent surtout dans leur province d'origine (né au Québec et habite encore la province) leur permettant d'avoir un meilleur accès à la famille élargie par exemple. La majorité vit également dans de grandes bases militaires (environ 8% des militaires sont affectés à de plus petites bases et 5% hors du Canada; Manser, 2018b). Ce dernier point est non négligeable surtout qu'il est lié à la présence ou non de soutien social formel (CRFM) ou informel (famille, amis). En résumé, en raison des critères d'inclusion et

de certaines caractéristiques moins diversifiées chez les participant.es, les entrevues réalisées peuvent ne pas refléter l'expérience dans tous les types de familles militaires canadiennes telles que des familles anglophones, des familles composées de deux militaires, ou d'individus de mêmes sexes, ou encore celles dont le père est civil et la mère militaire qui n'ont pas été sondées. Cette limite diminue ainsi la transférabilité des résultats à toutes les familles militaires canadiennes.

Deuxièmement, une autre limite possible de l'étude est le contexte historique pendant lequel elle a été menée, soit la pandémie de Covid-19 (début mars 2020). Les entrevues ont été menées de février à mars 2021. Les moments des entrevues ont pu avoir un impact sur les propos rapportés par les participant.es, et ce, même s'il était spécifié avant l'entrevue de discuter du fonctionnement coparental normal, ou avant la pandémie. Malgré tout, il se peut que le fonctionnement coparental rapporté par les participant.es soit teinté par la pandémie. En effet, des études réalisées auprès de familles civiles pendant la pandémie ont montré un impact négatif de celle-ci sur la qualité de la relation coparentale (Feinberg et al., 2022; Lucassen et al., 2021).

Enfin, une dernière limite de l'étude est la non-atteinte de la saturation empirique de certains thèmes et sous-thèmes. Après la codification, certains passages des verbatims ont été reclassés par les codificatrices dans un thème ou sous-thème « Autres ». Cette façon de faire ne peut ainsi pas garantir que la saturation empirique a été atteinte pour les thèmes ou sous-thèmes découlant de la recatégorisation du contenu initialement attribué au thème « Autre ». Également, certains thèmes (p.ex. l'enjeu de l'argent ou la dynamique coparentale intégrant la contribution des enfants dans les tâches et responsabilités familiales) ont été moins rapportés par les participant.es (c.-à-d. peu de participant.es pour ses codes) ce qui fait que la saturation empirique ne peut être garantie pour ses thèmes. Par exemple, l'enjeu de l'argent est seulement rapporté par un père militaire et une mère civile, expliqué sûrement par le fait que le revenu familial moyen de l'échantillon soit bon. Il se pourrait donc que des sous-thèmes possibles puissent exister pour cet enjeu.

Contributions uniques de l'étude

Malgré ses limites, cette étude contribue à faire avancer les connaissances sur la coparentalité dans les familles militaires, mais aussi sur la résilience de ces familles. Le cadre théorique utilisé, soit le modèle de la coparentalité de Feinberg (2002, 2003), a permis de mieux comprendre la perception de la coparentalité dans les familles militaires biparentales en servant de guide à un questionnement plus approfondi des différentes facettes de la coparentalité, allant au-delà de la division des tâches et des responsabilités familiales. Cela a permis de faire ressortir qu'une autre dimension semble centrale pour les familles militaires, soit la gestion conjointe de la famille. Cette étude a également permis d'explorer les enjeux coparentaux au-delà du déploiement vécu par les familles militaires pour mieux comprendre leur fonctionnement coparental dans la vie de tous les jours. Elles vivraient d'autres enjeux que ceux liés au déploiement, provenant du fait d'être une famille militaire. Ces différents enjeux (p.ex. carrière du militaire, relocalisation) ont un impact dans leur fonctionnement coparental. De plus, cette étude a permis d'étendre davantage le concept d'absences, en le rendant plus inclusif pour comprendre les différents types d'absences que peuvent vivre les familles, qu'elles soient prolongées ou non. On parle, entre autres, des absences pour des formations ou encore de restrictions imposées. Ensuite, en plus de cerner les enjeux vécus, cette étude aide à comprendre la résilience des familles militaires en décrivant ce qu'elles font pour faire face à ses enjeux. Cet aspect novateur de l'étude a permis d'identifier quelles étaient les stratégies utilisées par les familles et quels étaient leurs impacts sur la relation coparentale, en prenant en compte leur perception de la qualité de la relation coparentale. À notre connaissance, une seule étude, celle de DeVoe et ses collaborateurs (2020), aborde des stratégies, et ce, uniquement pour répondre aux enjeux d'un déploiement pour la coparentalité. Ainsi, la présente étude a permis de décrire plus largement les stratégies employées dans les familles militaires en réponse à d'autres enjeux. Enfin, un autre aspect novateur de cette étude est la triangulation des perspectives des pères militaires et des mères civiles, possible grâce à un échantillon comprenant autant de pères que de mères (la seule à notre connaissance comprenant autant de participants dans chaque groupe). Ce dernier aspect a ainsi permis de mettre en lumière que les pères et les mères ont une vision légèrement différente de l'impact de la vie militaire sur leurs familles, mais qu'ils rapportent presque les mêmes enjeux et qu'ils utilisent sensiblement les mêmes stratégies pour y faire face.

Cette recherche contribue au développement des connaissances sur les familles militaires canadiennes en faisant ressortir des aspects particuliers à ces familles canadiennes. En effet, la littérature suggérait déjà que certains aspects de la vie familiale pouvaient être vécus différemment par les familles militaires canadiennes comparativement aux familles non militaires et aux familles militaires états-uniennes. (Cramm et al., 2016; Daigle, 2013; Manser, 2018b; 2020). Par exemple, les participant.es ont rapporté une préoccupation pour la relocalisation et ses impacts sur la famille et le fonctionnement coparental. Les parents mentionnaient les nouvelles tâches occasionnées par le déménagement, mais aussi les nouvelles décisions qu'ils devaient prendre. Ils rapportaient la difficulté à faire un suivi entre les provinces canadiennes pour avoir accès à des ressources pour les enfants à besoins particuliers, à devoir choisir la langue parlée à la garderie ou à l'école où ils enverraient leurs enfants, etc. Ainsi, ces enjeux coparentaux uniques au Canada et peut-être même propres aux familles francophones, majoritairement du Québec, soulignent l'importance de s'attarder à l'expérience spécifique des familles militaires canadiennes, qui peut différer de celles d'autres pays. D'ailleurs, cette recherche contribue au développement des connaissances de ces familles francophones, représentant 22,8% de la population canadienne (Statistique Canada, 2019b), en documentant la situation particulière de la langue dans un pays bilingue tel que le Canada.

Implications pour la pratique

Cette étude a aussi des retombées intéressantes pour la pratique auprès des familles militaires. En fournissant une meilleure compréhension et un portrait des familles militaires canadiennes, les résultats de la présente étude peuvent servir à développer des ressources, à étoffer la formation et à guider le travail des intervenant.e.s travaillant auprès de cette clientèle. En effet, ces nouvelles connaissances pourront être bénéfiques pour ces acteurs puisque cela leur permettra de mieux comprendre la clientèle qu'ils desservent et leurs besoins, et peut-être adapter leur pratique par la suite. Par exemple, il pourrait leur être aidant de leur souligner que ce ne sont pas seulement les grands événements (p.ex. déploiement, relocalisation) qui ont un impact sur la coparentalité des familles militaires et qu'une cible

de choix pour aider leurs familles vivant des difficultés serait de favoriser une meilleure gestion conjointe de la famille. Ou encore que, même si les familles militaires ont un vécu familial fort différent, il reste que ce sont aussi des familles avec des enjeux quotidiens de la vie familiale. D'ailleurs, le projet plus large dont fait partie ce mémoire prévoit faire des groupes de discussion auprès de ces acteurs pour leur faire part de ses découvertes et avoir leur point de vue clinique sur ceux-ci. Également, plus directement liée aux familles militaires, cette étude peut permettre d'agir de manière préventive auprès de ces familles. Les enjeux et stratégies rapportés peuvent servir de fondements pour l'élaboration de programmes d'éducation familiale pour les parents, autant les pères militaires que les mères civiles, sur les difficultés possibles pouvant être vécues et des pistes de solution pour y faire face. Ayant obtenu la perspective des pères et des mères, cela peut aussi permettre d'adapter les informations données pour sensibiliser chacun des parents à la perspective de l'autre. Par exemple, il peut être important de sensibiliser les pères militaires au fait que leur conjointe perçoit potentiellement plus de difficultés liées au fait d'être une famille militaire qu'eux. Enfin, cette étude fait ressortir un aspect clinique important, soit l'importance d'aller au-delà l'implication clinique individuelle, mais plutôt d'adopter un modèle de compréhension et d'intervention qui soit davantage systémique et familial. Puisque la gestion conjointe de la famille semble être un aspect de la coparentalité qui est particulièrement vulnérable aux défis que vivent les familles militaires, que ce soit dans les conflits et leurs résolutions, la prise de décision au sujet des enfants ou encore les relations parents-enfants, une bonne approche pour résoudre les problèmes familiaux serait de faire appel à des interventions auxquelles les deux parents participent ensemble, parlent de leurs perceptions du problème et essaient de trouver une solution ensemble. Des rencontres dyadiques plutôt que des rencontres individuelles avec chaque parent semblent donc être à privilégier à la lumière des résultats.

Recherches futures

Enfin, les résultats de cette étude suggèrent plusieurs avenues potentielles pour de nouvelles recherches sur les familles militaires canadiennes et la coparentalité. Premièrement, il pourrait être intéressant de reproduire l'étude dans d'autres contextes, avec

des échantillons légèrement différents pour diversifier les points de vue. Un exemple serait de mener des entrevues avec des mères militaires, majoritairement en couple avec des pères militaires. Cela permettrait de voir si de nouveaux enjeux ressortent de leurs discours, étant donné qu'il s'agirait de couples doublement militaires, ce qui permettrait de comparer le discours des mères militaires à celui des mères civiles. En effet, un résultat important de cette étude est que les pères militaires parlent moins de l'aspect militaire dans leur relation coparentale. Ainsi, en sondant l'expérience des mères militaires, cela permettrait d'évaluer si c'est le genre ou plutôt le statut (civil ou militaire) qui influence la saillance de l'impact du contexte militaire sur la coparentalité. Également, il serait intéressant d'interviewer des pères qui ont un TSPT, pour avoir leur perspective de leur coparentalité et comment ils la vivent au quotidien. Cela permettrait de comparer leurs discours à celui des mères civiles ayant parlé des impacts du TSPT de leur coparent. Il serait pertinent de documenter l'impact de cette condition sur la relation coparentale, d'autant plus que les deux mères qui nous ont rapporté cet aspect notent un effet important de cette condition sur la coparentalité, sur presque toutes les composantes à l'exception du soutien.

Au sein des FAC, les participant.es nous ont aussi rapporté voir des différences en fonction du métier ou du grade du père militaire. Par exemple, un père militaire participant, étant un médecin militaire, nous rapportait vivre moins les impacts de la vie militaire sur sa relation coparentale. Ainsi, dans une étude future, il serait pertinent de considérer ces aspects et comparer les différences de l'impact du contexte militaire sur la coparentalité dans le discours des participant.es en fonction du métier ou du grade du père. Ensuite, il est mentionné qu'environ 10% des familles militaires canadiennes vivent avec des difficultés financières (Manser, 2018b). Ainsi, une étude qui inclurait davantage de familles à faible revenu pourrait permettre de mieux comprendre l'enjeu lié à l'argent. Pour comprendre l'expérience de l'ensemble des familles militaires canadiennes, des recherches semblables seraient à mener avec des pères militaires et des mères civiles anglophones (c.-à-d. faire des entrevues en anglais). Ceci permettrait de voir si les résultats de la présente étude sont sensiblement les mêmes avec les familles militaires canadiennes anglophones. Il est probable que l'enjeu lié à la langue d'enseignement des enfants soit moins important pour ces familles,

mais également possible que des éléments un peu différents émergeraient, considérant les différences culturelles et de valeurs entre les francophones et les anglophones canadiens, de même que les politiques familiales et programmes sociaux différents d'une province à l'autre comme les congés de paternité et parentaux (Gouvernement du Québec, 2011; Statistique Canada, 2015a). Enfin, une dernière avenue possible pour des recherches futures serait de cibler les familles militaires canadiennes séparées et recomposées afin de mieux comprendre les enjeux et les stratégies qui leur sont propres. Puisque la présente étude portait sur des familles biparentales, les enjeux coparentaux de parents séparés n'y sont pas abordés. Néanmoins, considérant que la relation coparentale perdure entre les parents après la séparation, plusieurs études auprès de familles non-militaires ont examiné la relation coparentale dans ce contexte (McHale & Irace, 2011). De plus, l'échantillon de participants et le guide d'entrevue ne permettaient pas d'aborder les enjeux propres aux familles recomposées.

Conclusion

En somme, les parents de familles militaires perçoivent que la vie militaire occupe une certaine place dans leur relation coparentale. Toutefois, ils perçoivent que leur coparentalité serait également influencée par d'autres aspects de la vie familiale non liés à la vie militaire. Les participant.es relèvent également plusieurs enjeux liés à la vie militaire pouvant avoir un impact sur leur relation coparentale, mais rapportent aussi faire appel à diverses stratégies pour y faire face. De façon générale, les propos des pères militaires et des mères civiles se ressemblent sur ses deux aspects même si chacun a une perspective légèrement différente. Bien que les participant.es perçoivent avoir une bonne qualité de la relation coparentale, ces familles font face à plusieurs enjeux de la vie militaire et elles rapportent plusieurs stratégies pour y faire face. Ainsi, malgré la présence de plusieurs enjeux qui se posent en obstacle à la coparentalité, il semble que les stratégies rapportées permettent de maintenir une relation coparentale collaborative et soutenante.

La présente étude pallie plusieurs lacunes des recherches antérieures. Elle a permis d'étendre les connaissances sur les familles militaires aux familles canadiennes, bien que principalement sur des familles francophones issues du Québec, de comparer le point de vue de pères militaires et de mères civiles, d'explorer le fonctionnement coparental au-delà de la division des tâches et des responsabilités familiales et du déploiement. Elle a également fourni des pistes d'explications sur la résilience des familles militaires canadiennes. Cette meilleure compréhension des enjeux et stratégies coparentaux pourra éventuellement aider aux interventions auprès des familles militaires.

Bibliographie

- Allen, E.S., Rhoades, G.K., Stanley, S.M., & Markman, H.J. (2010). Hitting home: Relationships between recent deployment, posttraumatic stress symptoms, and marital functioning for army couples. *Journal of Family Psychology*, 24(3), 280-288. <https://doi.org/10.1037/a0019405>
- Blaisure, K.R., Saathoof-Welss, T., Pereaire, A., MacDermid Wadsworth, S., & Dombro, A.L. (2015). *Serving military families: Theories, research and application*. New York and London: Routledge.
- Bóia, A., Marques, T., Francisco, R., Ribeiro, M.T., & dos Santos, R.P. (2018). International missions, martial relationships, and parenting in military families: An exploratory study. *Journal of Child and Family Studies*, 27 (1), 302-315. <https://doi.org/10.1007/s10826-017-0873-7>
- Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3 (2), 77-101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development: Experiments by nature and design*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Bronfenbrenner, U. (2001). The bioecological model of human development. Dans T. Husen, T.N. Postlethwaite (eds), *International Encyclopedia of Education* (2e éd, vol.3) (pp. 6963-6970). New York: Elsevier.
- Bronfenbrenner, U. (2005). *Making Human Being Human*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Bureau de l'Ombudsman de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes. (2022). *La Force de Réserve*. <https://www.canada.ca/fr/ombudsman-defense-nationale-forces/information-educative/militaires-fac/reserviste-information/reservistes.html>
- Cozza, S.J., Chun, R.S., & Polo, J.A. (2005). Military families and children during operation Iraqi freedom. *Psychiatric Quarterly*, 76 (4), 371-378. <https://doi.org/10.1007/s11126-005-4973-y>
- Cramm, H., Norris, D., Tam-Seto, L., Eichel, M., & Smith-Evans, K. (2016). L'état actuel de la recherche sur les familles des militaires. *L'Institut Vanier de la famille*, 1-8. <https://vanierinstitute.ca/fr/letat-actuel-de-la-recherche-sur-les-familles-des-militaires/>
- Creswell, J.W., & Creswell, J.D. (2018). *Research design: Qualitative, quantitative and mixed methods approaches* (5e éd.). Sage Publications.
- Daigle, P. (2013). *Sur le front intérieur : Évaluation du bien-être des familles des militaires canadiens en ce nouveau millénaire*. Ottawa, Canada : Bureau de l'Ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes. https://publications.gc.ca/collections/collection_2013/dn-nd/D74-15-2013-fra.pdf
- Défense nationale et les Forces armées canadiennes. (2017). *DOAD 5044-1, Les familles*. <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-politiques-normes-directives-ordonnances-administratives-defense-5000/5044-1.page#pgf>
- Delvecchio, E., Sclandra, A., Finos, L., Mazzeschi, C., & Di Riso, D. (2015). The role of co-parenting alliance as a mediator between trait anxiety, family system

- maladjustment, and parenting stress in a sample of non-clinical Italian parents. *Frontiers in Psychology*, 6, 1-8. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2015.01177>
- DeVoe, E. R., & Ross, A. M. (2012). The parenting cycle of deployment. *Military Medicine*, 177(2), 184–190. <https://doi.org/10.7205/milmed-d-11-00292>
- DeVoe, E.R., Ross, A.M., Spencer, R., Drew, A., Acker, M., Paris, R., & Jacoby, V. (2020). Coparenting across the deployment cycle: Observations from military families with young children. *Journal of Family Issues*, 41 (9), 1447-1469. <https://doi.org/10.1177/0192513X19894366>
- Dursun, S. (Mai, 2015). *Military family research: Challenges facing military families*. Présentation orale à International Applied Military Psychology Symposium, Lisbonne.
- Dursun, S., & Sudom, K. (2009). *Impacts of military life on families: results from the Perstempo Survey of Canadian Forces spouses* (Publication no DGMPRA TR 2009-001). Director General Military Personnel Research & Analysis. https://www.cfmws.com/en/AboutUs/MFS/FamilyResearch/Documents/DGPRAM/PERSTEMPO%20and%20deployment/PERSTEMPO_Survey_Spouses.pdf
- Elish, K. (2018). *The relationship of parental psychological distress and negative family interaction to co-parenting within military families* [thèse de doctorat]. Wichita State University, KS. <http://hdl.handle.net/10057/15539>
- Faber, A.J., Willerton, E., & Clymer, S.R. (2008). Ambiguous absence, ambiguous presence: A qualitative study of military Reserve families in wartime. *Journal of Family Psychology*, 22 (2), 222-230. <https://doi.org/10.1037/0893-3200.22.2.222>
- Feinberg, M. E. (2002). Coparenting and the transition to parenthood: A framework for prevention. *Clinical Child and Family Psychology Review*, 5 (3), 173-195. <https://doi.org/10.1023/A:1019695015110>
- Feinberg, M.E. (2003). The internal structure and ecological context of coparenting: A framework for research and intervention. *Parenting: Science and Practice*, 3(2), 95-131. https://doi.org/10.1207/S15327922PAR0302_01
- Feinberg, M.E., Boring, J., Le, Y., Hostetler, M.L., Karre, J., Irvin, J., & Jones, D.E. (2020). Supporting military family resilience at the transition to parenthood: A randomized pilot trial of an online version of family foundations. *Family Relations*, 69(1), 109-124. <https://doi.org/10.1111/fare.12415>
- Feinberg, M. E., Brown, L. D., & Kan, M. L. (2012). A multi-domain self-report measure of coparenting. *Parenting: Science and Practice*, 12(1), 1-21. <https://doi.org/10.1080/15295192.2012.638870>
- Feinberg, M. E., Jones, D. E., Hostetler, M. L., Roettger, M. E., Paul, I. M., & Ehrenthal, D. B. (2016). Couple-focused prevention at the transition to parenthood, a randomized trial: Effects on coparenting, parenting, family violence, and parent and child adjustment. *Prevention Science*, 17(6), 751–764. <https://doi.org/10.1007/s11121-016-0674-z>

- Feinberg, M. E., Jones, D. E., Kan, M. L., & Goslin, M. C. (2010). Effects of Family Foundations on parents and children: 3.5 years after baseline. *Journal of Family Psychology, 24*(5), 532–542. <https://doi.org/10.1037/a0020837>
- Feinberg, M.E., Mogle, J.A., Lee, J.-K., Tornello, S.L., Hostetler, M.L., Cifelli, J.A., Bai, S., & Hotez, E. (2022). Impact of the Covid-19 Pandemic on parent, child, and family functioning. *Family Process Institute, 61*(1), 362-375. <https://doi.org/10.1111/famp.12649>
- Gewirtz, A.H., Erbes, C.R., Polusny, M.A., Forgatch, M.S., & DeGarmo, D.S. (2011). Helping military families through the deployment process: Strategies to support parenting. *Professional Psychology: Research and Practice, 42*(1), 56-62. <https://doi.org/10.1037/a0022345>
- Gouvernement du Québec. (2011). *Analyse comparative des politiques en matière familiale dans les provinces canadiennes*. Québec, Canada : Ministère de la Famille et des Aînés. https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/analyse_politiques_fam.pdf
- Guba, E.G., & Lincoln, Y.S. (1994). Competing paradigms in qualitative research. Dans N.K. Denzin & Y.S. Lincoln (Eds.), *Handbook of qualitative research* (pp. 105-117). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Hsu, J. (Septembre, 2010). *Overview of military culture*. Présentation orale à VA Palo Alto Health Care System, Californie.
- Janke-Stedronsky, S.R., Greenawalt, D.S., Stock, E.M., Tsan, J.Y., MacCarthy, A.A., MacCarthy, D.J., & Copeland, L.A. (2016). Association of parental status and diagnosis of posttraumatic stress disorders among veterans of operations Iraqi and enduring freedom. *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice and Policy, 8*(1), 72-79. <https://doi.org/10.1037/tra0000014>
- Knobloch, L.K., Basinger, E.D., Wehrman, E.C., Ebata, A.T., & McGlaughlin, P.C. (2016). Communication of military couples during deployment and reunion: Changes, challenges, benefits, and advice. *Journal of Family Communication, 16*(2), 160-179. <https://doi.org/10.1080/15267431.2016.1146723>
- Landis, J.R., & Knoch, G.G. (1977). The measurement of observer agreement for categorical data. *Biometrics, 33* (1), 159-174. <http://www.jstor.org/stable/2529310>
- Lapp, C.A., Taft, L.B., Tollefson, T., Hoepner, A., Moore, K., & Divyak, K. (2010). Stress and coping on the Home Front: Guard and Reserve spousal searching for a new normal. *Journal of Family Nursing, 16* (1), 45-67. <https://doi.org/10.1177/1074840709357347>
- Larsen, J. L., Clausse-Ehlers, C. S., & Cosden, M. A. (2015). An exploration of army wives' responses to spousal deployment stressors and protective factors. *Couple and Family Psychology: Research and Practice, 4* (4), 212-228. <https://doi.org/10.1037/cfp0000049>
- L'Écuyer, R. (1990). Étapes de l'analyse de contenu. Dans R. L'Écuyer, *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu : Méthode GPS et Concept de soi* (pp.51-123). Québec, Canada : Presses de l'Université du Québec.

- Lester, P., Aralis, H., Sinclair, M., Kiff, C., Lee, K., Mustillo, S., & MacDermid Wadsworth, S. (2016). The impact of deployment on parental, family and child adjustment in military families. *Child Psychiatry Human Development*, 47 (6), 938-949. <https://doi.org/10.1007/s10578-016-0624-9>
- Lester, P., & Flake, E. (2013). How wartime military service affects children and families. *Future of Children*, 23 (2), 121-141. <https://doi.org/10.1353/foc.2013.0015>
- Lucassen, N., de Haan, A.D., Helmerhorst, K.O.W., & Keizer, R. (2021). Interrelated changes in parental stress, parenting, and coparenting across the onset of the COVID-19 Pandemic. *Journal of Family Psychology*, 35(8), 1065-1076. <https://doi.org/10.1037/fam0000908.supp>
- MacDermid, S.M., Schwarz, R., Faber, A., Adkins, J., Mishkind, M., & Weiss, H. (2005). Fathers on the front lines. Dans W. Marsiglio, K. Roy, & G. L. Fox (Eds.), *Situated fatherhood: Negotiating involvement in physical and social context* (pp. 209–231). Boulder, CO: Rowman & Littlefield.
- Mangelsdorf, S.C., Laxman, D.J., & Jessee, A. (2011). Coparenting in two-parent nuclear families. Dans J.P. McHale & K.M. Lindahl (Eds.), *Coparenting: A conceptual and clinical examination of family systems* (pp. 39-59). Washington DC: Magination Press
- Manser, L. (2018a). *Portrait des familles des militaires au Canada: Données sociodémographiques de la force régulière 2017*. Ottawa, ON: Services de bien-être et moral des Forces canadiennes.
- Manser, L. (2018b). *State of military families in Canada: Issues facing regular force members and their families*. Ottawa, ON: Canadian Forces Morale and Welfare Services.
- Manser, L. (2020). The state of military families in Canada: A scoping review. *Journal of Military, Veteran and Family Health*, 6 (2), 120-128. <https://doi.org/10.3138/jmvfh-2019-0001>
- Martindale-Adams, J., Nichols, L.O., Zuber, J., Graney, M., & Burns, R. (2016). Decision-making during the deployment cycle. *The Family Journal: Counseling and Therapy for Couples and Families*, 24 (3), 216-221. <https://doi.org/10.1177/1066480716648686>
- McCreary, D.R., Thompson, M.M., & Pastò, L. (2003). Predeployment family concerns and soldier well-being: The impact of family concerns on the predeployment well-being of Canadian Forces personnel. *The Canadian Journal of Police & Security Services*, 1, 33-40.
- McFarlane, A.C. (2009). Military deployment: The impact on children and family adjustment and the need for care. *Current Opinion in Psychiatry*, 22 (4), 369-373. <https://doi.org/10.1097/YCO.0b013e32832c9064>
- McHale, J. P. (1997). Overt and covert coparenting processes in the family. *Family Process*, 36 (2), 183-201. <https://doi.org/10.1111/j.1545-5300.1997.00183.x>

- McHale, J.P., & Irace, K. (2011). Coparenting in diverse family systems. Dans J.P. McHale & K.M. Lindahl (Eds.), *Coparenting: A conceptual and clinical examination of family systems* (pp. 15-37). Washington DC : Magination Press.
- Ministère de la Défense nationale du Canada. (2013). *Évaluation des programmes et services de soutien aux familles des militaires* (Publication no. 1258-195). <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/rapports-publications/verification-evaluation/evaluation-programmes-services-soutien-aux-familles-militaires.html>
- Mucchielli, A. (2009). Triangulation (Technique de validation par). Dans A. Mucchielli (Éd.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (3e éd) (pp. 285-286). Paris, France: Armand Colin.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4^e éd.). Malakoff, France: Armand Colin.
- Paley, B., Lester, P., & Mogil, C. (2013). Family systems and ecological perspectives on the impact of deployment on military families. *Clinical Child and Family Psychology Review*, 16 (3), 245-265. <https://doi.org/10.1007/s10567-013-0138-y>
- Park, J. (2008). «A profile of the Canadian Forces», *Perspectives*, Statistics Canada – Catalogue No 75-001-X, p. 17-30. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-001-x/2008107/article/10657-eng.htm>
- Pierce, T., Mercier, G., Mercier, J., de Montigny, F., Dubeau, D., Gervais, C., & da Costa, D. (2022, 17 au 19 octobre). *Coparenting in military families: an ecological and family systems analysis* [présentation par affiche]. Forum de l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans, Halifax.
- Pincus, S.H., House, R., Christenson, J., & Alder, L.E. (2001). The emotional cycle of deployment: A military family perspective. *U.S. Army Medical Department Journal*, 15-23.
- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer & A. Pires (Eds.), *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 113-169). Boucherville, Canada : Gaëtan Morin.
- Polkinghorne, D. E. (2005). Language and meaning: Data collection in qualitative research. *Journal of Counseling Psychology*, 52 (2), 137-145. <https://doi.org/10.1037/0022-0167.52.2.137>
- Pratt, K.K. (2016). *The influence of paternal role upon father involvement among army fathers serving on active duty* [thèse de doctorat]. Kansas State University. <https://core.ac.uk/reader/77977830>
- Régimbald, K., & Deslauriers, J.-M. (2010). Vie militaire et paternité. *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 16 (1), 182-211. <https://doi.org/10.7202/044447ar>

- Richer, I., Lee, J.E.C., & Born, J. (2016). Patterns of alcohol use among Canadian military personnel and their associations with health and well-being. *Health Psychology*, 35 (7), 685-694. <https://doi.org/10.1037/hea0000328>
- Schoppe-Sullivan, S.J., Brown, G.L., Cannon, E.A., & Mangelsdorf, S.C. (2008). Maternal gatekeeping, coparenting quality, and fathering behavior in families with infants. *Journal of Family Psychology*, 22 (3), 389-398. <https://doi.org/10.1037/0893-3200.22.3.389>
- Schoppe-Sullivan, S.J., Mangelsdorf, S.C., Brown, G.L., & Szewczyk Solowski, M. (2007). Goodness-of-fit in family on context : Infant temperament, marital quality, and early coparenting behavior. *Infant behavior & Developmental*, 30 (1), 82-96. <https://doi.org/10.1016/j.infbeh.2006.11.008>
- Services aux familles des militaires. (2015). *L'expérience militaire : guide pour la famille*. www.forcedelafamille.ca
- Statistique Canada. (2015a). *Pratiques relatives aux congés des parents après la naissance ou l'adoption de jeunes enfants*. <https://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2012002/article/11697-fra.htm>
- Statistique Canada. (2015b). *Santé mentale dans les Forces armées canadiennes*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-624-x/2014001/article/14121-fra.htm>
- Statistique Canada (2017a). *Portrait de la vie familiale des enfants au Canada en 2016*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016006/98-200-x2016006-fra.cfm>
- Statistique Canada. (2017b). *Scolarité – Faits saillants en tableaux, Recensement de 2016*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/hlt-fst/edu-sco/Tableau.cfm?Lang=F&T=11&Geo=00&View=2&Age=2>
- Statistique Canada. (2018a, 5 décembre). *Canadian Armed Forces Health Survey*. <https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Instr.pl?Function=assembleInstr&lang=fr&ItemId=1204743>
- Statistique Canada. (2018b, 5 décembre). *Enquête sur la santé dans les Forces armées canadiennes (ESFAC)*. https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Instr_f.pl?Function=assembleInstr&lang=fr&ItemId=1204743
- Statistiques Canada. (2019a). *Les hommes et les femmes des Forces armées canadiennes, 2019*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2019072-fra.htm>
- Statistiques Canada. (2019b). *Statistiques sur les langues officielles au Canada*. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/publications/statistique.html>
- Stright, A. D., & Bales, S. S. (2003). Coparenting quality: Contributions of child and parent characteristics. *Family Relations*, 52 (3), 232-240. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3729.2003.00232.x>

- Talbot, J. A., & Mchale, J.P. (2004). Individual parental adjustment moderates the relationship between marital and coparenting quality. *Journal of Adult Development*, 11 (3), 191-205. <https://doi.org/10.1023/B:JADE.0000035627.26870.f8>
- Thomas, D.R. (2006). A general inductive approach for analyzing qualitative evaluation. *American Journal of Evaluation*, 27 (2), 237-246. <https://doi.org/10.1177/1098214005283748>
- Todd, B. L. (2011). *Associations between co-parenting, parenting stress, and military deployment* (Mémoire de maîtrise, West Virginia University, Morgantown). <https://doi.org/10.33915/etd.4805>
- Tudge, J.R.H, Hogan, D.M., Snezhkova, I.A., Kulakova, N.N., & Etz, K.E. (2000). Parents' child-rearing values and beliefs in the United States and Russia: The impact of culture and social class. *Infant and Child Development*, 9 (2), 105-121. [https://doi.org/10.1002/1522-7219\(200006\)9:2<105::AID-ICD222>3.0.CO;2-Y](https://doi.org/10.1002/1522-7219(200006)9:2<105::AID-ICD222>3.0.CO;2-Y)
- Umemura, T., Christopher, C., Mann, T., Jacobvitz, D., & Hazen, N. (2015). Coparenting problems with toddlers predict children's symptoms of psychological problems at age 7. *Child Psychiatry and Human Development*, 46 (6), 981-996. <https://doi.org/10.1007/s10578-015-0536-0>
- Walsh, T. B., Dayton, C. J., Erwin, M.S., Muzik, M., Busuito, A., & Rosenblum, K. L. (2014). Fathering after military deployment: Parenting challenges and goals of father of young children. *Health and Social Work*, 39 (1), 35-44. <https://doi.org/10.1093/hsw/hlu005>
- Wang, Z., Lee, J., & Farley, K. (2018). *Top-line results from the 2017 Military Members/Family Finances Survey. DRDC-RDDC-2018-L095*. Ottawa: National Defence.
- Wanklyn, S.G., Pukay-Martin, N.D., Belus, J.M., St. Cyr, K., Girard, T.A., & Monson, C.M. (2016). Trauma types as differential predictors of posttraumatic stress disorder, major depressive disorder and their comorbidity. *Canadian Journal of Behavioral Sciences*, 48 (4), 296-305. <https://doi.org/10.1037/cbs0000056>
- Warner, C.H., Appenzeller, G.N., Warner, C.M., & Grieger, T. (2009). Psychological effects of deployments on military families. *Psychiatric Annals*, 39 (2), 56-63. <https://doi.org/10.3928/00485713-20090201-11>
- Watkins, K. (2014). Deployment stressors: A review of the literature and implications for members of the Canadian Armed Forces. *Res Militaris*, 4 (2), 1-29. <https://resmilitaris.net/2014/06/01/id1019019/>
- Zamorski, M., Bennett, R., Rusu, C., Weeks, M., Boulos, D., & Garber, B. (2016). Prevalence of past-year mental disorders in the Canadian Armed Forces, 2002-2013. *The Canadian Journal of Psychiatry / La Revue canadienne de psychiatrie*, 61 (1, Suppl), 26S-35S. <https://doi.org/10.1177/0706743716628854>

Annexe A – Modèle des composantes de la coparentalité

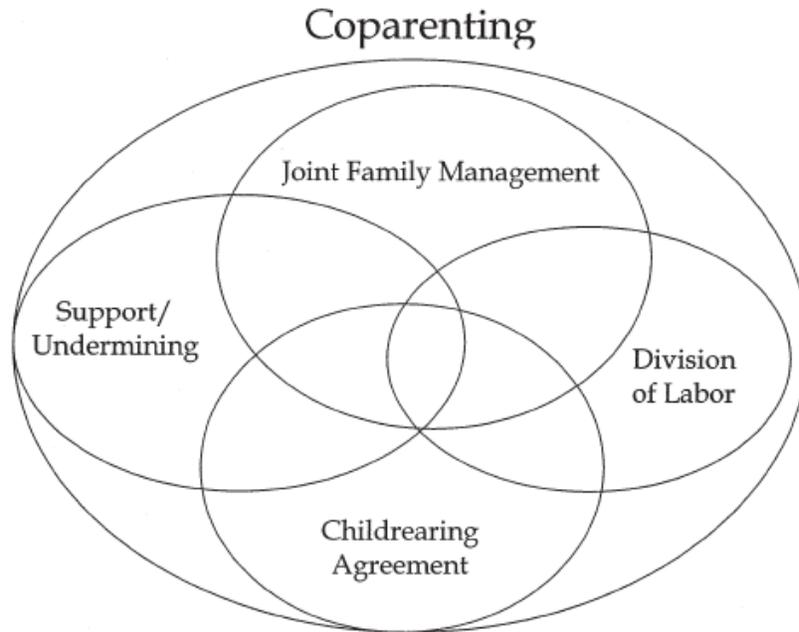


FIGURE 1
Model of Coparenting Components

Joint Family Management → Gestion conjointe de la famille

Support/undermining → Soutien du coparent dans son rôle de parent

Division of labor → Accord et satisfaction à l'égard de la division du travail

Childrearing agreement → Entente sur l'éducation et sur les soins apportés à l'enfant

Source : Feinberg, 2003

Annexe B – Questionnaire en ligne en français : Section 1

- Informations sociodémographiques

CENTRE D'ÉTUDES ET
DE RECHERCHE EN
INTERVENTION
FAMILIALE



CHAIRE DE RECHERCHE
DU CANADA SUR
LA SANTÉ PSYCHOSOCIALE
DES FAMILLES

UNIVERSITÉ
LAVAL

UQO
UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC
EN OUTAOUAIS

McGill

Morale & Welfare
SERVICES
Bien-être
et moral
FC

Vie militaire et coparentalité : Informations sur vous et votre famille

Questions pour attribuer un code familial unique

Ces quatre premières questions servent à attribuer un code familial unique à votre questionnaire.

1. Quel est votre mois de naissance ? [liste déroulant avec les 12 mois de l'année; valeur assignée : 01 à 12]¹
2. Quelles sont les deux premières lettres du prénom de votre mère (p.ex., « ju » pour Julie) ____ [2 espaces, alphanumérique]
3. Quel est le mois de naissance de votre partenaire ? [liste déroulant avec les 12 mois de l'année; valeur assignée : 01 à 12]
4. Quelles sont les deux premières lettres du prénom de la mère de votre partenaire (p.ex., « lo » pour Louise) ____ [2 espaces, alphanumérique]

Merci de répondre aux questions qui suivent, au mieux de votre connaissance.

Section 1 – Informations sociodémographiques

Cette section vous demande des informations générales sur les membres de votre famille, c'est-à-dire, vous, votre partenaire et votre ou vos enfants.

Vous. Merci de nous partager quelques informations sur vous.

5. Votre âge : ____ ans
6. Genre auquel vous vous identifiez :
 - Homme
 - Femme
 - Autre. Veuillez préciser : _____
 - Je préfère ne pas répondre
7. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété :
 - Primaire / Middle school (grade 8)
 - Secondaire V / High school (grade 12) ou D.E.P
 - Collégial (CEGEP)
 - Universitaire, 1^{er} cycle (bac, certificat)
 - Universitaire, 2^e ou 3^e cycle (maîtrise, doctorat)
8. Quel a été votre revenu familial (pour les deux conjoints ensemble, avant impôt) durant la dernière année:
 - Moins de 39 999\$
 - De 40 000\$ à 59 999\$
 - De 60 000\$ à 79 999\$
 - De 80 000\$ à 99 999\$
 - De 100 000\$ à 119 999\$
 - De 120 000\$ ou plus

9. Dans quelle province ou territoire habitez-vous ?

- Région de la Capitale Nationale (RCN) (c.-à-d-, Ottawa, Gatineau, etc.)
- Colombie Britannique
- Alberta
- Saskatchewan
- Manitoba
- Ontario (hors RCN)
- Québec (hors RCN)
- Nouveau-Brunswick
- Nouvelle-Écosse
- Terre-Neuve-et-Labrador
- Île-du-Prince-Édouard
- Nord du Canada (Territoires du Nord-Ouest, Nunavut, Yukon)
- Autre (hors du Canada)

10. Votre statut :

- Membre des FAC – Force régulière
- Membre des FAC – Force de réserve
- Vétéran
- Civil (*jamais été membre des FAC*)

[si 1 ou 2- membre des FAC à la question 10, poser questions 10.1.1 et 10.1.2]

10.1.1 Votre commandement dans les FAC :

- Armée canadienne
- Aviation royale du Canada
- Marine royale canadienne
- Autre commandement (p.ex., opérationnel, chef du personnel militaire)

10.1.2. Nombre d'années de service dans les FAC : _____ ans

[si 3- vétéran à la question 10, poser questions 10.2.1 à 10.2.4]

10.2.1. Votre dernier commandement dans les FAC :

- Armée canadienne
- Aviation royale du Canada
- Marine royale canadienne
- Autre commandement (p.ex., opérationnel, chef du personnel militaire)

10.2.2 Lorsque vous avez fait la transition vers la vie civile, vous étiez membre de la :

- Force régulière
- Force de réserve

10.2.3 Nombre d'années depuis que vous avez quitté les FAC : _____ ans

10.2.4. Nombre d'années de service dans les FAC : _____ ans

[si 4-civil à la question 10], poser question 10.3

10.3. Votre (vos) occupation(s) actuelle(s) (*cochez toutes les options pertinentes*)

- Parent à la maison
- Occupe un emploi rémunéré
- Étudiant(e)

- à temps partiel [< 30 h/sem]
- à temps plein [30 h/sem et +]
- aux études à temps partiel
- aux études à temps plein

Votre partenaire. Merci de nous partager quelques informations sur votre partenaire ou conjoint.e.

11. Genre auquel s'identifie votre partenaire :

- Homme
- Femme
- Autre. Veuillez préciser _____
- Je préfère ne pas répondre

12. Statut de votre partenaire :

- Membre des FAC – Force régulière
- Membre des FAC – Force de réserve
- Vétéran
- Civil (*jamais été membre des FAC*)

[si 1 ou 2-militaire force régulière ou de réserve à la question 12, poser les questions 12.1.1 e 12.1.2]

12.1.1 Le commandement de votre partenaire dans les FAC :

- Armée canadienne
- Aviation royale du Canada
- Marine royale canadienne
- Autre commandement (p.ex., opérationnel, chef du personnel militaire)

12.1.2. Nombre d'années de service de votre partenaire dans les FAC : _____ ans

[si 2- vétéran à la question 12, poser les questions 12.2.1 à 12.2.4]

12.2.1. Le dernier commandement de votre partenaire dans les FAC :

- Armée canadienne
- Aviation royale du Canada
- Marine royale canadienne
- Autre commandement (p.ex., opérationnel, chef du personnel militaire)

12.2.2 Dans les FAC, votre partenaire était membre de la :

- Force régulière
- Force de réserve

12.2.3 Nombre d'années depuis que votre partenaire a quitté les FAC : _____ ans

12.2.4 Nombre d'années de service de votre partenaire dans les FAC: _____ ans

[si 3-civil à la question 12, poser la question 12.3]

12.3. La (les) occupation(s) actuelle(s) de votre partenaire (*cochez toutes les options pertinentes*)

- Parent à la maison
- Occupe un emploi rémunéré
- Étudiant(e)

- à temps partiel [< 30 h/sem]
- à temps plein [30 h/sem et +]
- aux études à temps partiel
- aux études à temps plein

13. Vous et votre partenaire êtes :

- marié(e)s
- en union de fait

14. En arrondissant à l'année, depuis combien de temps vivez-vous avec votre partenaire : _____ ans

Votre(vos) enfant(s). Merci de nous partager quelques informations sur le(s) enfant(s) dans votre famille. Répondez aux questions qui suivent en pensant à tous enfants qui vivent avec vous, c'est-à-dire les enfants dont vous ou votre partenaire avez la garde exclusive, principale ou partagée.

15.1 Combien sont vos enfants biologiques ou adoptés à tous les deux (vous êtes leurs deux parents légaux)?

Aucun, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 ou plus

15.2 Combien sont les enfants biologiques ou adoptés de l'un de vous deux (c.-à-d. autre est beau-parent par recomposition familiale)?

Aucun, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 ou plus

15.3 Quel âge a l'enfant le plus âgé de votre famille ?

(Si 15.1 > 1, 15.2 > 1 or 15.1 = 1 & 15.1 > 0 poser 15.3)

15.4 Quel âge a le plus jeune enfant de votre famille ?

15.5 Est-ce que des enfants de votre famille ont des besoins particuliers (p.ex., handicap, difficulté d'adaptation, difficulté d'apprentissage, maladie chronique ayant un impact sur le fonctionnement quotidien) ?

- Non
- Oui

SVP spécifier la nature de ses difficultés, handicaps, déficiences ou troubles des enfants de votre famille [cochez tout ce qui s'applique]

- Développemental
- Physique (moteur)
- Maladie chronique (nécessitant soins quotidiens)
- Visuel, auditif ou langagier
- Santé mentale
- Intellectuel, apprentissage ou cognitif
- Comportemental

15.6 Ces besoins particuliers ont-ils fait l'objet d'un/de diagnostic(s) par un professionnel de la santé?

- Non
- Oui pour certains mais pas tous
- Oui tous ont été diagnostiqués

Annexe C – Questionnaire en ligne en français : Section 2 – Absences de la maison et relocalisations

Section 2 – Absences de la maison et relocalisations

Les prochaines questions portent sur les périodes où le(s) parent(s) militaire(s) est absent de la maison (n'y habitait pas) en raison de ses fonctions militaires, *incluant le déploiement, les exercices, les cours, les entraînements ou autres activités.*

16. Quel âge avait votre enfant *le plus vieux* lorsqu'un parent militaire de votre famille a, pour la première fois depuis sa naissance ou son adoption, été absent de la maison pour une période prolongée (30 jours ou plus) en raison de ses fonctions militaires?

- Moins d'un an
- 1 an
- 2 ans
- 3 ans
- 4 ans
- 5 ans
- 6 ans
- 7 ans
- 8 ans
- 9 ans
- 10 ans
- 11 ans

[si 1 ou 2 membre des FAC ou 3- vétéran à la question 10, afficher les questions 17 à 17.4]

17. *Au cours de la dernière année*, approximativement combien de mois avez-vous été.e absent.e de la maison en raison de fonctions militaires?

- Aucun
- Moins d'un mois
- 1 à 2 mois
- 3 à 4 mois
- 5 à 6 mois
- 7 à 8 mois
- 9 mois ou plus
- Je ne sais pas

17.1. SVP indiquer le nombre de fois, depuis la naissance ou l'adoption de votre premier enfant, que vous avez été.e absent.e de la maison pour une période prolongée (30 jours ou plus) en raison de fonctions militaires:

- Aucune
- 1 à 3
- 4 à 6
- 7 à 9
- 10 à 12
- 13 à 15
- 16 à 19
- 20 ou plus

[si 17.1 supérieur à 0]

17.2. Depuis combien de temps êtes-vous rentré de votre dernière absence de la maison pour une période prolongée (30 jours ou plus) en raison de fonctions militaires ?

___ans et ___ mois

17.3. Nombre de fois que vous avez été relocalisé.e depuis la naissance ou l'adoption de votre premier enfant :

- Aucune
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9 ou plus

[si 17.3 supérieur à 0]

17.4. Temps écoulé depuis votre dernière relocalisation : ___ans et ___ mois

[si 1 ou 2 membres des FAC ou 3-vétéran à la [question 12](#), poser les questions 18 à 18.4]

18. Au cours de la dernière année, approximativement combien de mois votre partenaire a-t-il ou a-t-elle été.e absent.e de la maison en raison de fonctions militaires?

- Aucun
- Moins d'un mois
- 1 à 2 mois
- 3 à 4 mois
- 5 à 6 mois
- 7 à 8 mois
- 9 mois ou plus
- Je ne sais pas

18.1. SVP indiquer le nombre de fois, depuis la naissance ou l'adoption de votre premier enfant, que votre partenaire a été.e absent.e de la maison pour une période prolongée (30 jours ou plus) en raison de fonctions militaires:

- Aucune
- 1 à 3
- 4 à 6
- 7 à 9
- 10 à 12
- 13 à 15
- 16 à 19
- 20 ou plus

18.2. Depuis combien de temps est-ce que votre partenaire est rentré de sa dernière absence de la maison pour une période prolongée (30 jours ou plus) en raison de fonctions militaires?

___ans et ___ mois

18.3. Nombre de fois que votre partenaire a été relocalisé depuis la naissance ou l'adoption de votre premier enfant :

- Aucune
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9 ou plus

[si 18.3 supérieur à 0]

18.4 Temps écoulé depuis la dernière relocalisation de votre partenaire : ___ans et ___ mois

Annexe D – Questionnaire en ligne en français : Section 3 – Votre santé et vos habitudes de consommation

Section 3 – Votre santé et vos habitudes de consommation

19. En général, comment évaluez-vous votre santé physique et celle de votre partenaire ?

	Excellente	Très bonne	Bonne	Passable	Mauvaise
Vous	<input type="radio"/>				
Votre partenaire	<input type="radio"/>				

20. Depuis que vous êtes parents, est-ce que vous ou votre partenaire avez éprouvé des problèmes de santé physique chroniques ou récurrents, qui ont été assez graves pour limiter vos activités normales ?

Vous	<input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui SVP spécifiez _____
Votre partenaire	<input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui SVP spécifiez _____

21. En général, comment évaluez-vous votre santé mentale et celle de votre partenaire ?

	Excellente	Très bonne	Bonne	Passable	Mauvaise
Vous	<input type="radio"/>				
Votre partenaire	<input type="radio"/>				

22. Depuis que vous êtes parents, est-ce que vous ou votre partenaire avez éprouvé des symptômes ou reçu un diagnostic de l'un des problèmes de santé mentale suivants ?

	Vous	Votre partenaire		Vous	Votre partenaire
Dépression	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Syndrome de stress post-traumatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anxiété	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Stress/problèmes associés au travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion de la colère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Problèmes conjugaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion du stress	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Problèmes familiaux autres que conjugaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Deuil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Problème d'alcool ou de drogue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autres ? **Vous** SVP, spécifiez _____

Votre partenaire SVP, spécifiez _____

23. Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé des boissons alcoolisées ?

	Aucune	Moins d'une fois par mois	Une fois par mois	2 à 3 fois par mois	Une fois par semaine	2 à 3 fois par semaine	4 à 6 fois par semaine	Tous les jours
Vous	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Votre partenaire	<input type="radio"/>							
---------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

[Afficher 23.1 uniquement si 1 à 7 à la question 23]

23.1. Les jours où vous buviez au cours des 12 derniers mois, combien de verres preniez-vous habituellement?

Vous : _____

Votre partenaire : _____

24. Au cours des 12 derniers mois, est-ce que vous ou votre partenaire avez consommé du cannabis?

Vous : Non Oui

Votre partenaire : Non Oui

Annexe E – Questionnaire en ligne en français : Section 6 – Qualité de la relation coparentale

Section 6 – Vous et votre partenaire en tant que parents

Pour chaque item ci-dessous, choisissez la réponse qui décrit le mieux la manière dont vous et votre partenaire travaillez ensemble comme parents

	Pas vrai		Un peu vrai		Plutôt vrai		Tout à fait vrai
1. Je crois que mon/ma partenaire est un bon parent.	<input type="radio"/>						
2. Ma relation avec mon/ma partenaire est plus solide depuis que nous avons un enfant.	<input type="radio"/>						
3. Mon/ma partenaire me demande mon opinion sur des enjeux reliés au rôle de parent.	<input type="radio"/>						
4. Mon/ma partenaire est très attentif(ive) à notre/nos enfant(s).	<input type="radio"/>						
5. Mon/ma partenaire aime jouer avec notre/nos enfant(s) pour ensuite me laisser m'occuper des tâches ingrates.	<input type="radio"/>						
6. Mon/ma partenaire et moi avons les mêmes buts pour notre/nos enfant(s).	<input type="radio"/>						
7. Mon /ma partenaire veut encore faire ses propres choses au lieu d'être un parent responsable	<input type="radio"/>						
8. C'est plus facile et plus amusant de jouer seul avec un enfant que lorsque mon/ma partenaire est lui/elle aussi présent(e).	<input type="radio"/>						
9. Mon/ma partenaire et moi avons des points de vue différents sur la manière d'élever notre/nos enfant(s).	<input type="radio"/>						
10. Mon/ma partenaire me dit que je fais une bonne job ou me laisse savoir que je suis un bon parent.	<input type="radio"/>						
11. Mon/ma partenaire et moi avons des idées différentes sur l'alimentation, le sommeil et les autres routines de notre/nos enfant(s).	<input type="radio"/>						
12. Mon/ma partenaire fait parfois des blagues ou des commentaires sarcastiques sur ma manière d'agir en tant que parent.	<input type="radio"/>						

13. Mon/ma partenaire ne fait pas confiance à mes compétences en tant que parent.	<input type="radio"/>						
14. Mon/ma partenaire est sensible aux sentiments et aux besoins de notre/nos enfant(s).	<input type="radio"/>						
15. Mon/ma partenaire et moi avons des normes différentes pour les comportements de notre/nos enfant(s).	<input type="radio"/>						
16. Mon/ma partenaire essaie de montrer qu'il/elle est meilleur(e) que moi pour s'occuper de notre/nos enfant(s).	<input type="radio"/>						
17. Je me sens proche de mon/ma partenaire quand je le/la vois jouer avec notre/nos enfant(s).	<input type="radio"/>						
18. Mon/ma partenaire a beaucoup de patience avec notre/nos enfant(s).	<input type="radio"/>						
19. Nous discutons souvent de la meilleure façon de répondre aux besoins de notre/nos enfants.	<input type="radio"/>						
20. Mon/ma partenaire ne fait pas sa juste part du travail en tant que parent.	<input type="radio"/>						
21. Quand nous sommes tous ensemble, mon/ma partenaire compétitionne parfois avec moi pour l'attention de notre/nos enfant(s).	<input type="radio"/>						
22. Mon/ma partenaire me dénigre dans l'exercice de mon rôle de parent.	<input type="radio"/>						
23. Mon/ma partenaire est prêt à faire des sacrifices personnels pour aider à prendre soin de notre/nos enfant(s).	<input type="radio"/>						
24. Nous grandissons et devenons plus matures ensemble grâce aux expériences que nous vivons en tant que parents.	<input type="radio"/>						
25. Mon/ ma partenaire apprécie à quel point je travaille fort pour être un bon parent.	<input type="radio"/>						
26. Quand je suis au bout du rouleau en tant que parent, mon/ma partenaire me donne le soutien supplémentaire dont j'ai besoin.	<input type="radio"/>						
27. Mon/ma partenaire me fait sentir que je suis le/la meilleur(e) parent possible pour notre/nos enfant(s).	<input type="radio"/>						

28. Le stress de la parentalité a fait que mon/ma partenaire et moi nous sommes éloignés.	<input type="radio"/>						
29. Mon/ma partenaire n'aime pas être dérangé(e) par notre/nos enfant(s).	<input type="radio"/>						
30. La parentalité nous a donné une vision commune pour le futur.	<input type="radio"/>						

Pour les prochaines questions, nous vous demandons de décrire ce que vous faites lorsque vous et votre partenaire êtes tous les deux présents physiquement auprès de votre/vos enfant(s) (c'est-à-dire dans la même pièce, dans la voiture, lors de sorties).

Ne pensez qu'aux occasions où vous êtes réellement ensemble, vous, votre partenaire et votre enfant (ou au moins un de vos enfants), même si vous n'êtes ensemble que quelques heures par semaine.

En général, combien de fois par semaine, lorsque vous êtes ensemble tous les trois (ou plus), vous arrive-t-il de...

	Jamais		Parfois (1 ou 2 fois par semaine)		Souvent (1 fois par jour)		Très souvent (plusieurs fois par jour)
31. vous retrouver dans un échange plutôt tendu ou sarcastique avec votre partenaire ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
32. Vous disputer avec votre partenaire <u>à propos de votre/vos enfant(s)</u> , devant votre/vos enfant(s) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
33. vous disputer devant votre/vos enfant(s), à propos de vos problèmes relationnels <u>qui ne concernent pas votre /vos enfant(s)</u> ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
34. vous faire, vous et votre partenaire, des remarques cruelles ou blessantes devant votre/vos enfant(s) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
35. crier l'un après l'autre dans un contexte où votre/vos enfant(s) est/sont en mesure de vous entendre ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

[\[Nouvelle page - conclusion\]](#)

Merci d'avoir complété le questionnaire en ligne du projet Vie militaire et coparentalité!

En soumettant vos réponses, vous serez redirigé à une nouvelle page, indépendante du questionnaire, qui recueille les informations nécessaires pour votre participation au tirage.

[\[rediriger vers formulaire « information de contact – FR » lorsque cliquer « soumettre »\]](#)

Annexe F – Première partie du guide de questions de l’entrevue individuelle

Vie militaire et coparentalité : Entrevue Guide de question

Durée : 90 à 120 minutes

I. Introduction [5-10 min]

Déroulement

Parcourir les éléments du formulaire de consentement avant de commencer.

Merci d’avoir accepté de participer à ce projet de recherche sur la Vie militaire et la coparentalité.

Ensemble, nous allons commencer par explorer ce qu’est la coparentalité. Premièrement, nous élaborons ce que représente la coparentalité pour vous, dans votre vie. Ensuite, nous aborderons différents aspects de la coparentalité.

Par la suite, nous explorerons votre dernière expérience d’absence prolongée du parent militaire ou la plus marquante pour vous et votre famille. Dans un premier temps, nous situerons le moment et le déroulement de l’absence prolongée. Dans un deuxième temps, nous explorerons ensemble des défis coparentaux que vous avez vécus à travers chaque grande étape de l’absence prolongée, soit avant, pendant et après l’absence.

De plus, il est important de vous rappeler que lors de cette rencontre, pour assurer la confidentialité et la sécurité, il est important de ne pas partager d’informations pouvant compromettre la sécurité individuelle ou nationale. Je vous demanderai donc de ne pas nommer spécifiquement des lieux de déploiement ou d’entraînement, des aspects spécifiques liés à des missions, des noms de personnes des FAC, etc. Dans le cas où une information spécifique se glisserait, ne vous en faites pas. Cette information sera retirée du verbatim.

Rôle de l’interviewer

- Poser les questions clés;
- Veiller à la gestion du temps;
- Faire des interventions de types ouverture, relance et demande de précisions, pour approfondir et mieux comprendre les éléments apportés par le participant;
- Recentrer les propos et relancer la thématique, au besoin, pour s’assurer du bon déroulement de l’entrevue;

AVERTISSEMENT : Il ne s’agira pas d’une rencontre de thérapie.

Particularité en lien avec le COVID-19

- Étant donné la pandémie actuelle et l'incidence possible sur la dynamique familiale, les questions de cette entrevue porteront sur votre situation familiale avant la pandémie, soit avant mars 2020.
- Si vous souhaitez me parler de votre expérience familiale en contexte de pandémie, nous l'aborderons à la fin de l'entrevue.

Présentation de la famille

- **Présentez-moi rapidement votre famille afin de m'aider à me situer pour le reste de l'entrevue**

II. Coparentalité

1. Coparentalité en général [3-5 min]

Quand vous avez rempli le questionnaire en ligne, on vous a posé plusieurs questions sur votre famille et votre relation avec votre partenaire et coparent, mais ça ne vous donne pas vraiment la chance d'en parler. C'est pour cela que nous avons voulu faire ces entrevues, pour vous donner la chance de mieux nous expliquer votre expérience, surtout par rapport à ce que l'on appelle la coparentalité.

Q1. Qu'est-ce que c'est la coparentalité selon vous ?

Suggestions pour sous-questionner si la personne donne une réponse sommaire:

- Leur demander de donner des exemples, comment il/elle voit cela dans son quotidien ?

Voici la définition avec laquelle nous travaillons:

- **coparentalité** : la manière dont les parents collaborent dans leur rôle parental pour répondre aux besoins physiques, émotionnels, de protection et de développement de l'enfant.

Il y a différentes dimensions de la coparentalité que nous examinerons à tour de rôle. :

- L'entente sur l'éducation et les soins apportés à l'enfant
- L'accord et la satisfaction à l'égard de la division du travail
- La prise de décision et la gestion de la famille
- Le soutien du coparent dans son rôle de parent

2. Entente sur l'éducation et sur les soins apportés à l'enfant [5-7 min]

Pour commencer, j'aimerais que vous pensiez à comment vous et votre partenaire travaillez ensemble pour éduquer vos enfants, à tout ce qui touche l'éducation de vos enfants et aux défis que vous vivez sur ce plan.

Q2. Comment vous et votre partenaire vous entendez (ou pas) sur l'éducation et sur comment prendre soin de vos enfants ?

Suggestions pour sous-questionner si la personne donne une réponse sommaire ou uniquement positive ou négative :

- Sur quoi vous entendez-vous le mieux ? (ou Sur quoi êtes-vous le plus souvent d'accord?)
- Y a-t-il des aspects sur lesquels vous vous entendez moins bien ? Qui est plus difficile ?
 - Pourquoi ? Qu'est-ce qui nuit à trouver un accord ?
- Qu'est-ce qui vous aide à trouver un accord avec votre partenaire quand vous avez des avis différents ?
 - Quels moyens utilisez-vous pour vous pour y arriver ?

3. Accord et la satisfaction à l'égard de la division du travail [5-7 min]

J'aimerais que l'on parle maintenant de la division des tâches familiales et des responsabilités parentales au sein de votre couple. Les parents sont parfois en accord sur comment se répartir les tâches familiales et responsabilités parentales, et d'autres fois ils ne le sont pas. Ils peuvent aussi être plus ou moins satisfaits de la répartition. Un en fait trop, l'autre pas assez ou aimerait peut-être même en faire plus ou assumer d'autres responsabilités.

Q3. Comment vous et votre partenaire vous entendez-vous (ou pas) sur la division des tâches et des responsabilités dans votre famille ?

Suggestions pour sous-questionner, selon les aspects abordés - ne pas les poser toutes.

- Sur quoi est-il facile/difficile pour vous et votre partenaire d'être d'accord?
- Qu'est-ce qui vous aide à déterminer qui fait quoi pour les enfants et à la maison ?
- Pourquoi êtes-vous in/satisfaite de la répartition des tâches et responsabilités ?
- Qu'est-ce qui vous semblerait la solution idéale pour que vous et votre partenaire soyez satisfaits?

4. Prise de décision et gestion conjointe de la famille

Prise de décision [5-7 min]

Et si vous pensez à la prise de décisions dans votre famille et plus particulièrement les décisions prises pour vos enfants (*ex., école, loisirs, amis, règles, discipline*).

Q4. Comment se prennent les décisions au sujet des enfants dans votre famille ?

Suggestions pour sous-questionner, selon les aspects abordés - ne pas les poser toutes.

- Diriez-vous que c'est plus vous qui prenez les décisions au sujet des enfants, que c'est plus votre partenaire ou que vous prenez les décisions ensemble ?
- Quel type de décisions vous semblent plus importantes de prendre ensemble?

- Est-ce difficile de prendre de décisions ensemble (que chacun ait son mot à dire ou soit entendu quand une décision doit être prise) ? Pourquoi ? Dans quelles situations est-ce plus difficile ?
- Y a-t-il des décisions qui suscitent des désaccords ou des conflits avec votre partenaire ? Lesquelles ? Comment gérez-vous ces désaccords ?

Gestion conjointe – triangulation [5-7 min]

Q5. Si vous et votre partenaire êtes en désaccord, est-ce qu'il vous arrive de vous disputer devant les enfants ou de faire part votre désaccord à vos enfants ?

Sous-questions qui pourraient être utilisées, selon les aspects à aborder - ne pas les poser toutes.

- Si "non", que faites-vous pour garder vos désaccords ou disputes entre vous ?
- Si "oui," pouvez-vous me donner un exemple de comment ça peut se passer ? Dans quelle situation cela de produit ?
- Est-ce qu'un parent demande aux enfants de se prononcer et de parti lorsque vous n'êtes pas désaccord sur une décision à prendre (*c.-à-d., demander à l'enfant de choisir entre les positions de chaque des parents*) ?
- Est-ce que c'est plus un parent que l'autre qui tend à impliquer les enfants dans ces situations ?

Relations parents-enfants [5-7 min]

Nous avons beaucoup parlé de votre relation avec votre partenaire jusqu'à présent. J'aimerais maintenant que vous pensiez aux relations que vos enfants ont avec vous et votre partenaire séparément (relations maman-enfant et papa-enfant), de la place que chaque parent a dans la vie de vos enfants.

Q6. Selon vous, est-ce que les relations que vous et votre partenaire avez avec vos enfants sont « égales » ou est-ce qu'un parent a une relation plus proche ou plus importante avec les enfants ?

Sous-questions qui pourraient être utilisées, selon les aspects à aborder - ne pas les poser toutes.

- Si dit « égal » - Qu'est-ce qui, selon vous, favorise cet équilibre dans la place de chaque parent dans la vie des enfants ?
- Si dit « plus proche de moi ou de l'autre » - Qu'est-ce qui, selon vous, peut expliquer que les enfants sont plus proches de (vous /votre partenaire)?
- Est-ce que vous êtes satisfaits ainsi ou souhaiteriez que ce soit autrement ?

5. Soutien du coparent dans son rôle de parent [5-7 min]

Être coparents, c'est être deux à être responsables de ses enfants. Mais si on se place du point de vue d'un parent, son coparent peut parfois être une source de soutien, une ressource pour l'aider dans son rôle de parent. À l'inverse, il peut aussi arriver qu'un

coparent soit une source de critique ou, même involontairement, quelqu'un qui agit d'une manière qui nuit à son rôle de parent.

Q7. Parlez-moi des façons que votre partenaire vous soutient dans votre rôle de parent et de comment il/elle est peut lui arriver d'être moins soutenant.e.

Suggestions pour sous-questionner si la personne donne une réponse sommaire ou uniquement positive ou négative :

- Dans quels aspects de votre rôle de parent vous sentez-vous le plus soutenu par votre partenaire ?
 - Que fait-il/elle pour soutenir ou faciliter votre rôle de père/mère? Pourquoi trouvez-vous cela soutenant ?
- Y a-t-il des situations ou des aspects de votre rôle de parent où vous vous sentez moins soutenu par votre partenaire (critiqué, discrédité ou même invalidé auprès des enfants)?
 - Que fait-il/elle qui ne vous soutient pas ou qui complique votre rôle de père/mère?
 - Diriez-vous que ça nuit à vos interventions auprès de vos enfants ?

6. La vie militaire et la relation coparentale [5-7 min]

Vous m'avez beaucoup parlé de votre relation coparentale, mais je ne vous ai pas vraiment posé de questions sur la vie de famille militaire. Si on met de côté les absences prolongées de la maison par un parent militaire, pour lesquelles j'ai des questions précises, et sans répéter ce que vous m'avez déjà expliqué :

Q8. Selon vous, votre expérience coparentale est-elle influencée par le fait que (vous êtes / votre partenaire est / vous êtes) militaire ? [Si oui, comment?]

Note : La 2e partie de l'entrevue est omise puisqu'elle ne fait partie du mémoire.

Conclusion de la rencontre et remerciement

- L'intervieweuse dit qu'ils arrivent à la fin de l'entrevue. Les dernières questions qu'elle avait pour la personne interviewée;
- Elle demande à la personne interviewée si elle a autre chose à ajouter sur son expérience de la coparentalité en lien avec les absences prolongées;
- La personne interviewée souhaite-t-elle parler de son expérience coparentale ou familiale pendant la pandémie ?
- La personne interviewée a-t-elle des questions pour l'intervieweuse?
- L'intervieweuse dit qu'elle espère que la personne interviewée a apprécié faire cette entrevue et remercie la personne interviewée pour son temps et sa générosité à partager son expérience, qui nous aide à comprendre la coparentalité en lien avec les absences prolongées, mais aussi à trouver comment aider les familles qui vivront ou ont vécu une période d'absence prolongée.

[recrutement par boule de neige] Si la personne interviewée connaît des parents de famille militaire, particulièrement des militaires ou vétérans et des papas, qui ont vécu un déploiement ou une absence prolongée alors que leurs enfants étaient jeunes et qui

accepteraient de participer à l'étude, nous apprécierions qu'elle leur transmette l'annonce pour l'étude.

Rappeler à la personne que si elle éprouve des problèmes, soit avec les enfants ou dans sa relation coparentale ou simplement si elle veut connecter avec d'autres pères et mères qui vivent des situations similaires, elle peut contacter les membres du Centre de la Famille Valcartier.

<https://www.connexionfac.ca/Valcartier/Accueil>

Annexe G – Annonce de recrutement aux familles militaires

Vie militaire et coparentalité

défis et stratégies favorisant la résilience

Faites-nous part de votre expérience et contribuez à informer les services aux familles militaires et de vétérans

Questionnaire en ligne : 20-25 min.; tirage de cartes-cadeau de 50\$
Entrevue individuelle : 90-120 min.; chacun reçoit une carte-cadeau de 40\$



CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE EN INTERVENTION FAMILIALE UQO CHAIR DE RECHERCHE DU CANADA EN LA SANTÉ PSYCHOSOCIALE DES FAMILLES McGill **UNIVERSITÉ LAVAL** Morale & Welfare LES CENTRES Bien-être et moral

Projet réalisé sous la direction de Tamarha Pierce, Ph.D. professeure à l'École de psychologie de l'Université Laval. Financé par le Conseil en sciences humaines du Canada et l'initiative de recherche du ministère de la Défense nationale, ce projet a été approuvé par le Conseil d'examen de la recherche en sciences sociales (CERSS) de la DGRAPM (No d'approbation 1836/20F) et le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (No d'approbation 2019-137 A-4/25-01-2021). Pour vérifier l'authenticité de cette recherche, contactez Lynda Manser (tél. 613-875-3872 ou lynda.manser@forces.gc.ca)

- Vous êtes parent et membre des Forces armées canadiennes ou vétéran depuis moins de 5 ans ?
- Vous êtes un parent dont le/la conjoint.e est membre des FAC ou vétéran depuis moins de 5 ans ?
- En tant que couple et parents d'au moins un enfant de moins de 12 ans, vous avez dû composer avec des absences prolongées (30 jours ou plus) ou répétées de la maison pour déploiement, formation, entraînement ou autre activité liées à la carrière militaire?

Pour participer ou pour en savoir plus sur notre projet de recherche visant à mieux comprendre l'expérience de la coparentalité au sein de familles militaires, suivez le lien ci-dessous.

www.psy.ulaval.ca/milcop

Répondez à un court questionnaire en ligne (20 - 25 min., français ou anglais) sur vous, votre famille et votre expérience coparentale. Vous serez inscrit.e à un tirage avec une chance sur 20 de gagner une carte cadeau de 50\$ de votre choix (p.ex. Canadian Tire, Indigo.ca, Toys"R"us, Pharmaprix, Amazon.ca).

Entrevue individuelle réalisée par visioconférence avec personnes intéressées (90 – 120 min., en français) sur votre expérience coparentale, les défis et les stratégies que vous employez pour les surmonter. Pour vous remercier, recevez une carte cadeau de 40\$ pour un commerce de votre choix.

N'hésitez pas à partager cette annonce auprès de vos amis. Nous vous prions toutefois de ne pas identifier des personnes précises dans les commentaires.

N'hésitez pas à partager cette annonce auprès de vos amis. Nous vous prions toutefois de ne pas identifier des personnes précises dans les commentaires.

Annexe H – Annonce de recrutement des pères militaires

Vie militaire et coparentalité

défis et stratégies favorisant la résilience

Papas, faites-nous part de votre expérience et contribuez à informer les services aux familles militaires et de vétérans

Questionnaire en ligne : 20-25 min.; tirage de cartes-cadeau de 50\$
Entrevue individuelle : 90-120 min.; chacun reçoit une carte-cadeau de 40\$



Projet réalisé sous la direction de Tamarha Pierce, Ph.D. professeure à l'École de psychologie de l'Université Laval. Financé par le Conseil en sciences humaines du Canada et l'initiative de recherche du ministère de la Défense nationale, ce projet a été approuvé par le Conseil d'examen de la recherche en sciences sociales (CERSS) de la DGRAPM (No d'approbation 1836/20F) et le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (No d'approbation 2019-137 A-4/25-01-2021). Pour vérifier l'authenticité de cette recherche, contactez Lynda Manser (tél. 613-875-3872 ou lynda.manser@forces.gc.ca)

Logos: UQO, McGill, Université Laval, Morale & Bien-être (Moral & Well-being)

- ✓ Vous êtes un **papa et membre des Forces armées canadiennes** ou **vétéran** depuis moins de 5 ans ?
- ✓ Vous êtes un **papa dont le/la conjoint.e est membre des FAC ou vétéran** depuis moins de 5 ans ?
- ✓ En tant que couple et parents d'au moins un **enfant de moins de 12 ans**, vous avez dû composer avec des **absences prolongées ou répétées de la maison (30 jours ou plus)** pour déploiement, formation, entraînement ou autre activité liées à la carrière militaire?

Pour participer ou pour en savoir plus sur notre projet de recherche visant à mieux comprendre l'expérience de la coparentalité au sein de familles militaires, suivez le lien ci-dessous. 🖱️

www.psy.ulaval.ca/milcop

Répondez à un court questionnaire en ligne (20 - 25 min., français ou anglais) sur vous, votre famille et votre expérience coparentale. Vous serez inscrit à un tirage avec une chance sur 20 de gagner une carte cadeau de 50\$ de votre choix (p.ex. Canadian Tire, Indigo.ca, Toys"R"us, Pharmaprix, Amazon.ca).

Entrevue individuelle réalisée par visioconférence avec personnes intéressées (90 – 120 min., en français) sur votre expérience coparentale, les défis et les stratégies que vous employez pour les surmonter. Pour vous remercier, recevez une carte cadeau de 40\$ pour un commerce de votre choix.

N'hésitez pas à partager cette annonce auprès de vos amis. Nous vous prions toutefois de ne pas identifier des personnes précises dans les commentaires.

Annexe I – Formulaire de consentement en français du questionnaire en ligne



Vie militaire et coparentalité : défis et stratégies favorisant la résilience

Consentement à un questionnaire en ligne

Présentation des chercheurs

Cette recherche est réalisée dans le cadre d'un programme de recherche sur la coparentalité en milieu militaire mené par Tamarha Pierce Ph.D, professeure et chercheure à l'École de psychologie de l'Université Laval, en collaboration avec Geneviève Mercier, B.Ps., et Joanie Mercier, B.Ps., étudiantes au doctorat en psychologie, et d'autres membres de l'équipe de recherche *Paternité, famille et société*.

Ce projet a été approuvé par le Conseil d'examen de la recherche en sciences sociales (CERSS) de la DGRAPM, en accord avec DAOD 5062-0 et 5062-1, (No d'approbation CERSS : 1836/20F) et par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (No d'approbation 2019-137 Phase 1 A-2/08-06-2020).

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Si vous avez des questions auxquelles vous souhaitez avoir réponse avant de participer, écrivez-nous à coparentalite.militaire@psy.ulaval.ca.

Nature et objectifs de l'étude

La coparentalité est la manière dont les parents travaillent ensemble dans leur rôle de parents pour répondre aux besoins physiques, émotionnels, de protection et de développement de l'enfant. Cette recherche vise à améliorer la compréhension de la coparentalité des pères et des mères, militaires, vétérans récents (< 5 ans) et conjoint(e)s de militaires ou de vétérans récents (< 5 ans), ayant de jeunes enfants. Elle s'intéresse à comment différents aspects de la vie de famille militaire peuvent faciliter ou poser un défi pour la coparentalité.

Votre participation

De manière anonyme, on vous demande de remplir un court questionnaire en ligne (15-20 minutes). Il vise à recueillir des informations sur nos participant(e)s et leurs familles, incluant des informations sociodémographiques, sur la santé physique et mentale, sur les habitudes de vie, la relation conjugale, l'expérience parentale, l'expérience de coparentalité de même que la conception des rôles de mère et de pères. Une fois le questionnaire terminé, vous serez redirigé vers une nouvelle page sur laquelle on demandera votre adresse courriel pour vous inscrire au tirage des cartes-cadeaux et vous transmettre le résumé des résultats, si vous désirez le recevoir. *Des membres d'un couple répondant tous deux au questionnaire sont priés d'utiliser des adresses courriel différentes puisqu'une seule participation par adresse courriel est comptabilisée aux fins du tirage.*

Participation volontaire et droit de retrait

Vous êtes libre de participer à ce projet de recherche. Bien que les réponses à chacune des questions soient importantes pour la recherche, vous demeurez libre de choisir de ne pas répondre à l'une ou l'autre d'entre elles ou encore de mettre fin à votre participation à tout moment. Si vous ne soumettez pas votre questionnaire (à la fin), vos réponses ne seront pas utilisées dans la recherche.

Anonymat et conservation des données

Votre participation à ce projet est anonyme. Il ne sera pas possible de vous identifier ni d'associer vos réponses à votre adresse courriel. Aucune information vous identifiant directement en tant qu'individu ne sera recueillie ni enregistrée dans la base de données. Les réponses aux premières questions servent à créer un code familial unique qui, sans identifier directement des individus, aidera à appairer les participants d'une même famille (c.-à-d., couples) et à assurer l'utilisation de méthodes statistiques appropriées aux familles, le cas échéant. Les réponses au questionnaire des personnes qui participeront à l'entrevue individuelle pourront, avec leur consentement, être appariées aux réponses fournies lors de l'entrevue à partir du code familial créé à partir des réponses aux premières questions. Une fois l'appariement des données complété, toute information qui pourrait vous identifier en tant que participant(e) sera retirée de la base de données afin de protéger votre vie privée. L'information que vous fournirez sera résumés, dans un format anonyme, dans le corps du rapport final. Aucun commentaire spécifique ne vous sera attribué personnellement et toutes les sources documentaires seront conservées strictement confidentielle. Les données issues de vos réponses au questionnaire pourront être conservées pour d'autres analyses ou d'autres recherche, de façon anonyme, jusqu'en décembre 2031. Ainsi, en participant à ce projet, vous acceptez une éventuelle utilisation des données par des chercheurs autorisés pour des analyses complémentaires visant à mieux comprendre la coparentalité au sein de familles militaires.

Votre adresse courriel est utilisée uniquement pour vous transmettre le résumé des résultats, pour entrer en contact avec vous si vous êtes gagnant(e) d'une carte-cadeau ou si vous acceptez que l'on vous contacte pour solliciter votre participation à la phase 2 de ce projet, soit l'entrevue individuelle. La liste des courriels des participants sera détruite après l'envoi du résumé des résultats, au plus tard en décembre 2021.

Les résultats seront partagés avec diverses organisations des FAC/MDN, incluant les Services de bien-être et moral, les Centres de ressources pour les familles militaires, ainsi qu'avec la communauté scientifique par des rapport de recherche, articles et présentations.

Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à votre participation et compensation

Le fait de participer à cette recherche vous offre une occasion de réfléchir à votre expérience. Elle vous offre la possibilité de contribuer à l'avancement des connaissances sur la coparentalité dans les familles militaires et d'aider au développement de ressources pour mieux soutenir la vie familiale dans un contexte militaire. Votre participation vous donne aussi la chance participer au tirage de cartes-cadeaux d'une valeur de 50\$ de votre choix (p.ex. Canadian Tire, Indigo.ca, Toys"R"us, Pharmaprix, Walmart, Amazon.ca). Une carte-cadeau sera tirée pour chaque tranche de 20 participants, jusqu'à un maximum de 20 cartes-cadeaux (c.-à-d., 400 participants).

Le temps requis pour remplir le questionnaire (15-20 minutes) est un inconvénient possible lié à votre participation. Il est aussi possible que le fait de partager votre expérience suscite des réflexions ou des souvenirs émouvants ou désagréables. Si cela se produit et que vous ressentez le besoin de parler ou d'obtenir du soutien, n'hésitez pas à faire appel à votre Centre de ressources pour les

familles militaires local ou aux ressources du Service bien-être & moral des Forces canadiennes : <https://www.connexionfac.ca/accueil>

Sécurité des informations

Afin de minimiser le risque de violation de la sécurité et pour aider à assurer votre confidentialité, nous recommandons que vous utilisiez les mesures de sécurité standard, telles que vous déconnecter de votre compte, fermer votre navigateur et verrouiller votre écran ou appareil lorsque vous ne les utilisez pas / avez terminé l'étude.

Questions ou préoccupations

Si vous avez des questions sur la recherche ou sur les implications de votre participation, veuillez communiquer avec Mme Tamarha Pierce au numéro de téléphone suivant : (418) 656-2131 poste 412691 ou écrire un courriel à l'équipe de recherche à coparentalite.militaire@psy.ulaval.ca. Vous pouvez vérifier l'authenticité de cette recherche en contactant Lynda Manser par téléphone au 613-875-3872 ou par courriel LYNDA.MANSER@forces.gc.ca.

Remerciements

Votre collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette recherche. Nous vous remercions de votre participation!

Attestation du consentement

En cliquant sur le bouton, « J'accepte » ci-dessous, je confirme que :

- j'ai lu et compris le présent formulaire de consentement ;
- je suis membre des Forces armées canadiennes, vétéran depuis moins de 5 ans ou conjoint(e) d'un membre des FAC ou d'un vétéran (< 5 ans);
- je suis en couple avec l'autre parent de notre enfant qui avait moins de 12 ans lorsque nous avons eu à composer avec un déploiement ou une absence prolongée pour formation ou autre activité liée à la carrière militaire;
- Je consens à la liaison de données, telle que décrite plus haut.

Ma décision de prendre part à ce projet de recherche est basée sur les informations que l'on m'a transmises au sujet du questionnaire en ligne du projet *Vie militaire et coparentalité : défis et stratégies favorisant la résilience* et j'en accepte les conditions. Je comprends que je ne suis pas obligé de participer dans ce projet de recherche et que je suis libre de me retirer en tout temps, sans préjudice. Je consens à participer à ce projet de recherche selon les modalités de participation décrites ci-dessus. Je suis satisfait(e) des explications, précisions et réponses que l'équipe de recherche m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

Mon consentement à ce projet n'implique aucune renonciation de mes droits légaux et ne libère pas les chercheurs, sponsors ou institutions impliquées de leurs responsabilités légales et professionnelles.



Plaintes ou critiques

Toute plainte ou critique sur ce projet de recherche pourra être adressée au Bureau de l'Ombudsman de l'Université Laval :

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3320
2325, rue de l'Université
Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6
Renseignements – Secrétariat : (418) 656-3081 / Ligne sans frais : 1-866-323-2271
Courriel : info@ombudsman.ulaval.ca

Ce projet a été approuvé par le Conseil d'examen de la recherche en sciences sociales (CERSS) de la DGRAPM, en accord avec DAOD 5062-0 et 5062-1, (No d'approbation CERSS : 1836/20F) et par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (No d'approbation 2019-137 Phase 1 A-2/08-06-2020).

Annexe J – Questionnaire d’information de contact en français

Questionnaire « information de contact » LimeSurvey :

- Je souhaite que mon adresse courriel soit incluse pour le tirage des cartes cadeaux de 50\$ parmi les répondants du questionnaire en ligne.

Adresse courriel : _____

- Je souhaite recevoir à l’adresse courriel ci-dessus un résumé des résultats de cette étude (lorsqu’ils seront disponibles).

Ce projet vise à mieux comprendre la réalité des familles militaires, du point de vue des pères et des mères, qu’ils soient militaires, vétérans ou leurs conjoint(e)s. En complément au questionnaire que vous avez rempli, nous avons besoin de réaliser des entrevues individuelles (par visioconférence) afin de mieux comprendre comment se vit la coparentalité dans une famille militaire, les défis et les stratégies pour les surmonter,

- J’accepte d’être contactée pour en savoir davantage sur l’entrevue. Je pourrai ensuite décider d’accorder ou non une entrevue à l’équipe de recherche.

Votre nom : _____

Numéro de téléphone : _____

Je préfère que l’on m’appelle :

- Monsieur
- Madame
- Autre désignation. SVP spécifiez _____

Je suis (*cochez celui ou ceux qui s’appliquent*) :

- membre des Forces armées canadiennes ou vétéran
- conjoint(e) d’un membre des FAC ou d’un vétéran

Annexe K – Liste des ressources en français

NUMÉROS DES ORGANISMES ET PERSONNES-RESSOURCES DU MDN/DDES FC
<p>PROGRAMME D'AIDE AUX MEMBRES DES FORCES CANADIENNES (PAMFC) D'un conseiller (24 heures par jour, 7 jours par semaine) 1-800-268-7708</p> <p>https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/guide/programmes-forces-canadiennes/pamfc.html</p>
<p>GROUPE DE TRANSITION DES FAC</p> <p>https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/avantages-militaires/transition.html</p>
<p>OMBUDSMAN DU MDN ET DES FAC 1-888-828-3626</p> <p>(Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h, HE)</p> <p>http://www.ombudsman.forces.gc.ca/fr/</p>
<p>AUMÔNIER GÉNÉRAL DES FORCES CANADIENNES 1-866-502-2203</p> <p>(Du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h, HE)</p> <p>https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/avantages-militaires/sante-soutien/aumonerie1.html</p>
<p>CENTRES DE SOINS POUR TRAUMA ET STRESS OPÉRATIONNELS 1-613-945-1060</p> <p>https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/programmes/services-sante-mentale-fac.html#pstso</p>
<p>CENTRES DE RESSOURCES POUR LES FAMILLES DES MILITAIRES/CANADIENS (CRFM/C) 1-855-245-0330</p> <p>Ligne d'info pour les familles de militaire 1-800-866-4546</p>

<https://www.connexionfac.ca/Nationale/Accueil.aspx>

CENTRE D'INTERVENTION SUR L'INCONDUITE SEXUELLE

1-844-750-1648

(ligne ouverte 24 heures par jour, 7 jours par semaine)

<http://www.forces.gc.ca/fr/communaute-fac-services-soutien/centre-intervention-inconduite-sexuelle.page>

CENTRES MÉDICAUX DES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Veillez consulter le site Web suivant pour obtenir les coordonnées de votre centre médical local

<https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/avantages-militaires/sante-soutien/centres-medicaux-dentaires.html>

SERVICES DE SANTÉ MENTALE DES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Veillez consulter le site intranet suivant pour des renseignements sur les services de santé mentale offerts

<http://cmp-cpm.mil.ca/fr/sante/membres-fac/sante-mentale.page>

Veillez consulter le site internet suivant pour des renseignements sur les services de santé mentale offerts:

<https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/programmes/services-sante-mentale-fac.html>

Annexe L – Formulaire de consentement de l’entrevue individuelle



Vie militaire et coparentalité: défis et stratégies favorisant la résilience

Consentement à une entrevue

Présentation des chercheurs

Cette recherche est réalisée dans le cadre d'un programme de recherche sur la coparentalité en milieu militaire mené par Tamarha Pierce Ph.D, professeure et chercheure à l'École de psychologie de l'Université Laval, en collaboration avec Geneviève Mercier, B.Ps., et Joanie Mercier, B.Ps., étudiantes au doctorat en psychologie, et d'autres membres de l'équipe de recherche *Paternité, famille et société*.

Ce projet a été approuvé par le Conseil d'examen de la recherche en sciences sociales (CERSS) de la DGRAPM, en accord avec DAOD 5062-0 et 5062-1, (No d'approbation CERSS : 1836/20F) et par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (No d'approbation 2019-137 Phase 2/ 08-06-2020).

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

Nature et objectifs de l'étude

La coparentalité est la manière dont les parents travaillent ensemble dans leur rôle de parents pour répondre aux besoins physiques, émotionnels, de protection et de développement de l'enfant. Cette recherche vise à améliorer la compréhension de la coparentalité des pères et des mères, militaires, vétérans et conjoint(e)s de militaires ou de vétérans, ayant de jeunes enfants. Elle s'intéresse à comment les conjoints concilient les responsabilités coparentales lorsqu'un parent est militaire, ce qu'ils trouvent plus facile, plus difficile et à comment ils s'adaptent à la réalité d'être parent aujourd'hui. Cette étude s'intéresse également aux défis coparentaux que vivent les couples avant, pendant et après un déploiement militaire (ou une absence prolongée pour formation ou autre activité liée, à la carrière militaire), à la vision des mères et des pères de ces défis et aux facteurs qui aident ou nuisent à la qualité de la relation coparentale.

Déroulement de la participation

Votre participation consiste à prendre part à une entrevue individuelle d'une durée d'environ 90 à 120 minutes. L'entrevue se fera par vidéoconférence sur la plateforme sécurisée Webex. La discussion portera sur le thème principal de l'étude: la coparentalité dans une famille militaire. Vous serez invité(e) à parler de l'expérience de la coparentalité au sein de votre famille, des enjeux et des défis rencontrés ainsi que des ajustements et des solutions qui permettent de réconcilier la vie familiale et militaire. Vous et l'intervieweuse pourrez vous voir, mais seul l'audio de l'entrevue sera enregistré via le logiciel de vidéoconférence dans le but d'être transcrite pour des fins d'analyse. Nous vous demanderons quelques questions qui nous permettront de récupérer vos réponses au questionnaire auquel vous avez répondu en ligne, nous évitant de vous les poser à nouveau.

Procédure en cas de bris de la communication

Si la communication Internet s'interrompt lors de l'entrevue, l'intervieweuse :

1. tentera de relancer la séance et vous invitera par courriel à la rejoindre;
2. tentera de vous rejoindre au numéro de téléphone que vous lui aurez préalablement fourni, si la communication vidéo n'a pu être rétablie après 5 minutes;
3. tentera de vous rejoindre par courriel ou par téléphone à un autre moment afin de revenir sur l'interruption et prévoir une nouvelle entrevue, le cas échéant.

Participation volontaire et droit de retrait

Vous êtes libre de participer à ce projet de recherche. Vous demeurez libre de ne pas répondre à toute question avec laquelle vous n'êtes pas à l'aise. Si, à n'importe quel moment de l'entrevue, vous souhaitez prendre une pause ou encore poursuivre l'entrevue à un autre moment, seulement aviser l'intervieweuse. Elle conviendra alors avec vous d'un autre moment possible pour terminer l'entrevue. Vous demeurez libre de mettre fin à votre participation, arrêter l'entrevue avant la fin, sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à en informer l'intervieweuse avec qui vous avez (ou deviez) faire l'entrevue. Tous les renseignements personnels vous concernant seront alors détruits.

Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à votre participation

Le fait de participer à cette recherche vous offre une occasion de réfléchir à votre expérience de la coparentalité et d'en parler en toute confidentialité. Elle vous permet de contribuer à l'avancement des connaissances sur la coparentalité dans les familles militaires et d'aider au développement de ressources pour mieux soutenir la vie familiale dans un contexte militaire.

Le temps requis pour l'entrevue (90-120 minutes) peut constituer un inconvénient de votre participation. Il est aussi possible que le fait de partager votre expérience suscite des réflexions ou des souvenirs émouvants ou désagréables. Si cela se produit, n'hésitez pas à en parler avec la personne qui anime l'entrevue. Toutefois, il est important de spécifier qu'il ne s'agit pas d'une séance de thérapie, mais bien d'un projet de recherche qui vise à recueillir des informations sur votre expérience.

Compensation

Une carte-cadeau de 40\$ de votre choix (p.ex. Canadian Tire, Indigo.ca, Toys"R"us, Pharmaprix, Walmart,) vous sera transmise afin de vous remercier pour le temps que vous aurez consacré ce projet de recherche.

Confidentialité et gestion des données

Les mesures suivantes seront appliquées pour assurer la confidentialité des renseignements fournis par les participant(e)s:

- la confidentialité des données recueillies au cours de l'entrevue sera assurée par l'intervieweuse, lors de l'entretien, par le fait qu'elle s'assurera de la mener dans un environnement calme, sans distraction, où aucune autre personne ne pourra voir ou entendre la discussion. Les participant(e)s sont invité(e)s à s'installer dans un contexte similaire;
- les noms des participant(e)s ne paraîtront dans aucun document écrit, ni rapport;
- lors de la transcription de l'enregistrement audio de l'entrevue entre les participant(e)s, les données seront anonymisées en remplaçant les noms des participant(e)s et des membres de leur famille par un pseudonyme et en omettant les noms de villes ou de lieux spécifiques (retenant des termes généraux comme « la Base » ou « le Centre de la Famille »);
- l'enregistrement audio de l'entrevue sera détruit au plus tard 1 an après la tenue de la dernière

- entrevue du projet; seule la transcription sera conservée;
- tous les fichiers (enregistrements et transcriptions) seront protégés par mot de passe;
 - ils seront conservés sur le serveur de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval, dans un dossier sécurisé auquel seules les membres de l'équipe auront accès.
 - tout matériel contenant une référence à l'identité des participant(e)s sera détruit après l'envoi des résultats aux participant(e)s, au plus tard en décembre 2021;
 - les fichiers informatisés de la transcription de l'entrevue ne contenant aucune information nominative, seront conservés en vue d'un usage ultérieur, ceux-ci seront détruits au plus tard en décembre 2031;
 - un résumé des résultats de la recherche sera transmis aux participant(e)s qui en feront la demande en indiquant l'adresse où ils aimeraient recevoir le document, juste après l'espace prévu pour leur signature;
 - les résultats seront partagés avec diverses organisations des FAC/MDN, incluant les Services de bien-être et moral, les Centres de ressources pour les familles militaires, ainsi qu'avec la communauté scientifique par des rapport de recherche, articles et présentations;
 - aucun participant ne pourra être identifié ni reconnu dans ces résultats de recherche.

En participant à ce projet, vous acceptez une éventuelle utilisation secondaire des données, réalisée par des chercheurs autorisés, à partir de fichiers anonymisés, pour des analyses complémentaires visant à mieux comprendre la coparentalité au sein de familles militaires.

Questions ou préoccupations

Si vous avez des questions sur la recherche ou sur les implications de votre participation, veuillez communiquer avec Mme Tamarha Pierce au numéro de téléphone suivant : (418) 656-2131 poste 412691 ou écrire un courriel à l'équipe de recherche à coparentalite.militaire@psy.ulaval.ca. Vous pouvez vérifier l'authenticité de cette recherche en contactant Lynda Manser par téléphone au 613-875-3872 ou par courriel LYNDA.MANSER@forces.gc.ca.

Remerciements

Votre collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette recherche. Nous vous remercions de votre participation!

Attestation du consentement

En ce _____, je _____ consens librement à participer à la recherche intitulée *Vie militaire et coparentalité : défis et stratégies favorisant la résilience*. J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, risques et inconvénients du projet de recherche Je suis satisfait(e) des explications, précisions et réponses que l'équipe de recherche m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet. J'accepte que ma participation à l'entrevue soit enregistrée (audio) pour transcription. Mon consentement à ce projet n'implique aucune renonciation de mes droits légaux et ne libère pas les chercheuses, sponsors ou institutions impliquées de leurs responsabilités légales et professionnelles.

Je souhaite recevoir un résumé des résultats de cette étude (lorsqu'ils seront disponibles) à cette adresse courriel : _____

Si votre adresse changeait d'ici cette date, vous êtes invité(e) à informer l'équipe de recherche de la nouvelle adresse où vous souhaitez recevoir ce document, en écrivant à coparentalite.militaire@psy.ulaval.ca.

Plaintes ou critiques

Toute plainte ou critique sur ce projet de recherche pourra être adressée au Bureau de l'Ombudsman de l'Université Laval :

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3320

2325, rue de l'Université

Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6

Renseignements – Secrétariat : (418) 656-3081 / Ligne sans frais : 1-866-323-2271

Courriel : info@ombudsman.ulaval.ca

Ce projet a été approuvé par le Conseil d'examen de la recherche en sciences sociales (CERSS) de la DGRAPM, en accord avec DAOD 5062-0 et 5062-1, (No d'approbation CERSS : 1836/20F) et par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (No d'approbation 2019-137 Phase 2/ 08-06-2020).

Annexe M – Arborescence

1e encodage Coparentalité

Thèmes	Sous-thèmes	Catégories
1. Prise de décision	1.1 Impacts de la décision 1.2 Rôles de chaque parent 1.3 Sujets de décision 1.4 Prise de décision non spécifiée	
2. Soutien	2.1 Émotionnel 2.2 Décisionnel 2.3 Informatif 2.4 Normatif 2.5 Matériel 2.6 Soutien donné 2.7 Soutien indirect 2.8 Soutien non défini	
3. Fonctionnement	3.1 Division du travail 3.2 Éducation et soins apportés à l'enfant	
	3.3 Gestion des conflits	3.3.1 Sujets de conflits 3.3.2 Devant les enfants 3.3.3 Stratégies
	3.4 Prise de décision	3.4.1 Consultation des enfants
	3.5 Relation parent-enfants	
	3.6 Autre type de fonctionnement	3.6.1 Fonctionnement non spécifié 3.6.2 Personnalité 3.6.3 Équipe 3.6.4 Organisation
4. Autres	4.1 Adaptations 4.2 Acteurs externes	

2e encodage: Enjeux de la vie militaire et stratégies

Types de facteurs				
	Thèmes	Sous-thèmes	Catégories	Sous-catégories
Militaire	1.Enjeux	1.1 Absence du parent militaire	1.1.1 Types d'absences	1.1.1.1 Restriction imposée 1.1.1.2 Formation 1.1.1.3 Déploiement

			1.1.2 Conséquences de l'absence du père	1.1.2.1 Manquer des moments importants 1.1.2.2. Réduction de l'implication paternelle
			1.1.3 Réintégration	
		1.2 Problème de santé	1.2.1 Santé mentale 1.2.2 Santé physique	1.2.1.1 TSPT
		1.3 Besoins particuliers des enfants	1.3.1 Caractéristiques des enfants 1.3.2 Conséquences de la vie militaire	
		1.4 Emploi du parent civil	1.4.1 Mère au foyer 1.4.2 Emploi rémunéré	
		1.5 Carrière du militaire	1.5.1 Exigences de la carrière 1.5.2 Horaire de travail	
		1.6 Relocalisations	1.6.1 Déracinement 1.6.2 Langue 1.6.3 Logistique	
		1.7 Argent		
		1.8 Culture et valeurs militaires	1.8.1 Adhésion 1.8.2 Non-adhésion 1.8.3 Compétences particulières	
		1.9 Enjeu militaire non spécifié		
	2. Stratégies	2.1 Engagement paternel	2.1.1 Connexion avec l'enfant	2.1.1.1 Positif 2.1.1.2 Négatif
			2.1.2 Apport de la mère 2.1.3 Communication	
		2.2 Communication	2.2.1 Gestion/Prévoir la coparentalité	2.2.1.1 Planification 2.2.1.2 Moyens de communication 2.2.1.3 Anticipation
			2.2.2 Techniques	2.2.2.1 Discussion 2.2.2.2 Consultation des enfants 2.2.2.3 Priorités 2.2.2.4 Concessions
			2.2.3 Stratégie de communication non définie	

	2.3 Dynamique coparentale	2.3.1 Monoparentalité	
		2.3.2 Coparentalité hiérarchisée (Mère experte, père soutenant)	
		2.3.3 Coparentalité collective	
		2.3.4 Coparentalité à relais	
		2.3.5 Contribution des enfants	
		2.3.6 Aspect d'enrichissement des dynamiques coparentales	2.3.6.1 Disponibilité 2.3.6.2 Compétence et intérêt 2.3.6.3 Routine
	2.4 Cognition	2.4.1 Voir le positif	
		2.4.2 Restructuration cognitive	2.4.2.1 Valeurs 2.4.2.2 Mise en action 2.3.2.3 Ajustement des attentes
		2.4.3 Maintien des attentes 2.4.4 Résignation 2.4.5 Stratégie cognitive non définie	
	2.5 Offrir ou obtenir du soutien	2.5.1 Soutien aux enfants	
2.5.2 Soutien externe			
3. Absence d'aspects négatifs	3.1 Aucun enjeu		
	3.2 Avantages		
Non-militaire			

Annexe N – Définition des thèmes

1^{er} encodage : Coparentalité

Question 1 : Qu'est-ce que la coparentalité

Aspect triadique : les trois acteurs sont rapportés (enfants + parents)

Composantes de Feinberg

- **Éducation et soins apportés à l'enfant** : des aspects liés à l'accord entre les conjoints quant aux valeurs et à la morale, à la discipline, aux priorités d'éducation de l'enfant et à la sécurité
- **Division du travail** : le partage des tâches, la routine familiale, les soins apportés à l'enfant et la gestion de l'argent
- **Gestion conjointe de la famille** : une concertation des coparents dans la prise de décisions, de la négociation parentale et la capacité à former une équipe de direction de la famille en s'assurant que le tout soit géré entre les parents sans impliquer les enfants
- **Soutien** : le respect et la valorisation mutuels, le respect des décisions et de l'autorité du coparent ainsi que la contribution au sein de la famille et le rôle que le coparent y joue.

Autre aspect coparental

Être attentif aux aspects de la coparentalité qui ressortent dans le texte, l'idée générale de la partie codée

Prise de décision

Impacts de la décision : conséquences de la décision, qui met en place la décision, gestion du choix dans la vie des enfants

Exemple :

- C'est moi qui prends plus les décisions liées aux activités, car je dois être capable d'aller reconduire les enfants quand il n'est pas là.

Rôles de chaque parent : la place occupe chaque parent dans la prise de décision, ce qu'il ou elle fait exactement

Exemple :

- p.ex. c'est plus la mère qui prend les décisions, le père donne son avis quand on lui demande, la mère voit les problèmes parce qu'elle est plus impliquée dans le quotidien et développement des enfants

Sujets de décision : les sujets qui demandent de prendre une décision, exemples concrets d'un sujet de décision

Exemple :

- Besoin de concertation : sujets dont les décisions sont prises ensemble et pourquoi
- Moins important : sujets dont les décisions peuvent être prises seules, moins importants

Prise de décision non spécifiée : ils parlent de prise de décisions de manière peu spécifique.

Soutien

Émotionnel : manifestations visant à écouter, reconforter une personne dans une situation éprouvante, manifester de l'estime face à l'autre (opinion donnée qu'en à la valeur de l'autre parent, ce qu'il fait a une valeur), manifester de l'affection

Exemple :

- + : encouragement, confiance dans ses compétences;
- - : absence d'encouragement et d'écoute (contraire de l'empathie)

Décisionnel : manifestations du parent quant aux décisions prises ou aux interventions faites auprès de l'enfant

Exemple :

- + : maintien des décisions, ne les remet pas en question, solidaire avec l'autre parent; ne nuit pas aux interventions
- - : met la faute sur l'autre parent; discrédite devant les enfants, pas en accord avec l'attitude de l'autre parent; chacun tient son bout; n'écoute pas l'autre parent

Informatif : profiter de l'expérience de l'autre; en donnant de l'information factuelle; aide à résoudre un problème; avant une intervention, le parent donne son avis ou des suggestions; donne son avis ou des informations que le parent connaît pour aider à intervenir (des connaissances que l'autre parent n'a pas ou des connaissances que seul le parent possède)

attention de ne pas confondre avec le soutien normatif

Exemple :

- + : donne son avis; se garde au courant de ce qui se passe
- - : absence, doit résoudre le problème seul; chacun tient son bout et n'écoute pas l'autre

Normatif : rétroaction sur un comportement pour qu'il s'adapte mieux; soit par la validation du comportement ou suggestion de nouveaux comportements; après coup ou après une intervention; le parent fait quelque chose et l'autre lui donne une critique

attention de ne pas confondre avec le soutien informatif*

Exemple :

- + : critique constructive; souligne les efforts de la mère; témoigne de sa confiance en...
- - : reproche, en réaction à...; nomme seulement ce qui ne va pas sans donner de suggestions (sans suggestion)

Matériel : comportement d'aide concret ou aide à avoir accès à des ressources concrètes (p.ex. financier), quand le parent a un besoin d'aide, le coparent va l'aider concrètement (p.ex. besoin pour étudier, donc l'autre parent va prendre en charge les enfants)

attention de ne pas confondre avec la division du travail*

Exemple :

- + : accès aux comptes financiers; implique le parent dans la routine; laisse un moment seul avec les enfants; le parent fait des tâches ménagères

- - : ne l'aide pas dans les tâches ménagères, ne veut pas payer pour les activités des enfants, manque d'initiative du parent dans les tâches ménagères

Soutien donné (sans nature précise) : comment le participant perçoit le soutien qu'il donne à son partenaire, comment il décrit le soutien qu'il donne à son partenaire; comment il qualifie son soutien

Exemple :

- Ma conjointe me soutient beaucoup. Par contre, de mon côté, je pense être vraiment moins soutenant. Elle me dit souvent que je vais trop loin dans les commentaires que je fais. Je suis très sarcastique, mais des fois, ça la blesse

Soutien indirect : surtout émotionnel, mais pas direct avec le conjoint, va plutôt faire des interventions auprès des enfants qui soutiennent le parent, comme le respect de l'autre parent

Exemple :

- Je dis aux enfants d'être gentils avec leur mère.
- Je passe en arrière et je dis que ce n'est pas acceptable de parler comme cela à son père.

Soutien non défini : soutien ne correspond à aucune catégorie; le participant parle de soutien, mais ne nomme pas précisément quel type de soutien (p.ex. il me soutient)

Fonctionnement : procédure, déroulement de ...

Éducation et soins apportés à l'enfant : comment les parents en viennent à s'entendre sur la façon d'élever leurs enfants; sur quoi sont basées l'entente, les priorités d'éducation (p.ex. valeurs et à la morale, à la discipline, éducation de l'enfant et à la sécurité); concrètement quels aspects les parents mettent de l'avant.

Exemple :

- Bien-être des enfants : choix en fonction de ce qui est le mieux pour les enfants
- Valeurs et vision : ils ont la même vision ou ont les mêmes valeurs, donc choix fait en fonction de ses valeurs
- Aspects mis de l'avant : p.ex. c'est important pour les parents de développer l'aspect cognitif et l'imagination des enfants = qui se fait par la mère, mais c'est aussi important l'exploration de la nature = qui est fait par le père

Division du travail : comment se fait la répartition des tâches familiales et des responsabilités parentales; comment ils déterminent qui fait quoi, ce que la mère fait et ce que le père fait, routine de tous les jours autant les tâches ménagères ou familiales que les tâches liées aux enfants (p.ex. routine du coucher)

attention de ne pas confondre avec le soutien matériel *

Exemple :

- Disponibilité : en fonction de l'horaire des parents, du temps qu'ils peuvent accorder
- Priorités : en fonction des choses qui doivent être faites, ce qui est le plus important, des besoins des enfants

- Individualité : en fonction de leurs forces, attentes, préférences, de ce qu'ils sont capables de faire, de leur standard (p.ex. plus exigeant sur la propreté), de ce qu'il aime ou pas faire

Prise de décision : comment fonctionne la façon de prendre des décisions, comment ils en arrivent à une décision, le processus décisionnel (avant, pendant et après), clair sur comment les parents prennent une décision

- **Consultation des enfants** : consulte les enfants pour prendre une décision, devant leurs avis, écoute leur avis, leur demande de faire des recherches OU ne les implique pas et pourquoi, pourquoi les enfants sont consultés

Exemple :

- On fait des recherches chacun de notre côté. Après, on s'en parle. On regarde le positif et le négatif et on choisit la décision qui nous rejoint le plus.

Gestion des conflits : comment se passe les conflits ou les désaccords, comportements des parents, où et quand, pourquoi il y a un conflit; Peut aussi être l'absence de conflits entre les parents.

- **Sujets de conflits** : sur quoi ils sont en désaccord, sujets de leurs désaccords, ce qui est plus difficile
- **Devant les enfants** : est-ce qu'ils se disputent devant les enfants; est-ce que les enfants prennent parti; comment ils font pour que ce ne soit pas devant les enfants, comment ils reprennent avec les enfants
- **Stratégies qu'ils prennent quand il y a un conflit** : la gestion de la dispute, ce qu'ils font pour passer par-dessus, pour résoudre le conflit

Exemple :

- On ne veut pas se chicaner devant les enfants. Des fois, ça l'arrive que le ton monte ou qu'on argumente et les enfants sont là. Alors, je dis à mon conjoint qu'on devrait reprendre la conversation plus tard. Il comprend et on arrête. On attend que les enfants soient couchés pour en reparler.

Relation parent-enfants : Rôles ou fonction auprès de l'enfant, comment les parents décrivent la relation qu'ils ont avec leurs enfants vs celle qu'a l'autre parent, les rôles et le type d'engagement qu'ils ont, ce qu'ils font avec eux. Explication de la relation que les parents entretiennent avec les enfants.

Exemple :

- Relations différentes, mais qui se complètent ?
- Il joue aux jeux vidéos avec leur père. C'est leur truc.

Autre type de fonctionnement : Quand ça parle de déroulement ou de procédure, mais incapable de le placer dans les autres catégories, peut-être liées à l'aspect militaire

- Fonctionnement non spécifié : parle de déroulement ou de procédure, mais ne spécifie pas dans quelle dimension
- Personnalité : les attributs personnels d'un membre de l'équipe coparentale peuvent venir moduler la façon de fonctionner
- Équipe : parler des trois acteurs, que leur fonctionnement inclut les acteurs; ou à l'inverse, qu'il y a une perte d'un des acteurs dans le fonctionnement
- Organisation : procédure sous-jacente au fonctionnement, aspect de planification

Autres

Aspect militaire qui peut être de la coparentalité, mais qui ne rencontre pas dans les catégories Soutien, Fonctionnement ou Prise de décision.

- Adaptations : modifications de la coparentalité à cause de l'aspect militaire, devient de la monoparentalité ou l'absence de coparentalité, normalité différente, peut amener une réorganisation
- Acteurs externes : mention d'acteurs en dehors du noyau familial qui peuvent avoir un impact sur la coparentalité

2^e encodage : Enjeux militaires et stratégies

Étape 1 :

Non-militaire : contenu qui parle de la coparentalité sans comporter d'élément lié à la vie militaire (que n'importe quelle famille non-militaire pourrait vivre)

Militaire : contenu qui parle de coparentalité liée à des facteurs propres à la vie militaire et/ou la culture militaire (le fait d'être une famille militaire).

Attention de ne pas interpréter : retenir seulement le contenu qui est explicitement lié à la vie militaire selon ce que disent les parents eux-mêmes (p.ex. lié à des propos dits avant ou après dans l'entrevue), mais ne pas déduire certains aspects (p.ex. traits de personnalité qui pourrait être militaire)

Exemple :

- Mère à la maison (division du travail) : nous dit qu'elle fait tout, car son mari est souvent absent
- Temps/relation avec les enfants : je suis plus proche de mes enfants, car je passe plus de temps avec eux (parent plus souvent absent)
- Contre-exemple : je suis moins flexible que ma conjointe, moins patient, etc. Mais qu'il nous ne dit pas dans l'entrevue que ça peut être lié

Étape 2 :

Spécifications :

- Idéalement, coder un enjeu (qu'est-ce qui joue là-dedans) et une stratégie (comment ils résolvent le problème) dans l'extrait (distinguer chacun, s'ils sont énoncés)
- Se demander si c'est un enjeu ou une stratégie en fonction des définitions générales.
- Mettre 2 enjeux si présence du fait que le père travaille/absence + que la mère est à la maison.
 - o P.ex. les enfants sont plus proches de maman, car elle est toujours à la maison et que moi, je travaille.
- Mettre 2 dynamiques coparentales si changement entre l'absence et la présence du père militaire
 - o P.ex. quand il est parti, il me donne du soutien direct ou indirect (mère experte) +, mais quand il est là, c'est pas mal égal (contribution équitable)

Absences d'aspects négatifs: absence de stratégies, absences d'enjeux = aucun problème; pourquoi certaines personnes n'ont pas de problème ?; le fait qu'il soit militaire ne change rien; ou positif

- Aucun enjeu : le participant ne soulève aucune problématique ou conséquence négative de la vie militaire sur sa coparentalité
- Avantages : présente d'une influence positive de la vie militaire sur la coparentalité, quelque chose qu'il n'aurait pas s'il n'était pas militaire

Enjeux de la vie militaire : aspects qui peuvent nuire ou rendre plus complexe ou sont plus difficiles, thèmes ou sujets qui peuvent causer des désaccords ou des tensions, des lieux de friction entre les coparents

Absence du parent militaire : le parent militaire n'est pas présent (absence physique) à la maison en raison de sa fonction de militaire; peut être prolongée = plus de 30 jours ou non; inclut les moments où la mère dit que le père est à nouveau présent (p.ex. quand il est là)

coder type d'absences et conséquences si les sous-thèmes sont énoncés

- Types d'absences :
 - Restrictions imposées : travail à l'extérieur de la région du domicile familial, mais revient la fin de semaine ou quelques fois par mois, mutations, mais la famille ne suit pas, donc le père travaille dans une autre ville que celle où la famille réside; le père est facilement joignable
 - Déploiement : une opération dans un autre pays, que ce soit en mission de paix ou de guerre, de l'aide aux autorités civiles ou en cas de catastrophes au Canada, qui se déroulent à l'extérieur de la base d'affectation et qui ont une durée de plus d'un mois; le père est difficilement joignable
 - Formation : le père s'absente sur une période plus ou moins longue pour suivre une formation sur une base d'affectation, mais ne peut pas nécessairement retourner chez lui. Par contre, il est plus facilement joignable.
- Conséquences de l'absence du père : ***ne pas mélanger avec des stratégies***
 - Manquer des moments importants : par son absence, le participant mentionne manquer des moments importants dans la vie de l'enfant ou dans la vie familiale (p.ex. Noël)
 - Réduction de l'implication paternelle : ne pas pouvoir compter sur le père dans les tâches familiales, relation avec les enfants; temps de présence vs absence; ***quand le père est absent***
- Réintégration : ce qui se passe quand le père revient à la maison, quand le père est présent après une absence

Exemple :

- Gestion des comportements spontanés : ne peut pas attendre l'avis du parent absent, gestion seule, tension lorsque le parent est de retour, car peut être en désaccord avec la façon que ça l'a été géré

- Implication des enfants dans les tâches familiales lorsque le père est absent
- Division du travail change en fonction de si le père est présent ou non
- Diminution du soutien involontairement

Problème de santé

- Santé mentale : diagnostic de santé mentale ou encore état altéré par quelque chose, amène le parent à être moins disponible pour faire certaines choses ou être moins impliqué
 - o *TSPT* : diagnostic ou symptômes
- Santé physique : blessures liées à son emploi

Exemple :

- TSPT, Stress, humeur négative, fatigue, problèmes émotionnels ou état émotionnel négatif (gestion de la colère, moins de patience)
- Fractures, a dû avoir une convalescence

Besoins particuliers des enfants :

- Caractéristiques des enfants : qui peuvent avoir un impact sur la coparentalité, qui nécessitent l'accès à des ressources (p.ex. TSA)
- Conséquences de la vie militaire : besoins des enfants qui apparaissent en conséquence de la vie militaire

Exemple :

- Enfants qui ont des besoins particuliers et que les services ne suivent pas (TSA)
- Enfants qui deviennent sensibles ou hypervigilants à cause de déménagements ou d'absences du père militaire

Emploi du parent civil : enjeux soulevés du fait que la mère n'est pas mère au foyer, qu'elle a un emploi temps partiel ou temps plein; ou encore qu'elle ne puisse pas avoir un emploi

- Mère au foyer : son emploi du temps est de s'occuper de la maison et des enfants
- Emploi rémunéré : la mère a un emploi à temps plein ou temps partiel

Exemple :

- J'ai décidé d'être mère à la maison, car je n'aurai pas été capable d'arriver. J'ai fait ce choix, car le bien-être de ma famille était plus important.

Carrière du militaire : impact de la vie du militaire sur sa famille comme ses responsabilités, un avancement de carrière, son horaire de travail, etc.; exigences de la carrière du militaire en excluant les absences physiques

- Exigences de la carrière : responsabilité, formation; pression aussi de la chaîne de commandement, ne peut pas s'absenter du travail, entraînement répété, avancement de carrière
- Horaires de travail : temps, nombre d'heures, horaire hebdomadaire, temps de transport, etc. = temps qu'il n'est pas à la maison.

Exemple :

- On a discuté toute la famille à savoir si mon mari poursuivait sa formation pour avoir un meilleur emploi. Ça impliquait qu'il allait devoir repartir, mais on a choisi que c'était mieux pour la famille qu'il continue.

- Il doit partir la fin de semaine, car il a des responsabilités qu'il doit absolument assumer.
- Avant un déploiement, on est beaucoup occupé, on a beaucoup d'entraînement, de cours, on a un mindset différent.

Relocalisations : déménagement lié à de nouvelles fonctions du militaire dans les forces; peut inclure l'imprévisibilité d'être déplacé

- Déracinement : perte du soutien social externe comme la famille élargie et les amis
- Langue : choix de la langue pour l'école et la garderie, pour l'éducation des enfants
- Logistique : trouver une école, une maison, réorganisation dans la famille; Accès aux ressources = difficultés à avoir accès à des ressources pour les enfants; Emploi du parent civil = limité dans les choix, mère au foyer

Exemple :

- Soutien social : impact du déménagement sur le soutien externe, comme la famille et les amis
- Travail du parent civil : impact du déménagement sur l'horaire et l'occupation du parent civil (perte d'emploi)
- Logistique: enjeux que le déménagement amène sur la famille, de réorganisation de la famille (p.ex. cherche une nouvelle école, garderie, maison; se trouver un nouveau médecin, langue, etc.)

Argent : tout ce qui touche le budget familial, les difficultés financières vécues par la famille ou simplement des tensions entre les parents sur le sujet, peut être lié à un enjeu militaire (p.ex. relocalisation, mère à la maison) que la famille aille tout ce dont elle a besoin

Exemple :

- Les garderies coûtent plus cher dans une autre province
- Parce que je ne travaille pas (la mère), on doit choisir plus attentivement ce qu'on souhaite acheter pour que ça rentre dans le budget.

Culture et valeurs militaires : le père n'accorde pas la même importance, ne gère pas de la même façon, n'a pas les valeurs en raison de son adhérence à la culture militaire; stéréotype militaire (p.ex. père plus rigide), discipline, rigidité

- Adhésion : père militaire autoritaire, rigide, assume la discipline, rationnel, plus sévère
- Non adhésion : le père agit à l'inverse de la culture ou des valeurs militaires
- Compétences particulières : p.ex. sommeil, être à l'heure, etc. explicitement liées à la formation militaire

Exemple :

- Gestion différente des comportements des enfants : le père militaire plus rigide que la mère; ou à l'inverse il est plus flexible que la mère, car il ne veut pas répéter son mode de vie militaire dans sa famille

Enjeu militaire non spécifié : enjeu qui est clairement d'origine militaire, mais dont le parent ne spécifie pas la nature

Stratégies : techniques, comportements, interventions, attitude (façon de réfléchir et de comprendre la situation), méthode, organisation ayant pour objectif d'atteindre un but; concrètement que font les coparents en réaction à un problème coparental?

Engagement paternel : valorisation du rôle de père; connexion du père avec ses enfants; stratégies qui visent à impliquer le père dans la famille, auprès des enfants; ou à l'inverse, absence du père dans la famille ou mauvaise relation avec l'enfant

interaction père-enfants

1. Connexion avec l'enfant : créer un lien avec les enfants; aller plus loin que la routine quotidienne avec les enfants, faire des activités avec eux; s'intéresse aux intérêts de l'enfant; il peut y avoir des problèmes avec les enfants sans nécessairement que le père ne soit pas engagé (p.ex. le père veut border les enfants, mais ils ne veulent pas); ou à l'inverse, il a une mauvaise relation avec l'enfant, car il est absent physiquement ou psychologiquement
 - o *Positif*
 - o *Négatif*
2. Apport de la mère : Maintenir l'engagement du père pendant son absence, parler de lui de façon positive
3. Communication : moyens pour prendre des nouvelles des enfants, peut se faire via la mère ou directement par les enfants; le père essaie d'interagir avec ses enfants via différents moyens de communication, se tient au courant de ce qui se passe au quotidien dans la vie des enfants

Exemple :

- Créer des moments pour impliquer le père ou le père prend un moment avec les enfants / Temps seul avec les enfants quand le père est présent
- Père peu engagé ou relation problématique avec les enfants
- Demande à la mère comment s'est passée la journée des enfants

Communication : établir une relation avec l'autre parent, échanger une information ou un message, ce qui est communiqué

gestion de la famille

1. Gestion/Prévoir la coparentalité
 - a. *Planification* : organisation en cas d'imprévus (plan b) ou comment la réintégration du parent se fait; le but est de pallier l'incertitude; planifier l'horaire/calendrier des tâches; planifier les rôles pendant l'absence du père
 - b. *Moyens de communication* : soutien qui permet la diffusion d'informations, de transmettre un message.
 - c. *Anticipation* : Prévoir à l'avance, prévoir un moment pour discuter; pour les décisions, qu'elles soient prises avant que ça l'arrive; prévoir les problèmes possibles.
2. Techniques : comment ils communiquent, comment il en arrive à un accord
 - a. *Discussion* : comment il développe leur point de vue (p.ex. les parents font de recherche via des professionnels et la lecture); échange d'opinions ou de point de vue sur le sujet; besoin des parents de se parler pour prendre une décision
 - b. *Consultation des enfants* : demander l'avis des enfants, les parents les impliquent surtout si la décision les concerne, en s'adaptant à l'âge de

- l'enfant; communique de l'information aux enfants (commune ou triangulation ? = peut être une conséquence de l'absence non désiré par le parent)
- c. *Priorités* : les parents font des choix en fonction de ce qui est le mieux pour l'enfant, pour la famille (lié à la prise de décision)
 - d. *Concessions* : les parents essaient de prendre une décision en se rejoignant au milieu ou l'inverse, le désaccord reste ou chacun fait à sa tête
implique qu'il y a un désaccord
3. Stratégie de communication non définie : plusieurs stratégies/techniques possible mais non spécifiques

Exemple :

- Pour répondre aux besoins des enfants, que la famille continue à fonctionner, le fait pour le bien de la famille
- Demander l'avis de l'autre
- Communication par différents moyens (p.ex. skype, téléphone, etc.)
- Discussion : regarde le point de vue de chacun et choisit la meilleure option
- On en a discuté avant que ça l'arrive, donc je savais quoi faire
- Le père regarde les courriels de l'école quand il est absent

Dynamique coparentale : comment s'organise la famille, structure interne de la famille pour fonctionner; systémique = interaction entre les membres de la famille

Définition de *Charge mentale* : sollicitation des capacités cognitives et émotionnelles d'une personne, liée à la planification, à la gestion et à l'exécution d'une tâche ou d'un ensemble de tâches.

1. Monoparentalité : ***Difficulté quand la mère est au foyer : normal qu'elle en fasse plus, car c'est son occupation. Ce ne signifie pas que c'est monoparental***
 - le père ne reprend pas une part des tâches ou n'est pas en mesure de le faire, la conjointe doit lui demander pour qu'il fasse une tâche ou la mère assume toutes les tâches (aspect de charge mentale)
 - la mère prend toutes les décisions pendant l'absence du père et même s'il est à la maison. La mère tient au courant le père des décisions prises.
 - Père passif, il est au courant des décisions prises, mais peu impliqué dans le processus décisionnel
 - Aspect plus comportemental que cognitif
 - La dynamique peut perdurer dans le temps même si le militaire est de retour à la maison.
2. Coparentalité hiérarchisée (Mère experte, père soutenant) :
 - le père assume certaines tâches, il ne participe pas à la routine quotidienne, mais fait tout de même certaines tâches (p.ex. finances, gros travaux extérieurs, loisirs avec les enfants)
 - la mère prend le plus souvent les décisions, elle fait des recherches et communique ses idées au père, c'est souvent son idée qui est choisie; le père a confiance en ses décisions, les maintenir, est sur la même longueur d'onde que la mère (père est un consultant); la mère va valider les choix et implique le père dans la solution finale, a la charge cognitive des décisions; le père se réfère à la mère quand il a besoin d'aide

- Soutien émotionnel : le père n'est pas présent, mais il m'encourage beaucoup.
3. Coparentalité collective :
 - Lorsque le père est présent, il assume autant de tâches que la mère, et la routine quotidienne est divisée entre les deux parents; Il se peut que la répartition des tâches ne soit pas égale, mais le père en assume une bonne partie.
 - l'opinion du père vaut autant que celle de la mère, les parents se consultent et prennent la décision ensemble
 - Les parents agissent ensemble; les parents sont jugés être égaux, que chacun a une voix aussi importante que l'autre
 4. Coparentalité à relais : le père essaie de compenser son absence en faisant plus de tâches; chacun prend à tour de rôle des responsabilités

***Implique un bout de monoparentalité = donc tout coder dans À relais ***

- Peut-être aussi l'inverse : la mère qui prend le relais (p.ex. Louis qui est devenu militaire plus tard et que la mère a dû prendre ses tâches)
 - Attentes de la mère que le père reprenne le temps perdu, qu'il compense pour son absence
5. Contribution des enfants : les enfants prennent des responsabilités dans la routine familiale ou dans la prise de décision
 - Les garçons se déchargent de la tondeuse quand leur père est à la maison.
 - Mon plus vieux est comme le chef de la famille.
 6. Aspects d'enrichissement des dynamiques coparentales: pas défini l'implication de chaque parent
 - *Disponibilité* : selon qui est présent ou disponible pour faire X
 - *Compétence et intérêt* : En fonction des forces de chacun, de ce qu'ils aiment faire ou non ***peut aussi être codé dans Mère experte si le participant parle d'une compétence de la mère (donc voir ce qui est plus de l'avant)***
 - *Routine* : développer une routine rigoureuse

Exemple :

- Père vient aider quand il est à la maison
- De vivre comme une famille monoparentale, être indépendant et se débrouiller seule, et tant mieux s'il m'aide
- La mère doit faire toutes les tâches parce que le conjoint est absent. À son retour, il s'implique au sein de la famille
- Au retour, le père ne reprend pas un part de tâches ou n'est pas en mesure de le faire, la conjointe doit lui demander pour qu'il fasse une tâche
- S'adapter : un parent en prend plus en fonction de l'emploi du temps de l'autre

Cognition : le parent est satisfait ou non, stratégie cognitive; il s'agit de la compréhension de la situation, du problème à résoudre, mais aussi des défis des coparents

individuel, ce que la personne fait

1. Voir le positif : les avantages de la vie militaire ou d'une situation, se concentrer sur les aspects positifs; p.ex. profiter des moments où le père est présent
2. Restructuration cognitive : ***positif comparativement à la résignation ***

- *Valeurs* : ce que les parents mettent de l'avant, ce qui est important pour eux, p.ex. pour le bien-être de ses enfants ou de son conjoint
 - *Mise en action* : le parent pose une action, se réorganise pour régler une problématique; il agit dans le sens dans ses valeurs
 - *Ajustement des attentes* : le parent ajuste ses attentes en fonction du contexte, de son état de santé ou celui de son partenaire; il peut changer son état mental face à une situation, faire de la reconstruction de la situation vécue pour voir derrière la situation; acceptation de la situation par le parent
3. Maintien des attentes : les attentes ne sont pas modifiées par le parent, mais elles ne sont pas atteintes non plus
 4. Résignation : aller de l'avant en consentant à la situation, le parent ne cherche pas à lutter; résignation face à la situation, il accepte de vivre des événements non-désirables et ne pouvoir rien y changer, lâcher prise ***négatif***; baisser les bras; pas de mise en action
 5. Stratégie cognitive non définie : dans la façon de penser ou de réfléchir au problème

Exemple :

- Acceptation de la monoparentalité, d'être mère à la maison
- Ne se voit pas souvent donc on se concentre sur le positif quand il est là
- Ne peut pas tout contrôler, y aller un problème à la fois
- Souhaits et désirs non résolus : ce qu'ils aimeraient changer, problèmes qui restent non résolus

Offrir ou obtenir du soutien:

- Soutien aux enfants : soutien émotionnel des enfants, face à la réaction des enfants au départ du parent militaire; les parents essaient de diminuer les impacts chez l'enfant, p.ex. préparation des enfants au départ
- Soutien externe : soutien qui provient en dehors de la cellule familiale (p.ex. amis, famille élargie, CRFM, etc.)

Exemple :

- Rester en bonne santé physique et émotionnel, autant pour la mère civile que le père militaire
- La culture militaire l'a poussé à changer (comportemental) : ça change sa façon de faire et pas seulement sa façon de voir les choses. P.ex. j'ai dû apprendre à me débrouiller seule.